

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 22 février 2017

soumis à l'Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2016 du 12 avril 2017

Table des matières

1. La vie de l'Institut, points de repères	1
2. L'activité pédagogique.....	4
3. Vie associative.....	18
4 Le cycle 2016 - 2017	20
5- Partenariats et agréments, faits marquants.....	20
6- Examen des comptes annuels arrêtés au 31/12/2016	21
Budget prévisionnel 2017	24
Annexe Comptes annuels	26
Annexe 2 Coordinations scientifiques.....	31
Annexe 3 – Sessions 2015 - 2016.....	34
Annexe 4 – Ateliers 2015	80

Mesdames, Messieurs,

Nous vous réunissons en conseil d'administration aux fins de vous rendre compte de la situation financière et de l'activité de notre association pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et d'arrêter les comptes du dit exercice qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale dédiée.

1. La vie de l'Institut, points de repères

Les ressources humaines

Sandra Moatti a été recrutée en qualité de directrice pour succéder à **Philippe Estèbe** en octobre 2016. Conformément à la décision prise en assemblée générale, le 04 mai 2016, une période de recouvrement entre les deux directeurs a été réalisée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre

2016. Les autres membres de l'équipe ont poursuivi leurs activités, **Anne Mattioli** comme assistante de gestion et **Nathalie Leroux** comme coordinatrice pédagogique et réseau.

Un point sur les prestations régulières menées pour le compte de l'Ihedeate : **Gisèle Cloarec** a assuré en 2016 l'animation et la gestion du site internet ; **Sophie Knapp** effectue la captation des sessions, le montage des vidéos pour la mise en ligne et conduit, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique, la réalisation du magazine de l'Ihedeate, l'Annuel. Elle s'adjoit la prestation d'une graphiste, **Nathalie Kuntz**, qui effectue par ailleurs des prestations ponctuelles : programmes des cycles, trombinoscopes des promotions, certificats d'assiduité des auditeurs.

Animer le réseau

Le site de l'Ihedeate

Le site web de l'IHEDATE – www.ihedeate.org – se développe et évolue régulièrement depuis 2009.

En 2016, l'exploitation du fonds « aménagement du territoire » s'est poursuivie, soit plus de 800 vidéos du site qui étaient, jusqu'en 2014, uniquement accessibles de manière chronologique.

La rubrique « **Médiathèque** » propose sur le site public – les autorisations de droit à l'image ont été réunies- une sélection de vidéos, interventions, textes, choisis dans les archives de l'Institut avec quatre entrées, par thématiques ou par auteurs, par lieux ou par années.

Les pictogrammes ci-dessous permettent par ailleurs d'accéder directement à du contenu.



Poursuite de la diffusion en accès libre de contenus vidéo et textes pour gagner en visibilité

La communication

L'Institut continue de diffuser sur le site de l'Ihedeate l'information sur les activités de l'Association des auditeurs dans la **rubrique « Vie du réseau »**, dédiée aux événements post-session de l'Ihedeate, ou visites et vie statutaire. Cette information est également diffusée via les programmes des sessions adressés aux auditeurs des cycles en cours et aux partenaires.

La prestation de **mise à jour de l'annuaire**, dont l'objectif était d'obtenir les adresses électroniques personnelles des auditeurs, plus pérennes que les adresses professionnelles a été réalisée. Si elle a permis une mise à jour, elle a montré aussi ses limites, notamment l'importance d'une connaissance des profils des auditeurs pour obtenir l'information et s'assurer de sa fiabilité. Autre outil, la **newsletter** a fait l'objet d'envois réguliers : 3 en 2016 consacrées au cycle ou à la campagne de recrutement. Par ailleurs, les membres de l'Ihedeate sont toujours destinataires des programmes de chaque session. LinkedIn a été mieux utilisé, notamment par l'envoi de pré-invitations aux auditeurs de la promotion en cours, facilitant leur adhésion au groupe Ihedeate. Ceci a porté ses fruits puisque le groupe comptait environ 375 adhérents au mois de décembre 2016, à rapprocher d'un fichier d'anciens auditeurs d'environ 750 personnes.

La recherche d'un outil de mise à jour de l'annuaire des anciens auditeurs, l'articulation de **LinkedIn** avec l'espace dédié à la vie du réseau sur le site restent des objectifs.

Enfin, L'ASFA et Enedis se sont impliqués au second semestre pour formuler des propositions en termes de communication ; ce travail est amené à se poursuivre mais une première action a été réalisée à l'occasion de la séance inaugurale du cycle 2016-2017 à laquelle ont été conviés notamment des présidents d'associations d'élus afin de faire connaître l'Ihedate. Cette action s'inscrit plus largement dans un travail à conduire sur la diffusion de l'information.

Chantier communication

La politique éditoriale

En 2016, l'Ihedate a publié en collaboration avec les éditions de l'Aube le texte de la conférence de Philippe Subra -professeur à l'Institut français de géopolitique- à l'occasion de la séance inaugurale du cycle « L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ? » intitulée « **une approche géopolitique des conflits d'aménagement** ».



En 2012, l'opinion publique découvrait une nouvelle forme de contestation des projets d'aménagement, les ZAD – ou « Zones A Défendre ». Comment interpréter ce phénomène et que change-t-il ? Que nous dit-il l'évolution de la contestation des projets et des politiques d'aménagement ? S'agit-il d'un épiphénomène, né des conditions très spécifiques de quelques conflits particuliers, d'une poussée de fièvre qui retombera dès que l'on aura trouvé les bons remèdes, ou de quelque chose de nouveau, signe d'une radicalisation durable de la contestation environnementale ? Faut-il s'attendre à une multiplication des ZAD chaque fois qu'une zone humide ou des terres agricoles seront menacées par un projet de ligne à grande vitesse, de centre commercial ou de rocade ?

Les synthèses annuelles ont laissé la place au numéro 1 du **magazine** de l'Ihedate, **L'Annuel**. Il comporte des entretiens, des portraits d'intervenants mais aussi des enquêtes thématiques, des reportages et des verbatim.



Lancement du n°1 de L'Annuel

Les collaborations pédagogiques

La collaboration avec l'Ecole urbaine de Science Po s'est traduite à nouveau (sixième année) par la commande d'un Projet collectif pour la conception et l'organisation de la mission d'études 2016 aux Pays-Bas (Rotterdam et Amsterdam), à un groupe d'étudiants du master « Stratégies territoriales et urbaines », sous la direction de Brigitte Fouilland. Cette collaboration apporte une vraie satisfaction pour la richesse de la co-production entre les étudiants et l'équipe pédagogique mais aussi pour la qualité des relations qui se nouent entre les étudiants et les auditeurs.

Partenariat 2017 pour la mission d'études à Tanger et Gibraltar

La collaboration du même type envisagée avec l'Ecole des Ponts demeure une perspective de travail.

2. L'activité pédagogique

Le cycle de formation 2016 de l'Ihedate – 210 heures - a eu pour « fil rouge » le thème « L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ? ».

La promotion 2016 a été accueillie en décembre 2015 à Science Po par **Daniel Tardy**, Président de l'Institut, **Philippe Estèbe**, directeur de l'IHEDATE et **Blandine Alglave**, présidente de l'association des anciens auditeurs.

Le cycle a été introduit par une conférence de **Philippe Subra**, professeur à l'institut français de géopolitique¹, « une approche géopolitique des conflits d'aménagement », en présence de **Marc**

¹ <http://www.ihedate.org/vip/?Ouverture-de-la-session-2016>

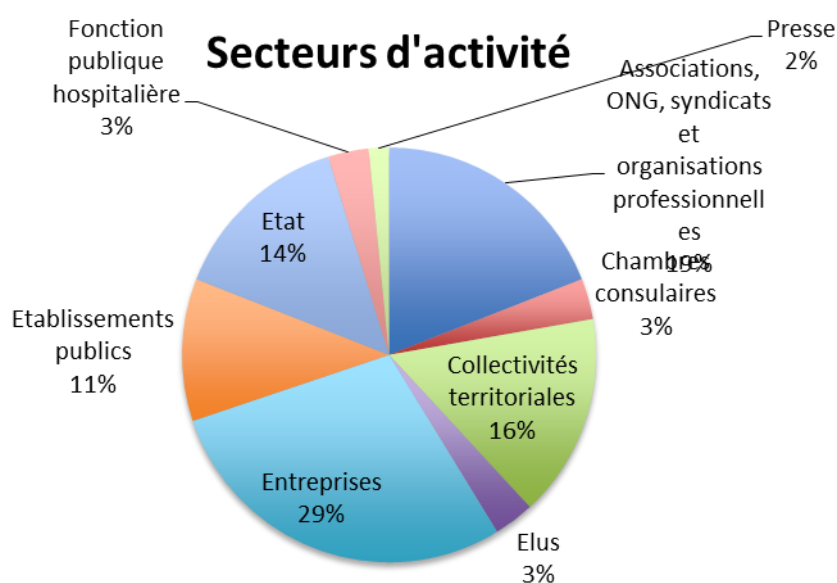
Abadie, directeur à la Caisse des dépôts, de **Jean-Christophe Baudouin**, directeur au Commissariat général à l'égalité des territoires, et de **Pierre Veltz**, président du conseil scientifique de l'Ihedeate.

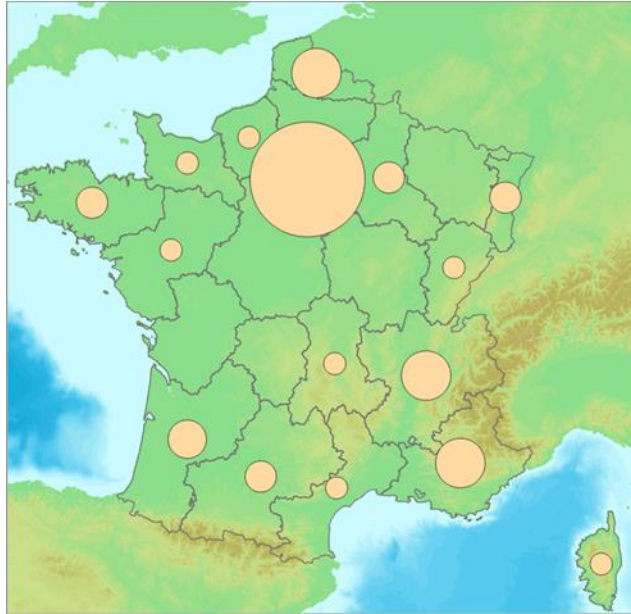
Il convient de noter que cette séance inaugurale n'a pu être ouverte une large assemblée, les consignes de sécurité imposées par notre hôte ayant été drastiques en raison des attentats de Paris du mois de novembre 2015.

Les auditeurs

62 auditeurs ont été retenus pour participer à la promotion 2016 par un jury composé d'administrateurs de l'Institut et de l'équipe pédagogique.

La promotion 2016 était composée essentiellement de représentants d'entreprises et de collectivités territoriales. Si la région Ile-de-France continue à être sur-représentée comme origine géographique, environ 16 régions métropolitaines étaient présentes. L'objectif de parité atteint en 2015 ne l'a pas été en 2016. L'âge médian est de 42,7 ans.





Les sessions

Les sessions ont, comme chaque, alterné des éléments de tronc commun et des éléments spécifiques au thème concerné, « L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ? ».

Elles se sont tenues pour la plupart chez les partenaires et amis de l'Institut qui ont bien voulu mettre à disposition leurs locaux et accueillir l'Ihedate dans des conditions confortables. Qu'ils en soient vivement remerciés, de même que nos hôtes ponctuels, particulièrement la Représentation permanente de la France à Bruxelles qui accueille depuis plusieurs années les promotions d'auditeurs.



La première session, « Des sociétés en transition : nouveaux rapports au temps et à l'espace », qui s'est tenue à Sciences Po, a été animé par **Jean Viard**.

Cette session se situe dans la continuité de la séance inaugurale : il ouvre des questions et des pistes de réflexion qui seront suivies au cours de l'année. Pour ce faire, il n'aborde pas directement le thème de l'aménagement du territoire, mais propose un détour en donnant la parole à ces chercheurs spécialistes des questions de société. Cette année, le choix est fait de prendre comme thème central les rapports entre nomades et sédentaires comme étant l'un des foyers décisifs de transformations et de tensions. Nomadisme des élites vs sédentarité des classes populaires ? Migrants contre nationaux ? Touristes contre autochtones ? Demande d'autorité vs revendication d'autonomie ? Toutes ces oppositions existent, elles peuvent s'exacerber, mais elles sont autant porteuses de tensions que de liens nouveaux. Cette lecture sédentaires/nomades permettra de mettre en question l'évolution des modes de vie, des rapports au temps et à l'espace ; de montrer qu'il existe une économie de la mobilité ; et que le rapport nomades/sédentaires est au cœur des questions migratoires.

<http://www.ihedate.org/vip/?Des-societes-en-transition-nouveaux-rapports-au-temps-et-a-l-espace>



La seconde session, « Les nouvelles figures du système productif », a été animée par **Pierre Veltz** et s'est tenue à l'UIMM.

Ces deux jours de session abordent trois dimensions des nouvelles figures du système productif et des relations entreprises et territoires. Un premier temps consacré à une lecture globale des évolutions, pour planter le décor : qu'est-ce que la mondialisation et comment fonctionne le système productif aujourd'hui, quelles sont les hypothèses d'évolution ? Un deuxième temps consacré, sous forme de débat, à l'évolution des relations et de la démocratie sociale au sein des entreprises : évolution du droit du travail, multiplication des formes d'implication des salariés, présence des collectivités territoriales, mais aussi nouvelles exigences et quête du sens du travail. Un troisième temps consacré à trois récits d'entreprises, chacun reflétant une dimension de la relation au territoire : un groupe coopératif dans une ville sinistrée, une coopérative d'activités dans la métropole parisienne, une entreprise industrielle performante dans un vieux bassin industriel. La dernière partie de la session sera consacrée à une réflexion collective à partir des apports des intervenants.

<http://www.ihedate.org/vip/?Les-nouvelles-figures-du-systeme-productif>



La troisième session, « Quelle démocratie des réseaux ? », a été animée par **Michel Savy et Martin Vanier**. Elle s'est tenue chez Enedis.

Les réseaux seront pris ici au sens large d'infrastructures et de services : route, rail et énergie (la question numérique sera abordée lors de la session consacrée à la ville intelligente). Les réseaux croisent, traversent, relient et débordent les territoires. Les interfaces réseaux/territoires posent en permanence des questions démocratiques : l'évolution vers un mode de contrôle centralité et unilatéral vers des logiques plus ramifiées et plus locales ; les mobilisations contre les travaux d'infrastructures pour des raisons d'opportunité ou de confort ; la circulation des données personnelles ; la revendication d'une diversification et d'une personnalisation des usages, etc. La démocratie, l'aménagement et les réseaux peuvent-ils trouver un terrain d'entente ?

<http://www.ihedate.org/vip/?Quelle-democratie-des-reseaux>



La session 4, « Que gouvernent les autorités politiques ? » s'est déroulée à ERDF. Il a été coordonné par **Patrick Le Galès**.

L'incertitude règne sur la « présence réelle » des citoyens dans la politique : une part importante affiche son retrait de la vie démocratique traditionnelle, nombreux sont ceux qui, pour des raisons de mobilité, s'évadent des maillages institutionnels et en même temps, les mobilisations ponctuelles et inédites semblent se multiplier. Symétriquement, on peut aussi se demander ce que gouvernent réellement les autorités politiques ? La question n'est plus seulement « qui gouverne ? » Mais aussi, et de plus en plus, « qui est gouverné ? » Face à ces transformations des formes de la participation politique, les autorités ont développé de très nombreuses techniques de concertation, consultations, débats publics, etc., particulièrement dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires. Quels bilans peut-on faire de ces nouvelles techniques ? Comment se situe la France par rapport à d'autres pays ?

<http://www.ihedate.org/vip/?Que-gouvernent-les-autorites-politiques>



La session 5, « L'Union européenne, une démocratie supra-étatique ? » a été animé par **Renaud Dehousse**. Elle s'est tenue à la Représentation permanente de la France à Bruxelles.

Toutes les analyses convergent pour conclure que les États ont repris la main sur le fonctionnement et les décisions prises par l'Union Européenne. Mais les gouvernements jouent double jeu, lorsqu'ils invoquent leurs « victoires » bruxelloises, comme s'il fallait à chaque

sommet, faire plier le monstre froid et bureaucratique qu'incarne désormais la Commission. Ce jeu est pervers, parce qu'il contribue à décrédibiliser l'Union Européenne, et alimente le procès du « déficit démocratique ». L'objet de cette session, où l'on n'abordera que marginalement les questions d'aménagement et de développement des territoires, est de faire le point sur ce fameux « déficit démocratique ». Qu'entend-on exactement par déficit démocratique ? L'Union européenne est-elle si éloignée des citoyens ? Comment fonctionnent réellement les institutions communautaires ? Quels rôles jouent les différentes parties-prenantes, représentations, lobbies ?

<http://www.ihedate.org/vip/?L-Union-europeenne-une-democratie-supra-etatique>



La sixième session, « Un maire pour la ville numérique ? », a été animée par **Isabelle Baraud-Serfaty**. Elle s'est tenue à la SMA BTP.

La perception de la « ville intelligente » est en évolution rapide. Il y a deux ans, quand l'IHEDATE avait organisé sa première session sur « les acteurs de la ville intelligente », l'enjeu était de montrer que « la ville intelligente » ne pouvait en aucun cas être réduite à une dimension purement technique. Alors que la « smart city » était souvent présentée comme un catalogue de capteurs, « compteurs intelligents », maquettes numériques et autres produits « innovants », nous voulions interpeller les auditeurs sur le fait que le défi de la ville intelligente est d'abord celui de sa gouvernance, avec le risque que les collectivités ne deviennent spectatrices d'une fabrique et d'une gestion de la ville qui se feraient sans elles : d'un côté, en effet, ce sont surtout les grands groupes privés qui se positionnent sur l'intégration des systèmes urbains et les nouvelles offres de services ; de l'autre côté, les individus connectés en réseau déploient une puissance inédite face aux organisations publiques comme privées, qui bouscule leur rôle traditionnel, voire « marginalise et ringardise leur parole » (cf. la thèse de Nicolas Colin et Henri Verdier selon laquelle cette puissance de la « multitude » serait la loi explicative de l'économie numérique).

Y-aura-t-il alors encore un maire dans la ville numérique ? Comment les collectivités s'organisent-elles pour garder la maîtrise d'une fabrique urbaine de plus en plus coproduite ? En deux ans, toutefois, la plupart des décideurs urbains ont pris conscience de la dimension stratégique que représente la révolution numérique. L'enjeu s'est donc déplacé. Il ne s'agit plus seulement de formuler les bonnes questions mais d'être en mesure de pouvoir commencer à apporter des réponses opérationnelles. Quelles actions doit conduire le maire dans la ville saisie par la révolution numérique ?

Pour y répondre, nous proposons cette fois-ci de nous attarder sur cette dimension technologique que nous avons mise de côté il y a deux ans. Car si la révolution numérique ne peut se réduire à une dimension technologique, il n'empêche que ses soubassements techniques ont des implications fortes sur les modes de fabrique urbaine, et la compréhension de leurs enjeux est indispensable pour saisir les défis adressés aux décideurs urbains. Nous essaierons ainsi de rentrer dans la boîte noire de la fabrique de la ville intelligente pour décrypter les enjeux sociaux, politiques et économiques des nouvelles technologies. En particulier, quelles sont ces nouvelles technologies et comment fonctionnent-elles ? Comment transforment-elles la prise de décision publique ? En quoi les nouveaux « tuyaux » de la ville constituent-ils une rupture par rapport aux grands systèmes techniques urbains qui ont structuré le développement des villes, sur le plan technique mais aussi social et économique, depuis le 19ème siècle ? En quoi ces

nouvelles infrastructures numériques peuvent-elles être mises au service du développement d'un projet métropolitain ? En quoi les espaces publics sont-ils transformés ?

<http://www.ihedate.org/vip/?Un-maire-pour-la-ville-numerique>



La session 7, « Démocratie territoriale, développement communautaire », s'est tenue durant 3 jours dans l'Est parisien, notamment à la communauté d'agglomération Est-Ensemble et a été coordonnée par **Marie-Christine Jaillet**.

Le terme « communautaire » n'a pas bonne presse en France, dès lors qu'il renvoie à des figures particularistes, religieuses ou culturelles. Pourtant, les politiques dites « de la ville » insistent sur la mobilisation active des habitants comme facteur central de la transformation des quartiers populaires qui accueillent aussi des groupes ethniques minoritaires. Comment les acteurs territoriaux résolvent-ils cette tension ? La politique de la ville peut-elle être démocratique ?

<http://www.ihedate.org/?Session-7-14-15-16-octobre-Paris>

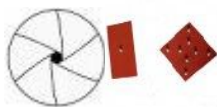
En fin d'année 2015, le Conseil d'administration s'était posé la question de maintenir sur 3 jours cette session consacrée à la cohésion sociale et la politique de la ville, compte-tenu des agendas des auditeurs, dans le cycle 2017. En 2016, la session s'est donc tenue dans l'est parisien pour la dernière fois sur 3 jours. Il convient de noter l'intérêt des visites de terrain qui se sont déroulées en groupe à Bobigny.



La session 8, « Ville durable, ville co-produite », animée par **Marie Krier et Marc Faucheux** au titre de **l'Institut pour la Ville Durable** s'est tenue à Marseille, à Euromed.

Les politiques de développement durable reposent-elles sur des fondements techniques qui donnent encore plus de place aux spécialistes dans la production de la ville ? Ou bien se fondent-elles sur la multiplication « d'initiatives collectives » pour la prise en charge de la qualité de l'environnement et du rapport entre les hommes et leur milieu ? N'est-il pas nécessaire de concilier les deux, pour conjurer les risques sociaux et politiques de la contestation environnementale ? Comment ces deux registres de rationalité peuvent-ils se composer ? Quel peut être le rôle des autorités politiques locales ?

<http://www.ihedate.org/vip/?Ville-durable-ville-coproduite>



La session de clôture des 09 et 10 décembre a traditionnellement été consacrée aux restitutions des ateliers en présence de partenaires, et s'est également tenue traditionnellement au siège du groupe Colas.

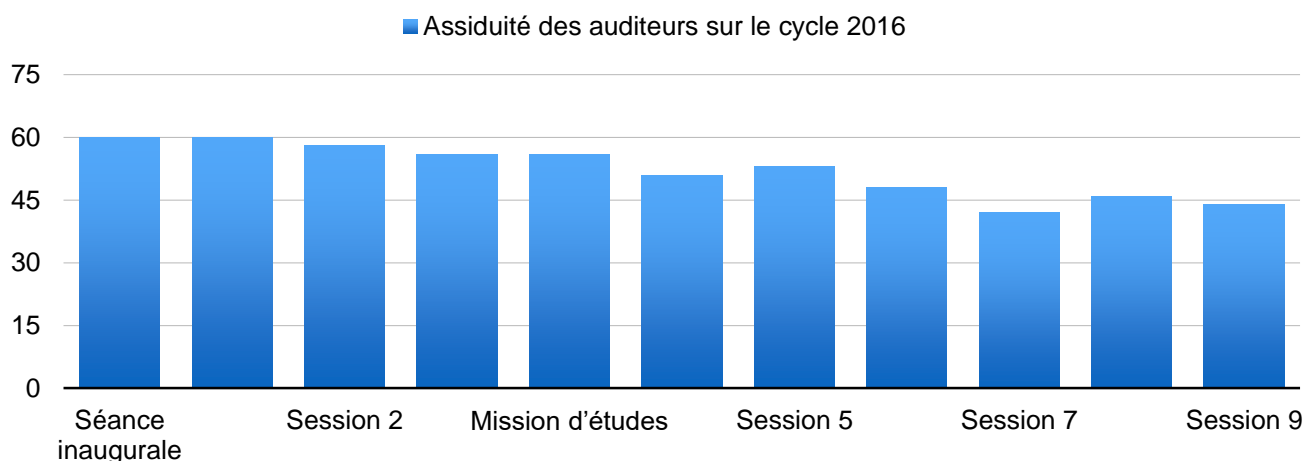
À cette occasion, les certificats de participation au cycle ont été remis aux auditeurs.

Assiduité

L'assiduité se maintient, malgré le constat établi, depuis plusieurs cycles, d'un absentéisme « incompressible » d'une dizaine d'auditeurs par session. Une baisse de participation se produit chaque année au mois de septembre.

Un auditeur a rapidement abandonné le cycle pour des raisons d'agenda, deux auditeurs n'ont pas achevé le cycle, pour des raisons de changements professionnels, un a suivi en pointillés le cycle et deux ont connu des changements d'affectation professionnelle dans les DOM qui ont freiné leur participation lors du dernier trimestre.

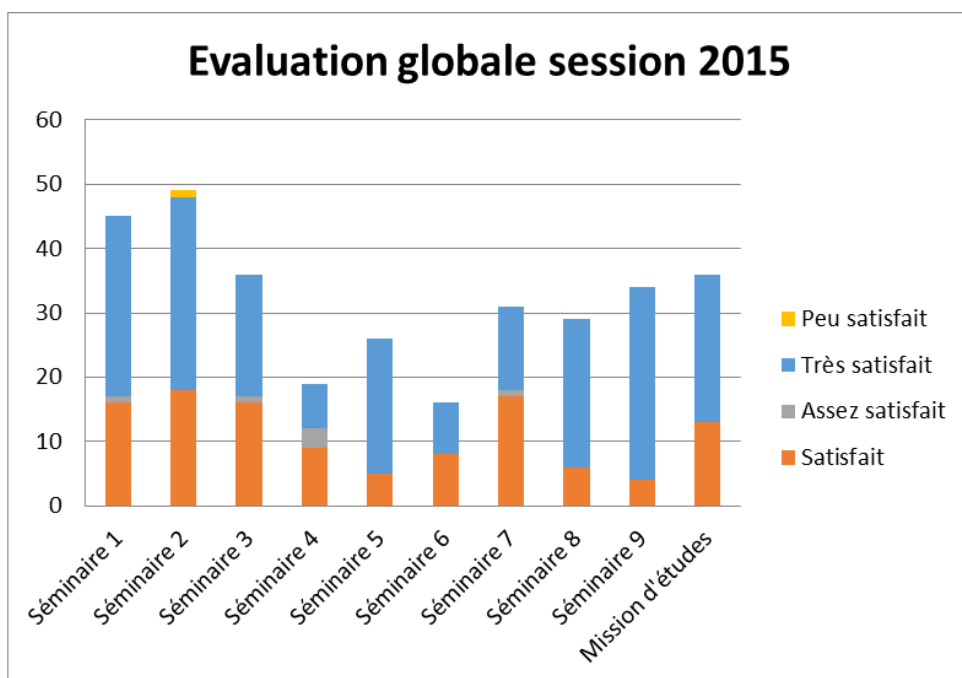
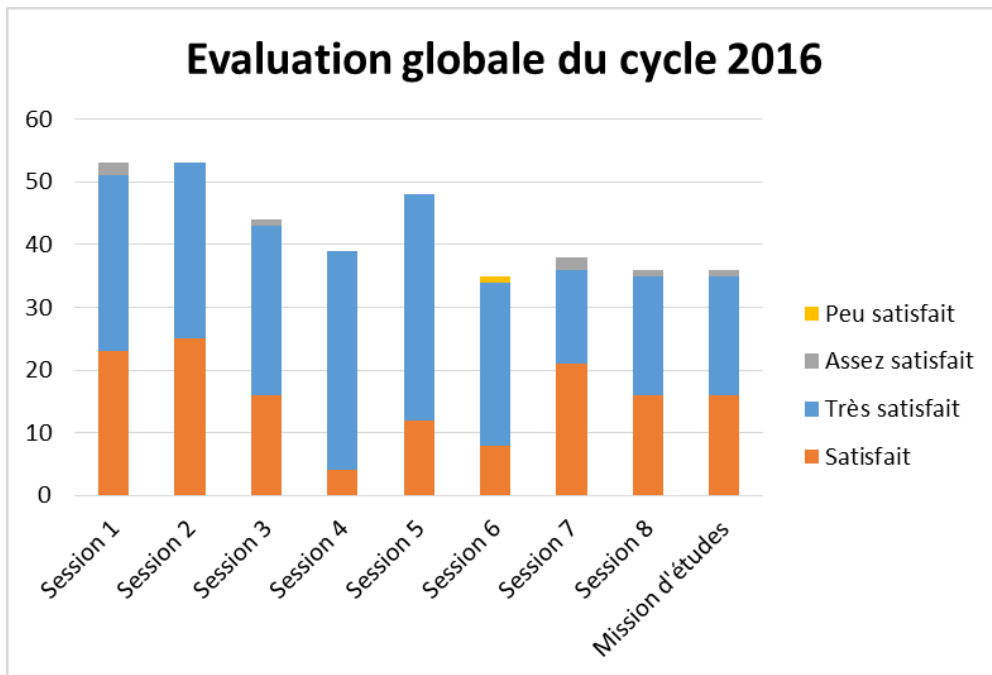
En 2016, l'assiduité moyenne aux sessions s'établit aux alentours de 84% (ce pourcentage ne prend pas en compte les éléments soulignés ci-dessus). L'assiduité était de 82% en 2015, 78,63% en 2014, de 78,30% en 2013, 77, 5% en 2012, 78,5% en 2011 et de 74% en 2010 (76% en 2009).

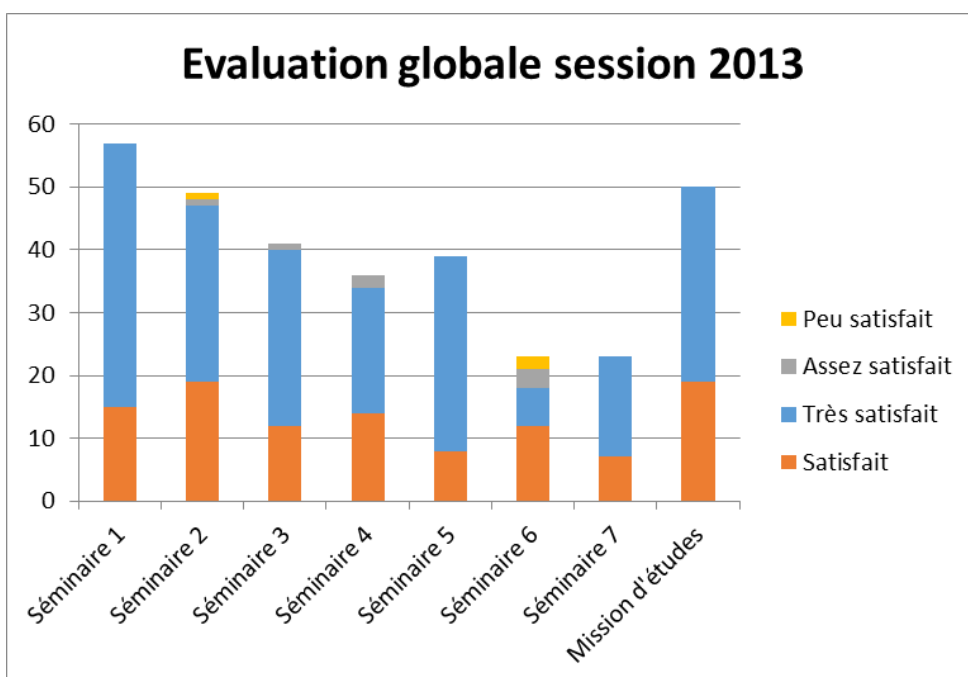
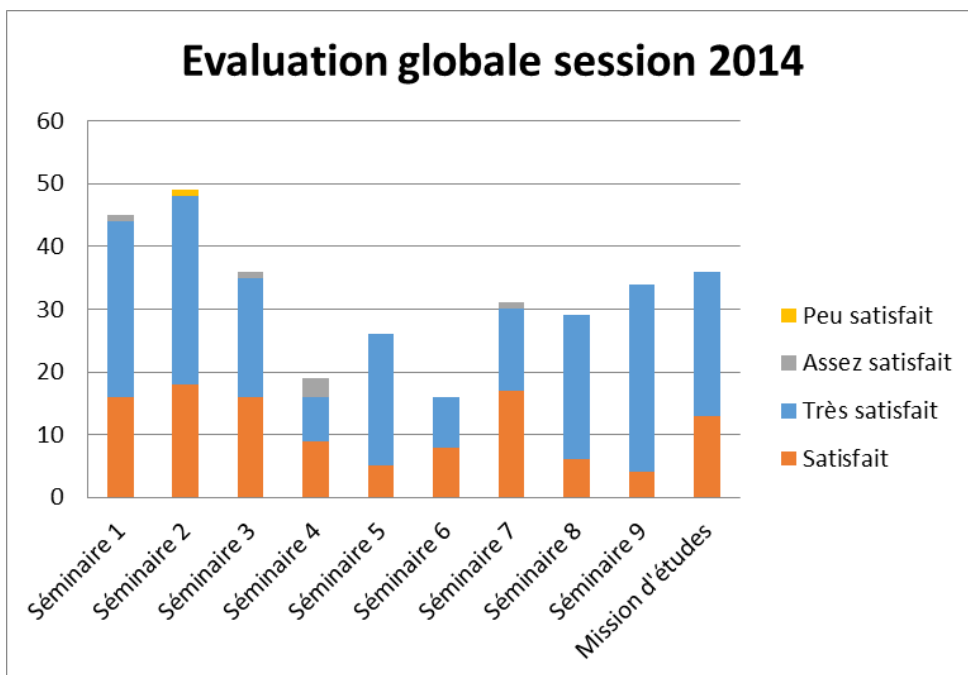


Evaluations

Le cycle continue à être perçu globalement de façon très positive par les auditeurs. Malgré les efforts répétés de l'équipe pédagogique, les évaluations par session ne sont pas toujours

obtenues. Aussi, les histogrammes présentés ci-dessous ont une valeur indicative et sont par ailleurs à mettre en perspective avec le taux de présence.





Les questions de renouvellement des coordinateurs scientifiques et des intervenants sont régulièrement débattues dans les instances statutaires de l'Ihedate. Il est proposé ci-dessous quelques éléments d'objectivation :

Il apparaît un renouvellement plutôt moindre des coordinations scientifiques dont la majorité sont assurées par les conseillers scientifiques ; cette relative pérennité présente l'avantage de contribuer au maintien de la qualité pédagogique recherchée.

Par contre, les intervenants sont renouvelés à hauteur de 40% environ chaque année, voire à presque 50% entre les cycles 2015 et 2016. Ceci est une des traductions de la mission assurée par le conseil scientifique de veille et d'apport d'un vivier d'intervenants.

La mission d'études aux Pays-Bas, Aménagement et démocratie, où en est le consensus néerlandais ?



Résumé

C'est à Rotterdam et Amsterdam que la mission s'est effectuée, à la rencontre des acteurs locaux de l'aménagement : responsables politiques, chercheurs, entrepreneurs et citoyens. Les Pays-Bas sont apparus comme une nation où le concept "d'individualisme au service de l'action collective" prédomine, fruit d'une histoire rythmée par les contraintes imposées par le territoire et où le pragmatisme et le consensus se présentaient comme les seules réponses. La négociation est alors devenue le principe moteur de la prise de décision politique, dans un pays à la culture entrepreneuriale particulièrement développée et où l'Etat est souvent cantonné à ses missions régaliennes. Alors que la France et les Pays-Bas partagent de nombreuses problématiques économiques et sociales, le socle social et idéologique sur lequel repose le système néerlandais a permis de questionner les modalités d'un aménagement démocratique français : dans quelle mesure l'idéalisme français peut-il constituer un obstacle aux pratiques démocratiques que le pragmatisme néerlandais rend possible ?

Programme

Lundi 4 avril

Généalogie de l'aménagement néerlandais

Mardi 5 avril

Aménagement et compétitivité dans la mondialisation

Mercredi 6 avril

Amsterdam

Jeudi 7 avril

La concertation comme moteur de l'aménagement

Vendredi 8 avril

Agriculture et aménagement



Les ateliers

L'objectif est d'élaborer un rapport d'expertise répondant à une question problématique, posée si possible par un partenaire de l'IHEDATE, et d'organiser une demi-journée de restitution lors de la dernière session du cycle. À cette fin, les auditeurs se répartissent entre les ateliers. Les deux jours consacrés aux ateliers dans le calendrier du cycle (fin juin) permettent d'entendre le partenaire et des experts.

Lors de la restitution, le groupe a carte blanche : présentation du problème, présentation des principales conclusions ; invitation d'intervenants ; mise en scène des débats et des controverses (y compris au sein du groupe).

Les groupes sont jugés aux résultats sur les trois points suivants : capacité à construire une expertise collective ; capacité à produire un support visuel didactique et stratégique ; capacité à construire et animer une demi-journée de restitution.

Les attendus :

- Une note de synthèse, d'intentions,
- Une note d'expertise de 10-15 pages d'apport au commanditaire d'éclairages,
- Un support visuel de la présentation devant l'ensemble de la promotion. Ce support visuel est construit en fonction de la stratégie de présentation choisie devant la promotion, mais a minima, il doit être didactique et politique.
- L'organisation d'une ½ journée (3h) de restitution devant l'ensemble de la promotion, lors de la dernière session du cycle.

L'ensemble donne lieu à un compte rendu mis en ligne sur le site de l'IHEDATE.

L'Ihodate remercie chaleureusement les partenaires et commanditaires 2016, l'ASFA et APRR, Eole et les hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Atelier 1 : Mobilités périurbaines : la route négociée ? accompagné par Laurence Guillerm et Christophe Boutin de l'ASFA

Contexte

Les transports collectifs en site propre ont longtemps représenté le moyen d'assurer un transport de masse, propre et démocratique. Mais la vague des investissements dans ces dispositifs atteint ses limites : tram et métros ne fonctionnent que dans des territoires où l'on peut massifier les flux et à l'usage, ils se révèlent peu souples et finalement pas toujours adaptés à la réalité des déplacements. Si certains investissements d'envergure sont prévus (grand Paris express, deuxième ligne de métro à Rennes), l'étendue des aires urbaines et la diversité des trajets et des motifs de déplacements, qui tendent à transgresser les échelons administratifs repose la question de la pertinence de la route comme infrastructure multimodale et adaptée à une mobilité très diffuse. L'exemple madrilène, où un réseau de car express fait office de RER, montre le potentiel des modes routiers comme mode de transport massif. Mais cette infrastructure sera d'autant plus efficace si elle sait s'adapter à la diversité des pratiques, des modes et des motifs de mobilité. L'innovation dans le champ de la mobilité routière sera sans doute technologique et organisationnelle ; elle sera surtout démocratique, à partir d'une compréhension des usages, des attentes et de la mise en œuvre de régulations collectives.

Question : Comment inclure les usagers dans des usages collectifs de l'infrastructure routière ?

Atelier 2 : Démocratie sanitaire et aménagement de la ville accompagné par Emmanuel Vigneron, professeur de géographie et notamment géographe de la santé à l'université de Montpellier, animateur du groupe Santé des anciens auditeurs de l'Ihedeate

Contexte :

Le monde de la santé a connu une évolution considérable, sous l'impact de deux phénomènes. D'une part, l'évolution du système de santé lui-même (et les controverses qui agitent le milieu médical) ont contribué à donner plus de place aux usagers et aux malades au sein du système de soin et de fonctionnement des institutions hospitalières. D'autre part, le vieillissement de la population et la montée des maladies chroniques donne plus de place au patient, dans la relation aux soignants et dans la responsabilisation face aux traitements. L'hôpital est de plus en plus hors les murs, inscrit dans des réseaux urbains.

Question : Ces évolutions rejouent-elles sur les conceptions de l'aménagement sanitaire ? La forme des hôpitaux et des cliniques évolue-t-elle ? Les réseaux ville-hôpital s'inscrivent-ils dans le fonctionnement urbain ? Les usagers, patients, habitants sont-ils consultés sur l'organisation des soins et leur impact sur l'aménagement urbain ?

Atelier 3 : peut-on concevoir collectivement un moyen de transport en communs ? accompagné par Anne Barlet, ancienne déléguée à la direction des relations institutionnelles de la SNCF, consultante

Contexte :

Le prolongement du RER E vers l'Est vise non seulement à assurer une nouvelle liaison avec la Défense, mais aussi jusqu'à Mantes la Jolie. En fait, Eole s'inscrit dans l'ensemble des chantiers qui visent à doter l'Île-de-France d'un véritable réseau de transport, là où n'existait qu'un ensemble de lignes radiales. Cet effet réseau change la donne du rapport entre les usagers et le moyen de transport : les connexions facilitées, le passage par le centre évité, ouvrent de très nombreuses opportunités nouvelles. Cependant, pour que cet effet prenne corps, il faut associer les différentes parties prenantes, au-delà de l'infrastructure, au « design » et au fonctionnement des services de mobilité : non seulement la question des fréquences, mais aussi celle des services embarqués, du fonctionnement des gares, des opérations d'aménagement autour d'elles, etc.

Question : Comment bien identifier les parties prenantes d'un tel chantier, dans la perspective du réseau ? Comment proposer des services polyvalents, incluant une diversité d'usages, au-delà des déplacements pendulaires quotidiens ? Quels dispositifs pour faire d'Eole un service de mobilité coproduit avec ses parties-prenantes ?

La vidéo de la dernière session 2016 est en ligne sur le site.

<http://www.ihedeate.org/vip/?Ateliers-2016>

3. Vie associative

Le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises afin d'élaborer le programme du cycle et assurer la cohérence des sessions du cycle 2015-2016.

Le conseil d'administration s'est réuni, conformément aux statuts, à deux reprises : le 02 mars 2016 et le 14 décembre 2016.

En termes de gouvernance, lors du conseil d'administration du 02 mars 2016, Daniel Tardy, président de l'Ihedate depuis 2004 -qui avait exprimé son souhait de passer la main au mois de décembre 2015-, s'est retiré de sa fonction. Pierre Calvin, représentant le groupe Colas depuis 2004 au sein du conseil d'administration, ex-président honoraire de l'association des anciens auditeurs de l'Ihedate, a été élu à la présidence de l'Institut pour la durée du mandat restant à courir.

Pour mémoire, le mandat du conseil d'administration et de son président, hormis pour le collège des adhérents actifs (annuel), s'achèvera au mois de janvier 2018.

Le conseil d'administration du 14 décembre 2016, jour de la séance inaugurale du cycle 2016-2017 a été l'occasion de remercier vivement Philippe Estèbe, directeur de l'Ihedate depuis 2008 pour la qualité du travail conduit.

Par ailleurs, l'année 2016 a confirmé l'intérêt d'accueillir, conformément aux statuts adoptés en octobre 2014, au titre du collège des adhérents actifs, deux représentants de la promotion en cours, ce qui apporte une vision éprouvée et constructive de l'Institut par les bénéficiaires des cycles, au-delà des évaluations.

Une assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2015, de vote du budget 2016 et de discussion de la thématique du cycle 2017 s'est déroulée le 04 mai 2016.

Les comités de pilotage se sont tenus avec une fréquence, sauf exceptions, mensuelle : les Copil assurent le suivi de l'activité de l'Ihedate et procède aux ajustements nécessaires au bon fonctionnement pédagogique et administratif de l'Institut.

Enfin, un *Bureau*, au mois de septembre 2016 a traité de la question évoquée plus avant des modalités du partenariat avec le CGET.

Composition consolidée du conseil d'administration 2016

Collège des partenaires stratégiques

- Jean-Christophe Baudouin, Commissariat général à l'Égalité des Territoires,
- Jean-Michel Thornary succède à Marie-Caroline Bonnet-Galzy, Commissariat général à l'Égalité des Territoires,
- Véronique Mercier, Caisse des dépôts et consignations,
- Elisa Vall promotion Ihedate 2012, succède à Thomas Sanchez, Caisse des dépôts et consignations

Collèges des partenaires de référence

-

Collège des partenaires associés

- Pierre Calvin, Groupe Colas, président de l'Ihedate, promotion Ihedate 2005
- Claire Bernard, Association des régions de France
- Jean-Baptiste de Prémare, Union des syndicats de l'Industrie routière française promotion Ihedate 2002
- Daniel Tardy, Fédération nationale des travaux publics

Collège des adhérents actifs

- Magali Fitzgibbon, INRIA, promotion Ihedate 2016
- Dominique Forgues, Auchan Retail France, promotion Ihedate 2016

Collège des anciens auditeurs

- Blandine Alglave, promotion Ihedate 2013
- Yves-Laurent Sapoval, promotion Ihedate 2013

Collège des personnalités qualifiées

- Marie-Anne Bacot, CGEDD, promotion Ihedate 2000
- Philippe Duron, député du Calvados, promotion Ihedate 2000
- Jacques Savatier, Groupe La Poste, promotion Ihedate 2005
- Pierre Veltz, président du conseil scientifique

Composition du Bureau 2016

Président

Pierre Calvin, Groupe Colas, président de l'Ihedate, promotion Ihedate 2005

Vice-présidents

Jean-Michel Thornary, Commissariat général à l'Égalité des Territoires
Elisa Vall promotion, Caisse des dépôts et consignations, Ihedate 2012

Trésorier

Jean-Baptiste de Prémare, Délégué général de l'Union des syndicats de l'Industrie routière française, promotion Ihedate 2002

Secrétaire

Jean-Christophe Baudouin, Commissariat général à l'Égalité des Territoires

4 Le cycle 2016 - 2017

Cycle 2017

En 2017, le thème « fil rouge » est « Les territoires et le monde »

Notre rapport au monde semble se dérouler uniquement sous le signe de la « mondialisation » (ou, pour utiliser le terme anglais plus précis, de la « globalisation »), dont la traduction concrète en matière d'aménagement et de développement des territoires est souvent comprise comme une injonction à la compétition/compétitivité des territoires dont seules les métropoles sortent gagnantes.

Ainsi, le pays peut apparaître aux yeux de nombreux habitants, acteurs et observateurs, comme coupé en deux entre les gagnants mondialisés et les perdants laissés à l'écart. D'où une demande de protection et de sécurité adressée à l'Etat, qui s'exprime volontiers sur le mode du repli protectionniste sur l'espace national.

Or, rabattre sur la seule concurrence marchande le rapport au monde des différents territoires qui composent un pays comme la France est extrêmement réducteur : l'environnement, les migrations, la culture, le tourisme, l'agriculture, les grands événements sportifs ou culturels, l'éducation, les médias sont quelques-uns des champs où se tissent tous les jours des formes spécifiques de relations entre les territoires et le reste du monde.

L'Ihodate propose en 2017 d'explorer les multiples facettes de ces liens qu'entretiennent les territoires au-delà des cadres nationaux, sans toujours que leurs responsables, habitants ou usagers se les représentent. Les sessions et la mission d'étude permettront de comprendre que le marché globalisé n'est pas la seule figure du « monde » et que les métropoles n'ont pas le monopole de la relation au reste du monde.

En 2017, la promotion compte 58 auditeurs, dont 4 sont issus du partenariat avec la direction de la ville et de la cohésion urbaine du Commissariat général à l'Egalité des territoires et 31 des autres membres adhérents à l'Ihodate, ce qui permet de maintenir une diversité d'auditeurs, un peu moins de la moitié venant d'autres horizons.

5- Partenariats et agréments, faits marquants

- La convention triennale 2015 – 2017 avec le CGET a connu un incident au cours de l'été 2016 avec d'une part l'information d'une baisse du montant de la subvention annuelle, en cours d'exercice, à hauteur de 30%, et, d'autre part, la dénonciation de la convention triennale.

L'Ihodate se félicite de la mobilisation de ses membres qui a permis d'infléchir la décision ministérielle, d'obtenir une nouvelle marque de confiance en l'objet poursuivi par l'Institut et d'aboutir à la poursuite du cycle 2016 dans de bonnes conditions.

- La convention triennale 2014 – 2016 avec la Caisse des dépôts appelle un renouvellement.

L'association des anciens auditeurs de l'lhedate continue à contribuer activement à animer le réseau des auditeurs via les activités (visites – apéro-débats) organisées lors du cycle et également à proposer, suggérer, enrichir les contenus du cycle.

Enfin, un groupe d'entreprises du collège des partenaires associés a, au second semestre 2016 amorcé une nouvelle phase de prospection de nouveaux partenaires.

6- Examen des comptes annuels arrêtés au 31/12/2016

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 en page 26.

Comptes annuels 2016

ACTIF	31/12/2016			31/12/2015
	Valeur brute	Amt/Prov	Valeur Nette	Valeur nette
<u>Actif immobilisé</u>				
Immobilisations incorporelles	1 314,36	1 314,36	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	6 827,94	4 334,96	2 492,98	3 319,27
Immobilisations financières			0,00	0,00
Total I	8 142,30	5 649,32	2 492,98	3 319,27
<u>Actif circulant</u>				
Avances & Acomptes	870,00		870,00	819,00
Adhésions à encaisser	110 500,00	13 500,00	97 000,00	108 583,00
Autres créances	3 706,50		3 706,50	2 362,50
Trésorerie placée	427 710,28		427 710,28	502 185,99
Trésorerie disponible	94 519,98		94 519,98	6 228,99
Charges constatées d'avance	7 129,15		7 129,15	2 976,69
Total II	644 435,91	13 500,00	630 935,91	623 156,17
TOTAL GENERAL	652 578,21	19 149,32	633 428,89	626 475,44

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
<u>Fonds propres</u>		
Autres réserves	381 097,34	389 680,64
Résultat de l'exercice	18 737,04	-8 583,30
Total I	399 834,38	381 097,34
Provisions pour risques et charges	2 325,60	
Total II	2 325,60	0,00
<u>Dettes</u>		
Emprunts & Dettes financières		
Avances & Acomptes reçus	2 500,00	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	131 350,79	214 321,95
Dettes fiscales et sociales	43 248,53	29 541,48
Autres dettes	169,59	1 514,67
Produits constatés d'avance	54 000,00	
Total III	231 268,91	245 378,10
TOTAL GENERAL	633 428,89	626 475,44

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2016	31/12/2015
<u>Produits d'exploitation</u>		
Subventions & Cotisations	616 500,00	633 000,00
Reprises/amortissements & provisions	28 000,00	
Autres produits		
Total des produits d'exploitation	644 500,00	633 000,00
<u>Charges d'exploitation</u>		
Autres achats & charges externes	499 154,16	539 844,08
Impôts,taxes & versements assimilés	672,86	490,28
Salaires & traitements	107 892,55	94 598,17
Charges sociales	46 135,74	39 552,81
Dotation aux amortissements	1 646,26	1 388,76
Dotation aux dépréciations /actif circulant		17 500,00
Dotation aux provisions	2 325,60	
Autres charges	20 550,00	50,00
Total des charges d'exploitation	678 377,17	693 424,10
Résultat d'exploitation	-33 877,17	-60 424,10
<u>Produits financiers</u>		
Autres intérêts et produits assimilés	2 726,58	3 384,79
Produits nets sur cessions de V.M.P.	0,37	17,99
Total des produits financiers	2 726,95	3 402,78
<u>Charges financières</u>		
Autres intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	8,56	22,26
Total des charges financières	8,56	22,26
Résultat financier	2 718,39	3 380,52

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2016	31/12/2015
Résultat courant avant impôts	-31 158,78	-57 043,58
<u>Produits exceptionnels</u>		
Produits exceptionnels/ opérations de gestion	50 423,82	49 521,78
Produits exceptionnels/ opérations en capital		
Reprises sur provisions		
Total des produits exceptionnels	50 423,82	49 521,78
<u>Charges exceptionnelles</u>		
Charges exceptionnelles/ opérations de gestion	20,00	472,50
Charges exceptionnelles/ opérations en capital		
Dotation aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	20,00	472,50
Résultat exceptionnel	50 403,82	49 049,28
Impôt	508,00	589,00
Total des produits	697 650,77	685 924,56
Total des charges	678 913,73	694 507,86
Bénéfice ou perte	18 737,04	-8 583,30

Budget prévisionnel 2017

Dépenses		617 600 €
Frais de structure	348 350 €	
Communication	8 000 €	
Cycle/ Frais pédagogiques	80 400 €	
Logistique sessions	72 100 €	
Mission d'études	108 250 €	
Impôts	500 €	
Recettes		617 600 €
Subventions	210 000 €	
Cotisations	151 000 €	
Participation à la formation	254 00 €	
Produits financiers	2 600 €	

Budgets réalisés et prévisionnel 2017 Conseil d'administration 22 02 2017						
Dépenses						
rappel prévisionnel						
1	Frais de structure	2015	Réalisé 2015	Prévisionnel 2016	Réalisé 2016	prévisionnel 2017
11	Frais généraux					
111	amortissement et maintenance infor	3 000,00 €	2 588,76 €	2 600,00 €	2 846,26 €	2 600,00 €
112	fournitures de bureau/location phot	1 000,00 €	999,81 €	1 000,00 €	1 808,08 €	1 000,00 €
113	téléphone/Fax/Compostage	1 600,00 €	1 888,07 €	1 600,00 €	3 701,17 €	2 000,00 €
114	location de bureau	44 000,00 €	43 517,84 €	42 000,00 €	44 487,71 €	42 000,00 €
115	assurances	1 700,00 €	1 668,60 €	1 700,00 €	1 721,66 €	1 700,00 €
116	abonnements	700,00 €	742,25 €	750,00 €	644,92 €	750,00 €
117	services bancaires & enregistrements	2 200,00 €	1 381,32 €	1 500,00 €	1 700,76 €	1 500,00 €
118	comptabilité		245,60 €		405,00 €	
119	commissariat aux comptes	6 400,00 €	6 528,00 €	6 400,00 €	6 620,00 €	6 400,00 €
120	missions et réceptions	2 800,00 €	2 398,04 €	1 500,00 €	1 427,84 €	2 500,00 €
121	cadeaux de remerciements	400,00 €	297,55 €	400,00 €		400,00 €
	sous-total frais généraux	63 800,00 €	62 355,84 €	59 450,00 €	65 363,40 €	60 850,00 €
12	Conception et coordination pédagogique					
12.1	direction	120 000,00 €	120 960,00 €	120 000,00 €	120 960,00 €	
2.1.1	direction (recouvrement)			30 000,00 €		243 500,00 €
12.2	coordination pédagogique	86 000,00 €	134 641,26 €	86 000,00 €	160 595,90 €	
12.3	coordination logistique	54 000,00 €		54 000,00 €		
	sous-total coordination	260 000,00 €	255 601,26 €	290 000,00 €	281 555,90 €	243 500,00 €
12.4	animation, maintenance du site	41 500,00 €	37 873,40 €	10 000,00 €	8 612,67 €	9 000,00 €
12.5	Captation sessions, montage vidéos, synthèses/graphisme			35 000,00 €	38 631,30 €	35 000,00 €
	sous-total personnel	301 500,00 €	293 474,66 €	335 000,00 €	328 799,87 €	287 500,00 €
	Total frais de structure	365 300,00 €	355 830,50 €	394 450,00 €	394 163,27 €	348 350,00 €
2	Communication					
21	plaquette/trombinoscope/certificats	2 500,00 €	2 559,64 €	3 000,00 €	5 290,00 €	2 000,00 €
22	Edition /publication	4 000,00 €	1 259,67 €	6 000,00 €	6 330,00 €	6 000,00 €
	Total communication	6 500,00 €	3 819,31 €	9 000,00 €	11 620,00 €	8 000,00 €
3	Cycle					
32	coordinateurs					
321	sessions	35 000,00 €	32 146,56 €	29 200,00 €	22 758,59 €	26 200,00 €
322	ateliers	9 000,00 €	10 825,08 €	9 700,00 €	7 000,00 €	9 700,00 €
	sous total encadrement scientifique	44 000,00 €	42 971,64 €	38 900,00 €	29 758,59 €	35 900,00 €
33	Intervenants					
331	conférenciers sessions	35 000,00 €	39 900,00 €	37 700,00 €	29 360,00 €	36 000,00 €
332	Conférenciers séances Immochan			2 000,00 €	1 600,00 €	0,00 €
333	Intervenants ateliers	3 000,00 €	19 220,00 €	8 800,00 €	7 800,00 €	8 500,00 €
	sous-total intervenants	38 000,00 €	59 120,00 €	48 500,00 €	38 760,00 €	44 500,00 €
	Total frais pédagogiques	82 000,00 €	102 091,64 €	87 400,00 €	68 518,59 €	80 400,00 €
4	logistique sessions-ateliers					
41	restauration	36 000,00 €	44 807,26 €	40 000,00 €	50 634,44 €	43 500,00 €
42	Déplacements promotion Bruxelles (I	15 700,00 €	20 016,95 €	15 700,00 €	12 622,39 €	7 000,00 €
43	locations bus (atelier - visites)	2 500,00 €	6 524,67 €	2 000,00 €		4 400,00 €
44	Hébergement promotion Bruxelles	11 000,00 €	14 234,83 €	10 700,00 €	11 138,49 €	8 700,00 €
45	Frais déplacements et hôtellerie intervenants					8 500,00 €
	Total logistique sessions	65 200,00 €	85 583,71 €	68 400,00 €	74 395,32 €	72 100,00 €
5	Mission d'études					
50	préparation mission d'études (conver	12 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
51	Trajet	52 000,00 €	44 086,71 €	9 500,00 €	11 013,50 €	35 000,00 €
52	Transports locaux (bus+bateau)			2 150,00 €	4 829,75 €	9 000,00 €
53	Hébergement	26 000,00 €	49 704,19 €	42 000,00 €	38 507,62 €	25 000,00 €
54	Restauration	8 600,00 €	5 030,46 €	10 500,00 €	13 674,73 €	10 000,00 €
55	Interprète & matériel	5 500,00 €	6 771,00 €	6 000,00 €	11 859,55 €	3 000,00 €
56	Location de salles	2 400,00 €	2 206,58 €	2 500,00 €		1 500,00 €
57	Conférences	5 000,00 €	7 800,00 €	4 950,00 €	9 615,34 €	5 000,00 €
58	Visites			750,00 €	679,50 €	750,00 €
59	Commission agence	7 500,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	Total mission d'études	119 000,00 €	128 598,94 €	96 350,00 €	109 179,99 €	108 250,00 €
	Total logistique	184 200,00 €	214 182,65 €	164 750,00 €	183 575,31 €	180 350,00 €
	Total général	638 000,00 €	675 924,10 €	655 600,00 €	657 877,17 €	617 100,00 €
	Dotation provision Dépréciat Actif circulant		17 500,00 €			
	Pertes sur créances irrécouvrables				20 500,00 €	
	Charges exceptionnelles		472,50 €		20,00 €	
	Impôts		589,00 €	500,00 €	508,00 €	500,00 €
	Total		694 485,60 €	656 100,00 €	678 905,17 €	617 600,00 €
Recettes prévisionnelles						
Subventions						
	CGET Programme 112		80 000,00 €	80 000,00 €	71 000,00 €	80 000,00 €
	CGET DVCU Programme 147					30 000,00 €
	CDC		80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
	Ministère de l'Intérieur		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	- €
	Ministère de l'Ecologie		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Ville de Paris		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Immochan		1 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
	Total subventions		191 000,00 €	193 000,00 €	184 000,00 €	210 000,00 €
Cotisations						
	AA-Ithedata			3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	AdCF		8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	ARF		20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €
	ASFA		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Bouygues Construction		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	COLAS		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	EDF		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	ENEDIS		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	FNTP		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	IMMOCHAN		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	La Poste		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	SNCF Réseau		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	RTE		15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
	SMABTP		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	SNCF Mobilité		10 000,00 €	- €	- €	- €
	UIMM		- €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	USIRF		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Total cotisations		163 000,00 €	166 000,00 €	166 000,00 €	151 000,00 €
	Participation à la formation		279 000,00 €	267 500,00 €	266 500,00 €	254 000,00 €
	Produits financiers (nets)		3 380,52 €	2 600,00 €	2 718,39 €	2 600,00 €
	Sous total		636 380,52 €	629 100,00 €	619 218,39 €	617 600,00 €
	Reprise sur provisions-produits exceptionnels		49 521,78 €		50 423,82 €	
	Reprise provision dépréciation actif circulant				28 000,00 €	
	Prélèvement sur réserve			30 000,00 €		
	Total général		685 902,30 €	659 100,00 €	697 642,21 €	617 600,00 €
	Résultat		8 583,30 €	3 000,00 €	18 737,04 €	- €

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2016

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

Cette annexe s'intègre au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est 633 428,89 euros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat positif de 18 737,04 euros.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables, définies par le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à l'établissement des comptes annuels des associations et par le règlement 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable général, ont été appliquées, dont le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits et comptabilisés est la méthode des coûts historiques.

La dépréciation des éléments du bilan est prise éventuellement en compte par l'intermédiaire de provisions spécifiques.

Les fonds propres tel qu'ils figurent au bilan résultent de la différence entre les actifs et les passifs de l'association.

II – COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

2.1. BILAN ACTIF

2.1.1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet d'un plan d'amortissement déterminé selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens:

- Logiciel, amortissement linéaire, durée 1 an
- Matériel de bureau, amortissement linéaire, durée 3 ans

IMMOBILISATIONS

NATURE	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS-MISE AU REBUT	FIN EXERCICE
Logiciel	1 314			1 314
Matériel de bureau	6 008	820		6 828
TOTAL	7 322	820		8 142

AMORTISSEMENTS

NATURE	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Logiciel	1 314			1 314
Matériel de bureau	2 689	1 646		4 335
TOTAL	4 003	1 646		5 649

2.1.2 ETAT DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En 2016, toutes les factures d'appel de cotisation émises sur l'exercice ont été comptabilisées.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif Circulant			
Avances & Acomptes	870	870	
Clients douteux	13 500		13 500
Autres créances clients	97 000	97 000	
Clients factures à établir		0	
Autres créances	3 707	3 707	
Total	115 077	101 577	13 500

Les clients douteux correspondent à des contributions de 2012 à 2013 du collège Auditeurs qui auraient dû être reçues par l'IHEDATE et qui n'ont pas été versées. Le montant total de la créance a fait l'objet d'une provision pour créance douteuse.

Les créances douteuses de 2009 à 2011 ainsi qu'une cotisation de 2014 non reçue ont été enregistrées en perte irrécouvrable au 31 Décembre 2016.

2.1.3 ETAT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Etant donné l'amorce d'un rendement négatif des SICAV monétaires en début d'exercice, celles détenues par l'IHEDATE ont été cédées.

2.1.4 DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
Abonnements	255	261
Contrat location & assurance	1 123	1 106
Assurance RC	113	1 610
Abonnement téléphonique	38	
Voyage d'étude	5 600	
Total	7 129	2 977

2.2. BILAN PASSIF

2.2.1 ETAT DES FONDS ASSOCIATIFS

La baisse de 8 583,30 € constatée sur les autres réserves correspond à l'affectation du résultat de l'année 2015.

Le total des fonds associatifs s'élève après résultat 2016 à 399 834,38 €.

	Comptes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Comptes à la clôture de l'exercice
Autres réserves	389 681		-8 583	381 097
Résultat de l'exercice	-8 583	18 737	8 583	18 737
Total	381 097	18 737	0	399 834

2.2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste est constitué d'une provision pour départ à la retraite.

Calcul de l'indemnité due en cas de départ à la retraite à l'initiative du salarié. L'indemnité tient compte de l'ancienneté du salarié au 31 Décembre de l'exercice et de son salaire au 1er Janvier de l'exercice suivant. Les charges salariales sont calculées en fonction du taux moyen de l'exercice pour la catégorie professionnelle (cadre ou etam). Cette méthode permet d'avoir à tout moment en provision le montant de l'indemnité de départ qui serait due au salarié si son âge lui permettait de prétendre à la retraite.

Nature	Début exercice	Dotation	Reprise	Fin exercice
Indemnité de départ		2 326		2 326
Total		2 326		2 326

2.2.3 ECHEANCIER DES DETTES

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes reçus	2 500	2 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	131 351	131 351	
Fournisseurs non payés	20 121	20 121	
Provision sur factures non parvenues	111 230	111 230	
Dettes fiscales & sociales	43 249	43 249	
Autres dettes	170	170	
Produits constatés d'avance	54 000	54 000	
Total	231 269	231 269	

2.2.4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs factures non parvenues	111 230	142 554
Charges à payer	163	670
Dettes personnel à payer	11 374	7 165
Charges sociales à payer	6 183	4 029
Autres impôts & taxes à payer	1 518	1 849
Total	130 468	156 266

Le poste « factures fournisseurs non parvenues » inclut tous les honoraires à verser aux personnes intervenues pendant les séminaires, ateliers ou voyages organisés par l'association au cours de l'exercice écoulé. Celles issues des structures des partenaires et commanditaires interviennent à titre gracieux compte tenu des relations sauf exception des organes de direction de l'IHEDATE.

Les provisions constatées sur les exercices précédents et qui n'ont pas fait l'objet d'un règlement effectif font l'objet d'une reprise sur 3 ans.

Le montant total des reprises effectuées sur l'exercice 2016 au titre des exercices précédents s'élève à 48 111,60 €. Ce montant a été comptabilisé dans un compte de produit exceptionnel.

2.2.5 DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS	31/12/2016	31/12/2015
Cotisation Etat	30 000	
Contribution auditeurs	24 000	
Total	54 000	0

Au 31 décembre 2016, les produits constatés d'avance concernent une cotisation de CGET pour concevoir et animer, dans le cadre de la politique de la ville, 3 rencontres régionales ainsi que des contributions de 6 Auditeurs versées sur 2016 au titre de l'exercice 2017.

III – AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES NETTES

	France	Etranger	Total
Subventions Etat	91 000		91 000
Collectivités Territoriales	38 000		38 000
Grands Opérateurs	80 000		80 000
Entreprises	141 000		141 000
Auditeurs	266 500		266 500
Total	616 500	0	616 500

3.2 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
ETAT	91 000	91 000	91 000		0
Total	91 000	91 000	91 000	0	0

3.3 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

3.3.1 GESTION DE L'IHEDATE

Le temps consacré à l'association par son Président et son Trésorier a été évalué à 500 heures au cours de l'exercice.

Le traitement administratif et comptable de l'association est assuré par des salariés de FNTP dans le cadre d'une assistance gratuite. Le temps passé par ces personnes a été évalué à 330 heures pour l'exercice 2016.

La FNTP met à disposition, de façon gracieuse, des salles pour assurer les réunions de COPIL, de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale ainsi que pour le travail du Président et du Trésorier.

Le coût des vacances annulées en 2016 qui s'élèvent à 48 111,60 € constitue une contribution volontaire en nature sur les exercices antérieurs, dans la mesure où elles n'ont pas été facturées par les intervenants, leurs prestations ont donc été réalisées à titre gracieux.

3.3.2 MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Organismes	Adresse	Dates	Nb jours
Sciences Po Paris	28 rue des Saints Pères, Paris 7 ^{ème}	16/12/2015	0,5
Sciences Po Paris	28 rue des Saints Pères, Paris 7 ^{ème}	14/01/2016 15/01/2016	2
UIMM	56 avenue de Wagram, Paris 17 ^{ème}	11/02/2016 12/02/2016	2
ERDF	Tour ERDF – 34 Pl des Corolles Paris La défense 127 Bd de Grenelle Paris, 15 ^{ème}	10/03/2016 11/03/2016	2
Sciences Po Paris	28 rue des Saints Pères, Paris 7 ^{ème}	19/05/2016 20/05/2016	2
RP Bruxelles	14 place Louvain, 1000 Bruxelles	16/06/2016 17/06/2016	2
APPR	20 rue de la Villette, 69328 Lyon	30/06/2016 01/07/2016	2
IRC Hôpital Hautepierre Nouvel hôpital civil	1 avenue Molière, 67200 Strasbourg 1 place de l'hôpital, 67200 Strasbourg	30/06/2016 01/07/2016	2
Eole	66 Rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9 ^{ème}	30/06/2016 01/07/2016	2
SMA BTP	114 avenue Emile Zola, Paris 15 ^{ème}	15/09/2016 16/09/2016	2
Est Ensemble	100 avenue Gaston Roussel, 93232 Romainville Cedex	12/10/2016 14/10/2016	2
EPA Euroméditerranée	L'Astrolabe - 79 Boulevard de Dunkerque CS 70443 - 13235 Marseille Cedex 02	17/11/2016 18/11/2016	2
COLAS SA	7, Place René Clair – 92653 Boulogne-Billancourt	08/12/2016 09/12/2016	2

Annexe 2 Coordinations scientifiques

Les coordonnateurs scientifiques des sessions 2016



Isabelle Baraud-Serfaty est maître de conférences à Sciences Po (Master Stratégies Territoriales et Urbaines), où elle a monté et anime un cours sur les acteurs privés de la ville. Consultante en économie urbaine (IBICITY), elle travaille notamment sur la mise en œuvre des projets urbains complexes, qui mêlent plusieurs acteurs, plusieurs dimensions et plusieurs échelles. Elle tient un blog sur son site ibicity.fr, structure dédiée à la conduite de missions stratégiques sur les problématiques urbaines.

Publications récentes : *La ville restera-t-elle gratuite ?* Revue Futuribles, mai-juin 2015 - *Y aura-t-il un maire dans ma ville intelligente ?* Raisonance, revue internationale des maires francophones, juillet 2015 - *La nouvelle privatisation des villes*, Revue Esprit, 2011 3/4, p.149-167.



Renaud Dehousse est professeur des universités et titulaire d'une chaire Jean Monnet de droit communautaire et d'études politiques européennes à Sciences Po, dont il dirige le Centre d'études européennes.

Avant de rejoindre Sciences Po en 1999, il a enseigné à l'Institut universitaire européen de Florence où il a dirigé l'Académie de droit européen, et à l'Université de Pise.

Par ailleurs, Renaud Dehousse est conseiller scientifique du centre d'études et de recherche fondé par Jacques Delors, Notre Europe. Ses travaux portent sur les institutions et le système politique de l'Union européenne. Il a récemment publié : Dehousse, R., (dir.). *L'union européenne*, Paris, La Documentation française, 2014. 338 p. - Kassim, H., Peterson, J., Bauer, M. W., Connolly, S., Dehousse, R., Hooghe, L. and Thompson, A. *The European Commission of the Twenty-First Century*, Oxford : Oxford University Press, 2013. 400 p.- *The Community Method. Obstinate or Obsolete?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011 - *Que fait l'Europe ?*, (co-direction avec Florence Deloche-Gaudez et Sophie Jacquot), Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Docteur en économie, ancien élève de l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), **Frédéric Gilli** est lauréat du prix du jeune urbaniste en 2010. Chercheur associé à l'école urbaine de Sciences Po où il enseigne, il est directeur associé de l'agence Campana Eleb Sablic, spécialisée dans l'accompagnement du changement.

Il est l'auteur d'articles et ouvrages sur l'organisation des systèmes productifs et la géographie de l'emploi. Il a notamment travaillé sur la géographie des filières industrielles et des chaînes de valeur dans le bassin parisien, sur l'organisation de la métropole parisienne et sur la gouvernance du grand Paris et réfléchit à la façon de dynamiser les projets économiques et urbains au moyen de processus participatifs plus performants (Territoires et innovation, La Documentation française, 2012).

Publication récente : 2014, *Grand Paris : l'émergence d'une métropole*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Nouveaux Débats, 300 pages.

Frédéric Gilli est conseiller scientifique de l'Ifedate.



Marie-Christine Jaillet est directrice de recherche au CNRS. Spécialiste de la ville, elle a mené de nombreux travaux sur la périurbanisation et en particulier sur les modes de vie pavillonnaires. Elle s'intéresse également à la "politique de la ville" et à la requalification des quartiers "en difficulté". Elle développe actuellement des réflexions sur les processus de métropolisation et leur impact sur l'organisation des modes de gouvernance urbaine. Après avoir dirigé un laboratoire de recherche pluridisciplinaire à l'Université de Toulouse 2, le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Sociétés Solidarités Territoires) associé au CNRS et à l'EHESS qui réunit des sociologues, des anthropologues et des spécialistes des études urbaines et assuré la vice-présidence du Conseil Scientifique de son Université jusqu'en avril 2012, elle travaille aujourd'hui au développement d'un Institut de la Ville à Toulouse et à la refondation du réseau français de recherche sur l'habitat et le logement (REHAL). Elle a été nommée à la présidence du Conseil de Développement de Toulouse Métropole. Elle a écrit de nombreux articles, dont plusieurs ont été publiés dans la revue Esprit et a contribué ou dirigé plusieurs ouvrages dont *La nouvelle question urbaine*, Editions PUCA, 1999 - *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, Éditions PUCA, 2008.

Elle est conseillère scientifique de l'Ifedate.



Patrick Le Galès est politiste et sociologue, directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po et professeur à Sciences Po, Corresponding Fellow of the British Academy. À Sciences Po, il est doyen de la nouvelle école urbaine et il co-dirige le groupe de recherche « Cities are back in Town ». Il a été chercheur et professeur invité, notamment aux universités d'Oxford, de Milan Bicocca, au King's college de Londres, à Ucla, au Max Plank Institute de Cologne, à l'Université de Sao Paulo, au Collegio de Mexico. Il a été le premier codirecteur scientifique de l'IHEDATE. Il est membre de son conseil scientifique. Ses recherches comparatives portent sur les questions de gouvernance, d'action publique et de restructuration de l'Etat en Europe, sur la formation d'une société de marché et sur les transformations des villes européennes et des grandes villes mondiales.

Publications récentes : *Globalized minds, roots in the city, urban upper middle classes in Europe*, Wiley Blackwell, 2015 - *L'Etat recomposé*, PUF, 2014 - *L'instrumentation de l'action publique*, Presses de Sciences Po 2014 - *Sociologie de l'action publique*, Colin, 2012 - *Le retour des villes européennes*, Presses de Sciences Po, 2011



Michel Savy est ingénieur de l'École centrale et docteur d'État en sciences économiques, professeur émérite à l'Université Paris Est (École d'Urbanisme de Paris et École des Ponts - ParisTech), chercheur associé au laboratoire SPLOTT de l'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux).

Il est en outre membre du collège de l'ARAF (Autorité de régulation des activités ferroviaires) et directeur de l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-bulletins-de-l-OPSTE.html>). Il a été avec Patrick Le Galès le premier codirecteur de l'IHEDATE. En 2014-2015, il a présidé le conseil scientifique de la conférence nationale pour la logistique. Ses travaux portent sur l'économie et la politique des transports et l'aménagement du territoire.

Publications récentes :

Freight Transport and the Modern Economics, avec June Burnham, Londres, Routledge, 2013.

Dix Propositions pour une nouvelle politique européenne des transports, association TDIE, 2014.



Martin Vanier est géographe, professeur à l'université de Grenoble depuis 1999 et consultant chez Acadie depuis 2009. Après une thèse consacrée à l'industrie de la bonneterie à Troyes (1988), ses travaux ont porté sur la géographie urbaine, les métropoles et les espaces périurbains. Il a enseigné à l'Institut d'Urbanisme de Lyon (1991-1997) et à l'Université du Québec à Montréal (1998). Il a cofondé l'UMR PACTE à Grenoble et dirigé son laboratoire « Territoires » (2003-2007). Il a été le conseiller scientifique du dernier programme de prospective de la Datar (CGET), « Territoire 2040 ». Il est particulièrement sensible aux questions de prospective d'une part, de gouvernance d'autre part.

Derniers ouvrages parus : *Demain les territoires. Capitalisme réticulaire et espace politique*, Éditions Hermann, collection Hors collection, 2015 – Franck Scherrer (dir.), *Martin Vanier, Villes, territoires, réversibilité*, Éditions Hermann, 2012.

Martin Vanier est conseiller scientifique de l'IHedate.



Pierre Veltz est ingénieur des Ponts et Chaussées et docteur en sociologie, ancien directeur de l'ENPC et de l'IHEDATE. Il a enseigné à l'École des Ponts et à Sciences Po. Après avoir dirigé la mission région capitale auprès du Secrétariat d'Etat de la région capitale, il a été de 2010 à 2015 président directeur général de l'Établissement public de Paris-Saclay, en charge de concevoir et de mettre en œuvre le projet de cluster. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les rapports entre système productif et territoires.

Dernières publications : *Petite ensaïclappédie*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, 151 p. - *Paris, France, Monde. Repenser l'économie par le territoire*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'aube, 2012 - *Mondialisation, villes et territoires, une économie d'archipel*, PUF, (rééd. 2014) - *La grande transition*, Editions du Seuil, 2008, 260 p. - *Le nouveau monde industriel*, Éditions Gallimard, Collection Le débat, (rééd. 2014), 276 p.

Pierre Veltz est président du conseil scientifique de l'IHedate.



Jean Viard est directeur de recherches CNRS au Centre d'études de la vie politique française et chargé de cours à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Diplômé en économie (DES Aix-en-Provence), docteur en sociologie (EHESS Paris), ses domaines de spécialisation sont les temps sociaux (vacances, 35 h), l'espace (aménagement, questions agricoles) et le politique. Ancien président des groupes de prospective tourisme au Commissariat au plan et à la Datar, membre du Conseil national du tourisme, directeur de collection aux éditions de l'Aube dont il est le fondateur avec Marion Hennebert, il réalise aussi du conseil aux entreprises et aux collectivités territoriales. Conférencier, il est également l'auteur de nombreux ouvrages. Derniers ouvrages parus : *Le triomphe d'une utopie. Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres*, Éditions de l'Aube, 448 p. - *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2012 coll. « L'urgence de comprendre ».

www.ihedate.org

Programmes des sessions 2015 - 2016



Session 1

Travail, temps et territoire : produire et partager

Coordination scientifique

Jean Viard

jeudi 15 & vendredi 16 janvier 2015
Caisse des dépôts et consignations (pièce d'identité)
Salle Solferino
15, quai Anatole France – Paris 7^{ème}

Temps, travail et territoire : produire et partager

Ce séminaire d'ouverture ne porte pas directement sur le thème de l'année, mais se propose de donner la parole à des chercheurs de différentes disciplines qui portent un regard nouveau sur notre monde social. Il est organisé en quatre phases. Une première phase consacrée au temps vécu, à l'échelle des sociétés (Jean Viard) et dans l'expérience individuelle des âges de la vie (P.H. Tavoillot). Une deuxième phase s'intéresse à l'activité humaine et aux finalités de la production : quelle place, dans l'économie, pour la sollicitude (Fabienne Brugère) et pour le bonheur (Claudia Senik) ? Une troisième phase proposera un regard sur l'expérience de l'espace : quelles transformations induisent nos pratiques de l'espace (Jean Viard) et comment s'articulent identités territoriales, mobilités des personnes et institutionnalisation des territoires (Jacques Lévy). Le séminaire se conclura par une lecture des cheminements individuels de conversion religieuse (Danièle Hervieu-Léger), métonymie de la relation individu-collectif.

Jeu di 15 janvier

Caisse des dépôts – salle Solferino- 15 quai Anatole France – Paris 7^{ème}
(métro Rue du Bac, RER C Musée d'Orsay)

Accueil

9:00

Jean
Viard

9:30 –
11:00

Vie longue, travail court

Nous avons, depuis 100 ans, gagné 200 000 heures de vie. Et nous avons, dans le même temps, considérablement diminué le temps passé à la production. Qu'avons-nous fait de ce temps libéré ? Et quelles sont les conséquences de ce gain de temps sur notre relation aux autres, au travail, à la consommation et à la politique ?

Pause

Pierre-
Henri
Tavoillot

Pour une nouvelle politique des âges de la vie

Guerre des âges ou fin des âges ? Les politiques publiques ont conçu des politiques des âges sédimentées qui distinguent la jeunesse et le

11:15 – 12:30 | troisième âge mais s'abstiennent de prendre en compte le continuum de l'existence. Une nouvelle politique des âges devrait s'appuyer sur une compréhension de la réalité des parcours de vie et ainsi sortir par le haut de l'alternative guerre des âges/fin des âges.

Déjeuner à « La Frégate » 35 quai Voltaire angle 1 rue du Bac – Paris 7ème

12:45 – 14:00

Fabienne Brugère

14:15

15:15

Une économie de la sollicitude ?

L'attention aux autres et l'échange non marchand existent comme un contrepoint nécessaire —et domestique— à la compétition et au marché. Ce champ d'activité tend cependant à sortir de la sphère domestique et devient une question sociale et économique : les métiers du « care » prennent une importance croissante dans les activités économiques et les solidarités financières instaurées par les États providence atteignent leurs limites humaines et financières. Peut-on dès lors parler d'une économie de la sollicitude ? Ne s'agit-il pas d'un oxymore ?

Pause

Claudia Senik

15:30

17:00

Le bonheur est-il une grandeur économique ?

Le bonheur de l'individu est devenu un objectif politique. Mais peut-on mesurer quelque chose d'aussi subjectif et impalpable que le bonheur ? Depuis une trentaine d'années, les économistes ont tenté de relever ce défi. Mesurer le bonheur tel qu'il est ressenti et déclaré par les individus eux-mêmes est une gageure : l'argent fait-il le bonheur ? la croissance rend-elle les gens plus heureux ? Dans le cas contraire, faut-il opter pour la décroissance ou, du moins, mesurer le bien-être au-delà du PIB ? Ce champ de recherches permet de comprendre pourquoi la France, pays objectivement riche, souffre d'un tel « déficit de bonheur ».

17h : Présentation de l'ouvrage : En finir avec les banlieues ?

avec **Thomas Kirzbaum**, coordonnateur

Vendredi 16 janvier

Caisse des dépôts – salle Solferino- 15 quai Anatole France – Paris 7^{ème}

(métro Rue du Bac, RER C Musée d'Orsay)

Accueil

8:30

Jean Viard

9:00

10:30

L'expérience du territoire : les nouveaux horizons d'un monde mobile

Notre expérience du territoire s'est profondément transformée sous l'effet d'une mobilité accrue et des pratiques de consommation et de loisirs. Nous étions enracinés dans des lieux, nous sommes devenus producteurs de territoires, débordant en permanence les périmètres administrés, qui peinent à suivre nos mouvements et nos pérégrinations. Comment se concilient aujourd'hui les logiques d'enracinement et celles de mobilité ? Comment, dans cet entre-deux jouent les pouvoirs publics territoriaux et nationaux ? La société des mobilités est-elle durable et quels nouveaux territoires dessine-t-elle ?

Pause / Election des représentants des adhérents actifs au conseil d'administration de l'Ihedate

**Jacques
Lévy**
11:00-
12:30

Territoires : pratiques, identités, institutions

La fabrique institutionnelle des territoires court après « la bonne échelle », qui permettrait aux institutions de disposer d'une véritable assise démocratique et d'être des producteurs de politiques publiques efficaces. Mais peut-on véritablement concilier des exigences contradictoires : adapter des territoires à des sociétés mobiles, respecter et valoriser les identités culturelles territoriales, et produire des institutions stables et durables ? Ne fait-on pas là face à une équation dont les inconnues sont trop nombreuses ? La vague de réformes territoriales en cours permet-elle de résoudre cette équation ?

**Déjeuner à « La Frégate » 35 quai Voltaire angle 1 rue du Bac –
Paris 7^{ème} 12:45 – 14:00**

**Danièle
Hervieu-
Léger**
14:15- 15:30

Figures contemporaines du religieux : le pèlerin et le converti

L'interrogation sur la laïcité s'alimente d'un renouveau du religieux. Mais tout autant qu'à une recrudescence du fait religieux, nous assistons à sa mutation radicale. Il est moins le fait d'institutions établies et plus le produit de constructions individuelles, singulières qui sont autant de parcours personnels. Les figures du pèlerin et du converti, illustrent ce nouveau rapport au religieux. Elles nous apportent aussi des clés de compréhension sur la façon dont aujourd'hui se construisent les rapports entre l'individu et ses différents collectifs d'identification et d'appartenance.

15:30 – 16:30

**Discussion générale et première
présentation des auditeurs**

Les intervenants



Jean Viard est directeur de recherches CNRS au Centre d'études de la vie politique française. Ses domaines de spécialisation sont les temps sociaux, l'espace (aménagement, questions agricoles) et le politique. Il préside les éditions de l'Aube, dont il est le fondateur avec Marion Hennebert, Derniers ouvrages parus : *Éloge de la mobilité* – 2011, Éditions de l'Aube ; *Nouveau portrait de la France* – 2011, Éditions de l'Aube ; *La société des modes de vie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2012, coll. « L'urgence de comprendre ».



Pierre-Henri Tavoillot est philosophe, maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) et président du Collège de Philosophie. Directeur du master « Métiers de l'entreprise », il est aussi membre du Comité d'éthique du CNRS (Comets) et chargé de cours à Sciences-po.

Parmi ses ouvrages : *Faire ou ne pas faire son âge* (Editions de l'Aube, 2014), *Petit almanach du sens de la vie* (Livre de Poche, 2013), *Qui doit gouverner ? Une brève histoire de l'autorité* (Grasset, 2011) et *Philosophie des âges de la vie* (avec E. Deschavanne, Hachette Pluriel, 2008).



Fabienne Brugère est philosophe, professeure à l'université de Paris VIII, titulaire de la chaire « philosophie des arts modernes et contemporains », après avoir enseigné à Bordeaux, où elle a présidé le conseil de développement de la communauté urbaine. Ses travaux portent sur les philosophies du XVIIIe siècle, sur la philosophie de l'art et sur la philosophie morale et politique. Derniers ouvrages parus : *Le sexe de la sollicitude*, Seuil, 2008 ; *L'éthique du care*, QSJ ?, PUF, 2011 ; *Faut-il se révolter ?*, Bayard, 2012 et en collaboration avec Guillaume le Blanc, *Dictionnaire politique à l'usage des gouvernés*, Bayard, 2012.



Claudia Senik est professeure à l'université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris. Auteure de nombreux articles de référence, elle est l'une des spécialistes internationales de l'économie du bien-être et de l'économie comportementale. Dernier ouvrage paru : *L'économie du bonheur*, Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».



Jacques Lévy est géographe. Fondateur de la revue *Espaces Temps*, il se spécialise dans la géographie politique. Il enseigne à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, où il dirige le laboratoire Chôros. Parmi ses publications : *L'espace légitime*, Presses de Sciences Po, 1994 ; *Réinventer la France : trente cartes pour une nouvelle géographie*, Paris, Fayard.



Danièle Hervieu-Léger est sociologue, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ses travaux portent sur les formes contemporaines de la mobilité religieuse (mobilité des croyances et des pratiques, mobilité des identités, des quêtes du sens), puis, à travers la question des sectes, sur les formes nouvelles de religiosité et de sociabilité religieuse et leurs implications pour le modèle français de la laïcité. Derniers ouvrages parus : *Qu'est-ce que mourir ?* (dir.), 2010, Editions le Pommier ; *Dictionnaire des faits religieux* (dir.), 2010, Presses universitaires de France.

Session 2

Industrie et territoires

Coordination scientifique
Pierre Veltz

jeudi 12 & vendredi 13 février 2015
SANOFI
9, bd Romain Rolland – 75014 Paris (M° Porte d'Orléans)

Jeudi 12 février
Sanofi
9, bd Romain Rolland – 75014 Paris

Nous parlons de troisième (voire de quatrième) révolution industrielle. Mais de quelle révolution s'agit-il ? Celle du numérique ? Celle de l'économie de la connaissance ? Celle de la mondialisation ? Celle de la suprématie de l'industrie financière ? Dans la pratique, les phénomènes convergent pour brouiller le cadre de référence sur lequel s'étaient bâties les sociétés industrielles : la frontière entre industrie et services s'estompe ; le commerce international accompagne l'étirement mondial des chaînes de valeur et de production ; l'économie de la connaissance entraîne une transformation de la notion même de valeur. Les impacts territoriaux sont considérables et paradoxaux : plus les communications sont faciles, plus les activités tendent à s'agglomérer ; l'avènement de l'économie numérique s'accompagne d'une croissance très matérielle des échanges de marchandises. C'est une mondialisation paradoxale, qui, loin de produire de l'uniformité, tend à accentuer les spécialisations —et les inégalités— entre territoires.

Accueil

9:00 – 9:15

**Gilles
Lhernould**

9 :15
10 :00

Quelles responsabilités territoriales pour une entreprise multinationale comme SANOFI ?

Comment SANOFI, multinationale de la santé, s'inscrit-elle dans les territoires ? Quelle est sa stratégie d'implantation (ou de retrait) ? Comment construit-elle des relations avec les acteurs territoriaux ? Quelle place occupe l'espace français dans sa géographie mondiale ?

Mondialisation et système productif

Qu'est-ce qu'une firme ? Qu'est-ce qu'un produit ? Peut-on inscrire les procès de production dans un périmètre délimité ? Qu'est-ce qui est échangé et qui échange ? Comment la gratuité devient-elle une valeur économique ? Les idées se vendent-elles ? Qui est rémunéré, et pourquoi ? Comment se trace la limite entre employé et employeur, entre client et fournisseur ? Ces questions simples n'ont pas, n'ont plus, de

**Pierre
Veltz**
10 :00
11 :15

réponse simple. La mondialisation, ce n'est pas seulement le développement de nouveaux acteurs économiques, ce n'est pas non plus seulement la dictature des marchés financiers et des multinationales, c'est une transformation encore plus profonde de l'acte même de produire et d'échanger.

Pause

La mondialisation passe par la mer

**Antoine
Frémont**

11 :30

12 :45

Notre économie est très matérielle. Nous n'avons jamais autant échangé de marchandises. Les ports et leurs réseaux jouent un rôle déterminant dans l'organisation du système productif et la structuration des territoires. Les métropoles sont, de plus en plus, des nœuds de communication et d'échange, façonnés par leurs ports et/ou leurs aéroports. Ce qui soulève deux questions : comment se négocient la double insertion des grandes portes d'entrées à la fois dans les réseaux mondiaux et dans les territoires ? Les États ont-ils encore un rôle à jouer entre les opérateurs de flux mondialisés et les métropoles portuaires et aéroportuaires ?

Déjeuner sur place

12:45 – 14:15

Industrie et territoires : existe-t-il un « modèle allemand » ?

**Dorothee
Kohler**

**Jean-
Daniel**

Weisz

14 :15

16 :15

Pour une part importante, l'une des différences entre la France et l'Allemagne passe par la géographie et l'histoire économique. Cette histoire, liée à des formes d'organisation politique spécifiques, a construit un rapport particulier entre les territoires et les entreprises en Allemagne. Les écosystèmes territoriaux relient, dans la proximité, les entreprises — dont le fameux « Mittelstand », les banques, les pouvoirs publics et les universités. Ces réseaux industriels urbains sont confrontés aux mêmes problèmes que les industries françaises : concurrence, compétitivité, innovation, qualification. Mais ils les résolvent avec des méthodes différentes. Pas de leçon, donc, mais une mise en perspective.

Pause

**Noémie Condomines, Antonio Mesina
Pierres-Gilles Saby, Melissa Vergara**

16 :30-17 :00

La troisième Italie : présentation de la mission d'études

Pourquoi, où et comment ? Par les étudiants en charge de la préparation du voyage.

Vendredi 13 février

Sanofi - 9, bd Romain Rolland – 75014 Paris

Accueil

9:00 – 9:15

**Pierre
Veltz**

9 :15

11 :15

Les conséquences territoriales de la mondialisation économique

La mondialisation est paradoxale en ceci que, bien que les systèmes de communication abolissent les distances, des « grumeaux » se sont formés, confirmés, coagulés. La mondialisation économique passe par les très grandes villes, et par des formes nouvelles de proximité. Cette concentration métropolitaine —qui est souvent contestée— pose évidemment des questions s'agissant de l'organisation et de l'efficacité du territoire. Comment concevoir des organisations territoriales performantes ; quelle place l'industrie, et la dimension manufacturière peuvent-elles encore occuper dans nos territoires ?

Pause

**Eric
Rebiffé**

11 :30-

12 :15

La gestion territoriale des emplois et des compétences

L'industrie perd des emplois, mais continue de recruter et ses demandes de qualification évoluent constamment. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est-elle une des méthodes qui permet de traiter ce paradoxe et, peut-être, de redorer le blason de l'industrie auprès des actifs ?

Déjeuner sur place 12:30 – 14:00

**Noémie
de
Grenier**
14 :00-
15 :15

Coopaname : enjeux territoriaux des nouvelles formes de travail

Dans les très grandes villes, la part des salariés dans l'emploi recule au profit des indépendants. Fruit d'un désir d'autonomie et de mutations dans l'organisation du travail, cette évolution permet certes une émancipation des individus, mais s'accompagne aussi d'une précarité croissante. Peut-on concilier l'indépendance et la sécurité ? C'est le pari de Coopaname, mutuelle de travail. Un produit typiquement métropolitain ?

15 :15-16 :00 | Discussion générale et suite de la présentation des auditeurs

Les intervenants



Pharmacien et titulaire d'un DEA en Pharmacie Industrielle, **Gilles Lhernould** est entré chez Sanofi en 1983 en qualité de Responsable de production, puis Directeur de site. Il a occupé différents postes dans le groupe Sanofi, et notamment Directeur des Ressources Humaines. Après la fusion avec Synthélabo, il a été nommé Vice-Président pour l'Intégration, puis Vice-Président des Systèmes d'Information, avant d'être nommé Senior Vice-Président des Affaires Industrielles de Sanofi-Synthélabo en 2001. En 2004, il a été nommé Senior Vice-Président des Affaires Industrielles de sanofi-aventis, et en 2008, Senior Vice-Président - Responsabilité Sociale de sanofi-aventis.



Pierre Veltz est ingénieur des Ponts et Chaussées et docteur en sociologie, ancien directeur de l'ENPC et de l'IHEDATE. Il a enseigné à l'École des Ponts et à Sciences Po. Il est actuellement président directeur général de l'Établissement public de Paris-Saclay, en charge de concevoir et de mettre en œuvre le projet de cluster. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les rapports entre système productif et territoires, parmi lesquels : *Mondialisation, villes et territoires*, une économie d'archipel, PUF, (rééd. 2005) ; *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, Editions de l'aube, 2002 ; *La grande transition*, Editions du Seuil, 2008 ; *Paris, France, Monde*, aux éditions de l'Aube, 2012, *L'industrie, notre avenir* (dir.), 2015, Eyrolles.



Antoine Frémont est géographe. Il est chargé de mission aménagement du territoire à RFF. Il a été directeur de recherche à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux. Ses travaux de recherche porte sur l'industrie du transport maritime en lien avec la mondialisation. Derniers ouvrages parus : « Le transport maritime à la croisée des enjeux économiques et environnementaux », in Pierre Jacquet, Rajendra Kumar Pachauri, Laurence Tubiana (Editeurs), *Océans, la nouvelle frontière*, Rapport annuel sur le développement durable, Paris, Armand Colin, 2011. « L'avenir des ports maritimes », *Futuribles*, n°358,

décembre 2008 ; « Le Havre, l'axe Paris-Seine et les routes maritimes mondiales », *Esprit, La mondialisation par la mer*, Juin 2013.



Dorothee Kohler, docteur en géographie, diplômée de Sciences Po Urba, a été chercheur au sein du Centre Marc Bloch à Berlin, a exercé des fonctions dirigeantes au sein d'Arcelor puis d'ArcelorMittal, puis fondé en 2009 l'entreprise KOHLER Consulting & Coaching. Elle intervient en stratégie et management auprès de dirigeants d'entreprise et de leurs équipes. Elle est membre du Comité d'Orientation de la Fabrique de l'industrie. Parmi ses publications : *Paris-Berlin, regards croisés*, Economica, 2000, *Pour un nouveau regard sur le Mittelstand*, Rapport pour le Fonds stratégique d'investissement, La documentation Française, 2012, coécrit avec Jean-Daniel Weisz, *ETI 2020, trajectoires de croissance*, réalisée pour Bpifrance, 2014, coécrit avec Jean-Daniel Weisz, «Anatomie des "modèles" industriels », in Pierre Veltz et Thierry Weil (dir.) : *L'industrie, notre avenir*, Eyrolles, 2015



Jean-Daniel Weisz, docteur en économie, diplômé de l'EM Lyon, est spécialiste des questions économiques et industrielles en Allemagne et en France. Après une expérience dans la recherche et l'industrie, il intervient aujourd'hui au sein de Kohler C&C.

Parmi ses publications : *Institutional Economics in France and Germany - German Ordoliberalism versus the French Regulation School*, Springer Verlag (2001), coédité avec Agnès Labrousse ; *Allemagne : un nouveau modèle ?*, in Pierre Veltz et Thierry Weil (dir.) : *L'industrie, notre avenir*, Eyrolles, 2015.



Eric Rebiffé est diplômé de l'ECSP et l'ESSEC. Il a assuré des responsabilités au sein des directions internationales, Export et Marketing de la CCIP, de Diagnostics Pasteur puis du groupe Sanofi, en Afrique, au Proche et Moyen-Orient, en Amérique latine, en France et en Europe. Il est désormais directeur de l'emploi territorial et de l'essaimage au sein du groupe Sanofi et directeur général de Sanofi développement où il conduit la politique d'appui au développement économique local et la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences.



Noémie de Grenier est Diplômée de l'IEP de Lille et de l'Université de Louvain-la-Neuve, elle a commencé sa vie professionnelle en Argentine, auprès de structures de développement local et d'entreprises récupérées. Elle a rejoint Coopaname en octobre 2008 comme responsable de la coopérative en Seine-Saint-Denis. Co-pilote de la commission recherche, administratrice, elle a aussi été en charge des programmes d'éducation à la citoyenneté économique destinés aux jeunes. Après un an de recul consacré à la musique et à l'action militante, Noémie est devenue directrice générale de la SCOP-SA en décembre 2014.

Session 3

Entreprises de réseau et territoires

Coordination scientifique

Michel Savy

jeudi 12 & vendredi 13 mars 2015
Siège du Groupe La Poste
44 Boulevard de Vaugirard – Paris 15^{ème}

Jeudi 12 mars

La Poste – salle des expositions – 44 Boulevard de Vaugirard – Paris 15^{ème}
(Métros Montparnasse – Pasteur)

Les entreprises de réseau —route, énergie, rail, télécom— jouent un rôle névralgique dans l'aménagement et le développement des territoires. Les entreprises de réseau, publiques ou privées, s'inscrivent dans un double registre : celui de l'efficacité économique et technique qui consiste à fournir le service de réseau dans des conditions d'exploitation rentable et celui de la solidarité territoriale, qui consiste à desservir la totalité du territoire, indépendamment des conditions de rentabilité. Ces entreprises opèrent donc une péréquation et jouent un rôle déterminant dans les transferts de valeur entre les territoires. Comment ce double registre évolue-t-il à l'heure de la fin des monopoles, de l'ouverture à la concurrence, de la mise en question des « rentes » et de la révolution numérique ?

Accueil

9:00 –

9:30

Michel

Savy

9:30 –

10:45

Entreprises de réseau, modèles économiques et aménagement du territoire

Les entreprises de réseau sont de natures diverses. Mais elles doivent toutes conjuguer le temps long du retour sur investissement et le temps court des mutations territoriales et sociales, auxquelles elles participent. Quels sont les modèles économiques et quels en sont les impacts territoriaux ?

Pause

**Frédéric
Rousseau**
11 :00-12 :30

Les autoroutes et les territoires : conjuguer l'évolution des attentes sociales avec le temps long des infrastructures

L'histoire du réseau autoroutier traverse l'ensemble des « moments » politiques de l'aménagement du territoire dans la France contemporaine : au commencement était l'étoile nationale concédée à des sociétés d'économie mixte, puis est venu le temps du maillage territorial, puis celui de la privatisation. Dans le même temps, les réseaux d'autoroute se sont ramifiés, cherchent à mieux irriguer le territoire et à trouver plus de porosité avec leur environnement social, politique et environnemental.

Déjeuner à la cantine- La Poste

13:00 – 14:00

**Christophe
Chauvet**
14:00 – 14 :45

Le modèle français de distribution d'électricité

La distribution d'électricité en France est un modèle de centralisation « par le bas ». Le dispositif s'est en effet construit progressivement à partir des initiatives locales et de l'interconnexion des réseaux. Il repose aujourd'hui sur une combinaison de propriété publique des réseaux et de concession ou de régie directe de l'exploitation. Il assure une forte solidarité entre les territoires denses et les territoires moins denses. Quels sont les scénarios d'évolution de ce modèle ?

Pause

**Alban
Grilikhes
Isabelle
Chevalier**
15 :00 –
16:00

Électricité et territoires : quelles perspectives pour la cohésion territoriale ?

Le réseau de distribution d'électricité joue un rôle majeur dans la cohésion territoriale. Mais de nombreuses questions surgissent : quel est le coût réel des transferts opérés par ce réseau entre les territoires ? Certains territoires ne s'estiment-ils pas lésés par rapport à d'autres ? Comment ce réseau, formaté à sens unique, peut-il accueillir la diversification des politiques énergétiques territoriales ?

**Livier
Vennin**
16 :00 –
16:45

Débat : l'électricité mise à nu par le numérique même

Vendredi 13 mars

La Poste – salle des expositions – 44 Boulevard de Vaugirard – Paris 15ème

Visite
7:30 – 9:00

Visite de l'Etablissement de Logistique Urbain Chronopost de Beaugrenelle avec l'Association des Auditeurs de l'Ihedeat

Accueil
9:00 – 9:30

**Jacques
Savatie**
9 :30 –
10 :45

La Poste : redéploiement stratégique et repositionnement territorial

Tout en conservant un maillage territorial très serré, le réseau postal s'est considérablement redéployé, pour tenir compte des nouveaux marchés (baisse du courrier, augmentation des colis) et trouver les gains de productivité nécessaires. Ce redéploiement territorial a fortement transformé le rapport du système postal au territoire et a fait l'objet de longues négociations avec les acteurs internes et externes du système. Anatomie d'une stratégie territoriale.

Pause

**Benoît
Loutrel**
11:00
12:30

Rôle de l'ARCEP et perspective des télécoms en France et en Europe
En quelques années, le monde des télécoms s'est profondément transformé, sous l'effet d'innovations techniques, économiques et sociales et par l'ouverture considérable des marchés et la concurrence des opérateurs. Le dispositif très colbertiste, héritage de la Direction générale des télécommunications, a laissé place à un univers complexe, concurrentiel et innovant, dans lequel l'autorité de régulation joue un rôle central. Comment cet univers fonctionne-t-il, comment est-il organisé, quels en sont les impacts territoriaux et les enjeux des années prochaines ?

Déjeuner à la cantine - La Poste
13:00 - 14:00

**Gabriel
Dupuy**
14h15 - 16:30

Discussion générale : comment concilier rentabilité des entreprises et solidarité des territoires ?

Les intervenants



Michel Savy est ingénieur de l'École centrale et docteur d'État en sciences économiques, professeur à l'Université Paris Est (Université de Paris Est Créteil et École des ponts).

Il est codirecteur du Centre franco-chinois Ville et Territoire (Université de Paris Est - Université de Nankin). Il dirige l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, et la revue *Transports/Europe*. Il est membre de son conseil scientifique. Michel Savy est actuellement membre du collège des experts de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires.

Dernier ouvrage paru : *Freight transport and the modern economics*, avec June Burnham, Londres, Routledge, 2013.



Frédéric Rousseau est diplômé de l'ESTP et de L'ENPC, auditeur de l'IHEDATE 2010. Il enseigne la maîtrise d'ouvrage transdisciplinaire à l'ESTP. Après quelques années de maîtrise d'œuvre, puis de recherche et développement dans les nouvelles technologies au sein de Cofiroute filiale de Vinci, il a dirigé la maîtrise d'ouvrage des autoroutes A28 et A85, puis du tunnel duplex A86. Il est aujourd'hui directeur général d'Eurovia Infra.



Christophe Chauvet est président de l'Association des Distributeurs d'Electricité en France (ADEeF) depuis sa création en avril 2012.

Ingénieur Electricien Mécanicien (Ecole spéciale de Mécanique et d'électricité - Promotion 1988) de formation, Christophe Chauvet a été cadre puis dirigeant de la Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité (SICAE) de 1989 à 2014. Il exerce différents mandats dans les instances de distribution et de régulation du marché de l'énergie (Commission de régulation de l'énergie, Union française de l'Electricité, etc.)



Alban Grilkhes est diplômé d'économie (Paris-Dauphine). Il a débuté sa carrière à Natixis, puis l'a poursuivie au sein du groupe EDF. Après d'ERDF, après avoir mis en œuvre un benchmark des distributeurs européens d'électricité, il est désormais chargé de mission économie concessionnaire : il analyse l'économie des contrats de concessions de distribution publique d'électricité ainsi que la péréquation interne et externe entre les territoires.



Isabelle Chevalier est arrivée à ERDF en 2008, au moment de sa création. Elle a animé de 2010 à 2014 les partenariats de l'entreprise auprès des associations nationales d'élus et des responsables territoriaux en particulier. Ses fonctions concernent également la veille sur les parties prenantes d'ERDF, la mise en œuvre de la politique institutionnelle de l'entreprise ainsi que son déploiement interne avec l'animation de la filière territoriale de l'entreprise. Isabelle Chevalier a rejoint début 2015 la direction du développement durable.



Livier Vennin est délégué au Grand Paris du groupe EDF. Depuis 2012, son rôle est d'accompagner les dynamiques de mutation urbaine, d'évolution de gouvernance et de transition énergétique aux différentes échelles de la métropole. Antérieurement, Livier Vennin a assumé les fonctions de délégué au développement durable et aux territoires d'ERDF, antérieurement encore de délégué à la solidarité d'EDF et de Gaz de France. Auparavant, il a effectué au sein de ces deux entreprises un parcours classique de management de différents métiers : ressources humaines, secrétariat général, communication, gestion de portefeuilles clientèle, exploitation, maintenance et ingénierie de réseaux, contrats de concession. Auditeur IHEDATE 2007/2008



Jacques Savatier est ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts. Il a été directeur de l'environnement (DIREN) en Poitou-Charentes, directeur des affaires rurales et de l'environnement puis responsable de l'action économique, des programmes d'aménagement du territoire et des politiques environnementales au Conseil régional de Poitou-Charentes. Après une mission à la DATAR, il a exercé pendant six ans la responsabilité de Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) dans la région Centre. Il entre à la Poste en 2003 ; en 2014, il devient directeur général adjoint chargé du développement territorial et des instances de gouvernance.



Benoît Loutrel est ancien élève de l'École polytechnique, de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique et de l'université de sciences sociales de Toulouse. Après avoir exercé à l'INSEE de 1993 à 1996, il entre à la Banque mondiale en 1996. Benoît Loutrel rejoint l'ARCEP en 2004 dont il devient directeur général en 2013.



Gabriel Dupuy est professeur d'aménagement à l'Université de Paris1-Panthéon-Sorbonne, directeur du Centre de Recherche sur l'Industrie et l'Aménagement et délégué scientifique de l'Agence pour l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES).

Parmi ses publications : Dupuy G., (2005), **Réseau : bilans et perspectives**, Flux, Association Metropolis, 2005, pp.38-45 ; Dupuy G., (2007), **Les nouveaux travaux d'Hercule**, Pierre Lannoy, Thierry Ramadier. *La mobilité généralisée, formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, Academia Bruylant, pp.145 pages-165, 2007.

Session 4

Que gouvernent les autorités politiques ?

Coordination scientifique

Patrick Le Galès

jeudi 19 & vendredi 20 mai 2016

Sciences Po, Amphithéâtre Caquot

28 rue des Saint Pères – 75007 Paris

(Métro Rue du Bac, Saint-Germain-des-Prés)

Que gouvernent les autorités politiques ?

L'incertitude règne sur la « présence réelle » des citoyens dans la politique : une part importante affiche son retrait de la vie démocratique traditionnelle, nombreux sont ceux qui, pour des raisons de mobilité, s'évadent des maillages institutionnels et en même temps, les mobilisations ponctuelles et inédites semblent se multiplier. Symétriquement, on peut aussi se demander ce que gouvernent réellement les autorités politiques ? La question n'est plus seulement « qui gouverne ? » Mais aussi, et de plus en plus, « qui est gouverné ? » Face à ces transformations des formes de la participation politique, les autorités ont développé de très nombreuses techniques de concertation, consultations, débats publics, etc., particulièrement dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires. Quels bilans peut-on faire de ces nouvelles techniques ? Comment se situe la France par rapport à d'autres pays ?

Jeudi 19 mai

Sciences Po, Amphithéâtre Caquot – 28 rue des Saint Pères – Paris 7^{ème}

(Métro Rue du Bac, Saint-Germain-des-Prés)

Accueil café

9:00 – 9:30

L'État, quel numéro de téléphone ?

L'État a mis trois cents ans à s'imposer comme forme dominante de l'exercice du pouvoir politique, en Europe d'abord, dans le monde ensuite. C'est son efficacité, dans la guerre d'abord, dans la production des conditions de la croissance et du bien-être ensuite qui lui a donné cette suprématie. Cette hégémonie est-elle aujourd'hui contestée ? La mondialisation, les mobilités des hommes, des marchandises et des capitaux, les nouveaux aléas géopolitiques et environnementaux rendent-ils cette forme politique obsolète ? Quelles sont les formes politiques nouvelles qui émergent ? Peut-on parler d'une période post-étatique ?

Patrick

Le Galès

9:30 – 12:30

Déjeuner à la Frégate

1 rue du Bac – Paris 7^{ème}

12 :30 – 13 :45

Marco

Cremašchi

14:00 – 15 :30

Démocratie et aménagement : études de cas

Nombreuses sont les villes qui ont déployé des dispositifs d'implication de leur population dans la conception et la mise en œuvre de projets urbains, avec des méthodes, des objectifs et des succès divers. Tour d'horizon d'expériences italiennes

Pause

La décentralisation, chantier permanent ?

Patrick

Le Lidec

15:45 – 17:15

Partout ailleurs en Europe, les mots de centralisation et de décentralisation revêtent un sens bien précis, même si conflictuel. En France, les définitions sont floues et nous ne sommes sans doute pas d'accord sur leur sens. La « centralisation » repose en France sur une étroite intrication entre le central et le local. La « décentralisation » a sans doute contribué à accroître cet enchevêtrement. Nous vivons d'ailleurs, depuis plus de trente ans, une forme de chantier permanent, comme s'il était devenu impossible d'atteindre un état sinon optimal, du moins stable. Qu'est-ce que les récentes réformes nous enseignent sur la « décentralisation » à la française ? Celle-ci correspond-elle à un développement démocratique ?

17:15 – 18:00

Présentation des ateliers

Vendredi 20 mai

Sciences Po, Amphithéâtre Caquot - rue des Saint Pères – Paris 7^{ème}

(Métro Rue du Bac, Saint-Germain-des-Prés)

Accueil café

9:00 – 9:30

Claire Colomb

9:30 – 10:45

De Barcelone à Londres: mobilisations sociales, nouvelles formes de participation citoyenne et transformation des politiques d'aménagement urbain

En 2015, les élections municipales de Barcelone sont remportées par un nouveau mouvement politique, *Barcelona en Comú*, ancré dans les mouvements sociaux urbains nés de la crise politique et économique qui affecte l'Espagne depuis 2008, notamment la plateforme anti-expulsions (PAH). La revendication d'un nouveau modèle d'urbanisme et de développement urbain pour la ville est au cœur du programme politique de *Barcelona en Comú*, nourri par les critiques du 'Modelo Barcelona' (le « modèle Barcelone ») des années 1990 et 2000, et par les contestations sociales récentes autour des transformations de la ville, notamment sous l'effet du tourisme de masse. Un an après l'arrivée au pouvoir de *Barcelona en Comú*, quels changements sont visibles dans les politiques publiques d'aménagement urbain et de logement, et comment s'articule le gouvernement municipal avec les mouvements sociaux urbains qui revendiquent un autre modèle de ville?

En 2011 le gouvernement anglais introduit une nouvelle échelle de planification urbaine, le

'Neighbourhood Planning', donnant aux citoyens la possibilité de se constituer en 'forum de quartier' pour produire un 'Neighbourhood Plan' qui, soumis à certaines conditions, peut acquérir force de loi une fois approuvé par référendum local. Cette forme nouvelle de participation est-elle une innovation radicale dans les processus d'aménagement urbain? Comment a-t-elle été utilisée et mobilisée jusqu'alors dans le cas de Londres? Quelle marge de manœuvre et quels conflits peut-elle générer pour les citoyens?

Pause

Du corporatisme au conflit : la transformation politique des mondes agricoles

**Bertrand
Hervieu**

11 :00 - 12 :15

La question agricole mobilise des enjeux démocratiques considérables. D'une part, l'agriculture, qui a longtemps bénéficié d'un traitement de faveur, se trouve aujourd'hui confrontée à un certain désamour dans l'opinion publique. D'autre part, le mode de production et la question alimentaire nourrissent de nombreux débats de société. Comment l'agriculture, et les agriculteurs, négocient-ils ce virage démocratique ?

Déjeuner à la Frégate

1 rue du Bac – Paris 7ème

12 :30 – 14 :00

État et contestations : nouveaux conflits et nouvelles figures du débat public

Philippe Subra

14 :15 - 15 :30

L'État bâtisseur et producteur d'infrastructures semble attaqué de tous côtés : contestations au nom de la protection de la nature, au nom de la qualité des paysages, au nom de la légalité et de l'utilité même des grands projets. Il semble pratiquement impossible de réaliser une infrastructure nouvelle dans ce pays. Pourtant, les projets et les chantiers existent. Comment l'État, dans ses mécanismes traditionnels réagit-il à ces conflits qui ont pris une dimension territoriale spécifique ? Quelles sont les nouvelles formes de négociation et de compromis, voire de conception même des projets qui rendent néanmoins l'action possible ?

Les auditeurs

15 :30 - 16 :30

Discussion générale

Les intervenants



Patrick Le Galès est politiste et sociologue, directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po et professeur à Sciences Po, Corresponding Fellow of the British Academy. À Sciences Po, il est doyen de la nouvelle Ecole urbaine et il co-dirige le groupe de recherche « Cities are back in Town ». Il a été chercheur et professeur invité, notamment aux universités d'Oxford, de Milan Bicocca, au King's college de Londres, à Ucla, au Max Plank Institute de Cologne, à l'Université de Sao Paulo, au Collegio de Mexico. Il a été le premier codirecteur scientifique de l'IHEDATE. Il est membre de son conseil scientifique. Ses recherches comparatives portent sur les questions de gouvernance, d'action publique et de restructuration de l'Etat en Europe, sur la formation d'une société de marché et sur les transformations des villes européennes et des grandes villes mondiales.

Publications récentes : *Un monde à la carte, les cadres supérieurs dans les villes européennes* Paris PUF 2016 - *L'Etat recomposé*, PUF, 2014 - *L'instrumentation de l'action publique*, Presses de Sciences Po 2014 - *Sociologie de l'action publique*, Colin, 2012 - *Le retour des villes européennes*, Presses de Sciences Po, 2011, L'expérience New Labour, Presses de Sciences Po 2010



Marco Cremaschi, est professeur des universités en urbanisme et chercheur au Centres d'Etudes Européennes de Sciences po. Il est directeur du Cycle d'urbanisme au sein de l'Ecole Urbaine de Sciences Po. Il a enseigné au Royaume Uni, aux Etats-Unis et à l'Université Degli Studi de Rome. Il dirige la revue Planum. Ses travaux portent sur l'organisation spatiale des villes européennes, le changement des politiques urbaines et les attentes pour l'Agenda urbain de l'Union européenne les migrants dans les petites municipalités italiennes ; la concurrence entre régions et métropoles, la prospective comparée entre Italie et la France, la représentation symbolique de la crise (et la crise de la représentation) et ses implications pour les politiques et l'élaboration des politiques. Ses dernières publications récentes : Cremaschi, Marco, ed(s). 2015. [Rapporto sulle città, Metropoli attraverso la crisi](#). Bologne, Il Mulino. Cremaschi, Marco, Aurélien Delpirou, Dominique Rivière and Carlo Salone, ed(s). 2015. [Métropoles et régions, entre concurrences et complémentarités. Regards croisés France/Italie](#). Milano, Planum.



Patrick Le Lidec est chargé de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences-Po. Ses principaux thèmes de recherche sont la sociologie de l'action publique, la sociologie politique, l'administration publique. Il enseigne à Science Po (Master STU) et à l'École des ponts.

Il a publié de nombreuses contributions sur la décentralisation et le fédéralisme, la réforme des structures territoriales, les transformations de la gouvernance locale en France, les recompositions de l'État et des systèmes d'administration publique.



Claire Colomb est enseignante-chercheuse en sociologie urbaine et en aménagement du territoire européen à la Bartlett School of Planning, University College London (UCL), depuis 2005. Elle est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et docteur en aménagement urbain et régional de UCL, et membre du *Royal Town Planning Institute* (l'ordre des urbanistes britannique). Ses activités de recherches portent sur l'analyse comparée des systèmes et pratiques de planification et d'aménagement en Europe ; l'influence de l'Union Européenne sur l'aménagement ; la gouvernance urbaine et les politiques urbaines au Royaume Uni, en France, en Allemagne et Espagne; et les mobilisations et conflits sociaux autour des questions d'urbanisme. Elle est l'auteur des ouvrages : *European Spatial Planning and Territorial Cooperation* (avec S. Dühr and V. Nadin), Routledge, 2010; *Staging The New Berlin: Place Marketing and the Politics of Urban Reinvention post-1989*, Routledge, 2011; elle a assuré la direction de l'ouvrage *Protest and Resistance in the Tourist City* (avec J. Novy), Routledge, 2016.



Bertrand Hervieu, diplômé de l'Institut d'études politiques et docteur en sociologie, est vice-président du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il a auparavant occupé le poste de secrétaire général du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes pendant six ans. Il a également été Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) de 1999 à 2003 et conseiller de plusieurs ministres de l'Agriculture et de la Pêche. Parmi ses publications : *Les Mondes agricoles en politique*, avec François Purseigle, [Nonna Mayer](#), Pierre Muller, Jacques Rémy, Presses de Sciences Po, 2010. *L'Archipel paysan, La fin de la république agricole*, avec Jean Viard [Éditions de l'Aube](#), 2001.



Philippe Subra est professeur à l'Institut français de géopolitique (université Paris-8). Membre du comité de rédaction de la revue Hérodote. Il est l'auteur de *Géopolitique de l'aménagement du territoire* (2007, Paris : Armand Colin, nouvelle édition automne 2012) et co-auteur de *Nouvelle géopolitique des régions françaises* (Giblin, B. (dir.), 2005, Paris : Fayard) et du *Dictionnaire des banlieues* (Giblin, B. (dir.), 2009, Paris : Larousse).

Session 5

L'Union européenne : une démocratie post étatique ?

Coordination scientifique
Renaud Dehousse

Judi 16 & vendredi 17 juin 2016
Représentation permanente de la France
auprès de l'Union Européenne
14 place de Louvain - Bruxelles

L'Union européenne : une démocratie post étatique ?

Toutes les analyses convergent pour conclure que les Etats ont repris la main sur le fonctionnement et les décisions prises par l'Union Européenne. Mais les gouvernements jouent double jeu, lorsqu'ils invoquent leurs « victoires » bruxelloises, comme s'il fallait à chaque sommet, faire plier le monstre froid et bureaucratique qu'incarne désormais la Commission. Ce jeu est pervers, parce qu'il contribue à décrédibiliser l'Union Européenne, et alimente le procès du « déficit démocratique ». L'objet de cette session, où l'on n'abordera que marginalement les questions d'aménagement et de développement des territoires, est de faire le point sur ce fameux « déficit démocratique ». Qu'entend-on exactement par déficit démocratique ? L'Union européenne est-elle si éloignée des citoyens ? Comment fonctionnent réellement les institutions communautaires ? Quels rôles jouent les différentes parties-prenantes, représentations, lobbies ?

Jeudi 16 juin

Représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne
Place de Louvain 14, métro Park

Rendez-vous à 7h20 sur le quai du Thalys n°9313

Départ Thalys, Paris Gare du Nord le 16/06 à 7h46

Arrivée Bruxelles Gare du Midi à 9h17

Accueil café
10:00

**Amandine
Crespy**

10h30 – 12h30

L'Europe politique est-elle démocratique ?

C'est entendu : l'Europe fédérale est enterrée au profit du fonctionnement intergouvernemental. Mais dans la pratique, les choses sont plus compliquées : d'abord l'Union Européenne est un jeu à trois (Commission, Parlement et États-membres) ; ensuite, à la faveur de la crise, les États-membres ont consenti de larges dévolutions de souveraineté au profit des instances communautaires. Enfin, l'Union européenne ne se réduit pas à ses instances officielles : de multiples organismes, ONG, groupes de pression jouent un rôle décisif dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques communautaires. Ce fonctionnement complexe nous interroge, par rapport à la figure simple et rassurante (?) de la démocratie représentative.

Buffet sur place

12h45 – 14h15

**Francesco
Saraceno**

14h30 – 16h00

L'Europe est-elle une puissance économique ?

L'Europe, première économie mondiale, dit-on. En même temps, l'UE semble fonctionner à plusieurs vitesses, avec ses gagnants et ses perdants. En quoi l'Europe forme-t-elle "une économie" ? Et si c'est le cas, qu'en est-il du gouvernement économique de l'Europe ? Est-il vrai que, désormais, l'économie européenne est gouvernée par l'Allemagne et la BCE ?

Pause

Anne Boillon

16h15 – 17h30

Le rôle des représentants permanents auprès de l'Union Européenne

L'intervention d'Anne Boillon, conseillère « Antici » est l'occasion de revenir sur le processus d'élaboration des textes communautaires, sur le rôle des différentes instances de concertation et sur celui des représentations permanentes.

Hôtel - Thon hôtel Bristol-Stephanie

93 avenue Louise, 1000 Brussel

Trams 92/97 – Arrêt Stéphanie

Vendredi 17 juin

Représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne

Place de Louvain 14, métro Park

Christophe Degryse

9h00 – 10h15

La place des organisations syndicales dans le dispositif communautaire

L'Europe sociale n'est-elle qu'une expression vide de sens ? Ou bien, en dépit d'une grande lenteur, des avancées ont-elles eu lieu ? Quels sont les principaux enjeux, du point de vue des organisations syndicales de salariés qui méritent d'être traités à l'échelle communautaire ? Quelle est la réelle valeur ajoutée de l'échelle communautaire dans le champ des questions sociales par rapport aux traditionnelles scènes nationales ou infranationales ? Comment sont organisés les syndicats et peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

Pause

Marjorie Jouen

10h30 – 11h45

Au-delà des instances gouvernementales, quelle place pour les territoires et la société civile en Europe ?

L'Union européenne ne se limite pas au Conseil, à la Commission et au Parlement. D'autres instances existent : le comité des régions, le conseil économique et social européen. Quelle place tiennent ces instances, quel rôle jouent-elles et quelle est leur utilité ?

Le lobbying : une pratique courante du fonctionnement communautaire

C'est sans doute l'un des aspects les plus surprenants du fonctionnement communautaire, l'existence officielle de groupes d'intérêts, enregistrés auprès des institutions communautaires, le tout inscrit dans diverses procédures codifiant les relations entre ces groupes et les institutions (Parlement, Commission, comités divers). S'agit-il d'un système opaque, dans lequel les groupes d'intérêts les plus puissants bénéficient des meilleurs accès aux processus de décision et de mise en œuvre, ou bien s'agit-il d'une forme spécifique de ce que l'on appelait jadis en France "l'administration consultative" ?

Vicky Marissen

11h45 – 13h00

Buffet sur place

13h00 – 13h45

Renaud Dehousse

14h00 – 15h30

L'Union a-t-elle encore un avenir ?

Accablée de tous les maux, menacée de démantèlement (Grexit, Brexit), soupçonnée de n'être plus qu'une annexe de Berlin, l'Union a-t-elle encore un avenir ? Analyse par l'un des meilleurs connaisseurs de la scène et des coulisses à Bruxelles, Francfort et Strasbourg.

Team Ihedate

15h30 – 16h30

Retour des Pays-Bas

Présentation du rapport du projet collectif de Sciences Po portant sur la mission d'études de l'IHEDATE.

Départ Thalys, Bruxelles Gare du Midi le 17/06 à 17h46

Arrivée Paris Gare du Nord à 19h05

Les intervenants



Renaud Dehousse est titulaire de la chaire Jean Monnet à Sciences Po, dont il dirige le Centre d'études européennes, ainsi que conseiller du think tank Notre Europe. Ses travaux portent sur la gouvernance et le système politique de l'Union européenne. Il a en outre exercé des activités de conseil auprès de différentes institutions européennes. Derniers ouvrages parus : *L'Union Européenne*, Paris, La Documentation française, 2014, 338p. ; *The Community Method. Obstinate or Obsolete?*, Londres, Palgrave Macmillan, juin 2011.



Amandine Crespy, est enseignante et chercheuse en science politique et études européennes à l'Université libre de Bruxelles (CEVIPOL/Institut d'études européennes) ainsi qu'au Collège d'Europe (Bruges). Elle a été chercheuse visiteuse à la Freie Universität de Berlin, Science Po à Paris, Harvard University, la London School of Economics and Political Science et Queen Mary University of London. Ses travaux portent sur les conflits politiques sur l'intégration européenne, en particulier en lien avec les politiques économiques et sociales. Elle a publié sur l'euroscpticisme et les résistances à l'Europe, la libéralisation des services publics, et la gouvernance socio-économique de l'Union européenne. Elle est l'auteur de *Qui a peur de Bolkestein? Conflit, résistances et démocratie dans l'Union européenne*, Paris, Economica, 2012 et *Welfare Markets in Europe. The Democratic Challenge of European Integration*, Palgrave, à paraître en 2016.



Francesco Saraceno est docteur en économie (Université de Rome et Université de Columbia), chercheur à l'OFCE. Il enseigne la théorie macroéconomique européenne et internationale à Sciences Po Paris. Parmi ses publications récentes: Blot, Christophe, Olivier Rozenberg, Francesco Saraceno and Imola Strehö. 2014. "Reforming Europe? When Economists, Law Scholars and Political Scientists Care About the Future of the EU." *Revue de l'OFCE - Debates and Policies* ; Jean-Paul Fitoussi, Jean-Luc Gaffard, & Francesco Saraceno, «Politiques macroéconomiques et réformes structurelles: bilan et perspectives de la gouvernance économique au sein de l'Union Européenne». *Revue d'économie politique*, n°2, mars-avril 2010, pp. 247-268.



Anne Boillon, est conseillère politique à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles depuis septembre 2012. Elle a été conseillère technique au cabinet du secrétaire d'Etat au commerce extérieur, attachée commerciale aux services à Alger et Ankara et admise au concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des Affaires étrangères (cadre d'Orient) en 2008.



Vicky Marissen est directrice générale du PACT Affaires européennes, un cabinet de conseil spécialisé dans les affaires publiques de l'UE. Elle possède une vaste expertise en matière de lobbying et maîtrise parfaitement le processus de décision de l'UE. Vicky est professeur invité au Collège de l'Europe. Elle enseigne également à l'EDHEC Business School. Vicky est co-auteur du "*Handbook on EU secondary legislation*" et "*the Practical Guide to the EU Labyrinth*". Elle a contribué à d'autres ouvrages et articles sur la prise de décision, le lobbying et la comitologie de l'UE. Avant la création du PACT, Vicky était consultante senior de CLAN Public Affairs et directrice générale et membre du conseil de l'Institut européen de formation. Elle est titulaire d'un diplôme en droit et une maîtrise en droit européen.



Marjorie Jouen est haut-fonctionnaire à Bercy. Diplômée en sciences politiques et ancienne élève de l'ENA (1989), elle a été membre de cabinet de deux Présidents du Comité des régions de l'UE (2006-2008 et 2010-2012), de la Cellule de prospective de la Commission européenne (1993-1998), experte à haut niveau à la DATAR puis au CGET sur les questions européennes et le partenariat avec les collectivités (2012-2015). Elle est aussi conseillère externe « Notre Europe – Institut Jacques Delors ». En 2011, elle a publié *La politique européenne de cohésion*, Paris, La Documentation Française.



Journaliste, ancien collaborateur de «La Presse» (Montréal, Canada) **Christophe Degryse** est directeur adjoint de l'Institut syndical européen (ETUI). Il est entre autre l'auteur du "*Dictionnaire de l'Union européenne*" (Editions Larcier, 4e édition, 2011), et "*Comprendre l'Europe sociale*" (Ed. Couleur Savoir). Il est directeur d'édition du "*Bilan social de l'Union européenne*" publié chaque année depuis 1999 par l'ETUI et l'Observatoire social européen.

Session 6

Un maire pour la ville numérique ?

Coordination scientifique
Isabelle Baraud-Serfaty

jeudi 15 & vendredi 16 septembre 2016

SMA BTP

114 avenue Emile Zola- 75015 Paris

(Métro 10 Émile Zola, Charles Michels – Métro 8 Commerce)

Un maire pour la ville intelligente ?

La perception de la « ville intelligente » est en évolution rapide. Il y a deux ans, quand l'IHEDATE avait organisé sa première session sur « les acteurs de la ville intelligente », l'enjeu était de montrer que « la ville intelligente » ne pouvait en aucun cas être réduite à une dimension purement technique. Alors que la « smart city » était souvent présentée comme un catalogue de capteurs, « compteurs intelligents », maquettes numériques et autres produits « innovants », nous voulions interpeller les auditeurs sur le fait que le défi de la ville intelligente est d'abord celui de sa gouvernance, avec le risque que les collectivités ne deviennent spectatrices d'une fabrique et d'une gestion de la ville qui se feraient sans elles : d'un côté, en effet, ce sont surtout les grands groupes privés qui se positionnent sur l'intégration des systèmes urbains et les nouvelles offres de services ; de l'autre côté, les individus connectés en réseau déploient une puissance inédite face aux organisations publiques comme privées, qui bouscule leur rôle traditionnel, voire « marginalise et ringardise leur parole » (cf. la thèse de Nicolas Colin et Henri Verdier selon laquelle cette puissance de la « multitude » serait la loi explicative de l'économie numérique).

Y-aura-t-il alors encore un maire dans la ville numérique ? Comment les collectivités s'organisent-elles pour garder la maîtrise d'une fabrique urbaine de plus en plus coproduite ? En deux ans, toutefois, la plupart des décideurs urbains ont pris conscience de la dimension stratégique que représente la révolution numérique. L'enjeu s'est donc déplacé. Il ne s'agit plus seulement de formuler les bonnes questions mais d'être en mesure de pouvoir commencer à apporter des réponses opérationnelles. Quelles actions doit conduire le maire dans la ville saisie par la révolution numérique ?

Pour y répondre, nous proposons cette fois-ci de nous attarder sur cette dimension technologique que nous avons mise de côté il y a deux ans. Car si la révolution numérique ne peut se réduire à une dimension technologique, il n'empêche que ses soubassements techniques ont des implications fortes sur les modes de fabrique urbaine, et la compréhension de leurs enjeux est indispensable pour saisir les défis adressés aux décideurs urbains. Nous essaierons ainsi de rentrer dans la boîte noire de la fabrique de la ville intelligente pour décrypter les enjeux sociaux, politiques et économiques des nouvelles technologies. En particulier, quelles sont ces nouvelles technologies et comment fonctionnent-elles ? Comment transforment-elles la prise de décision publique ? En quoi les nouveaux « tuyaux » de la ville constituent-ils une rupture par rapport aux grands systèmes techniques urbains qui ont structuré le développement des villes, sur le plan technique mais aussi social et économique, depuis le 19^{ème} siècle ? En quoi ces nouvelles infrastructures numériques peuvent-elles être mises au service du développement d'un projet métropolitain ? En quoi les espaces publics sont-ils transformés ?

Jeudi 15 septembre 2016

SMA BTP – 114 avenue Emile Zola, Paris 15^{ème}
(Métro 10 Émile Zola, Charles Michels – Métro 8 Commerce)

Accueil
8h45 – 9h15

**Isabelle
Baraud-Serfaty**
9h15 - 10h00

Présentation de la session

Isabelle Baraud-serfaty, coordonnatrice de la session, présentera rapidement le fil conducteur de ces journées et les intervenants.

Pause

Les infrastructures de la ville numérique

« API » (application programming interface), « cloud », « système d'exploitation souverain », « 4G » « réalité augmentée », « blockchain »... le vocabulaire de la ville devenue numérique s'enrichit considérablement sans que le citoyen (et les cadres territoriaux) sache(nt) bien ce que recouvrent ces termes. Que désignent-ils ? Quelles sont les nouvelles technologies qui rendent possibles de nouveaux services ? Quels sont les enjeux associés (par exemple en termes de « biens communs numériques » ou de continuité de service informatique et spatiale) ?

Laurent David
10h15 -12h15

Buffet sur place

13h00 – 14h00

**Elisabeth
Grosdhomme
Lulin**

14h00 – 15h45

Big Data et action publique algorithmique

Les algorithmes, qui permettent d'opérer un ensemble de calculs à partir de gigantesques masses de données, sont au cœur des promesses affichées du « big data ». Toutefois, loin d'être de froids calculateurs (cf. D. Cardon), ils modifient en profondeur l'action publique : ils en rendent possibles des transformations stratégiques qui imposent aux politiques de formuler de vrais choix ; ils posent aussi la question de la propriété et de la gouvernance des données, de la transparence des traitements qui leur sont appliqués et de leurs effets sur la décision publique.

Pause

Les nouveaux tuyaux de la ville

Dans un contexte où les modes de production et de consommation d'énergie évoluent fortement (production décentralisée d'énergie, développement de la voiture électrique...), les smart grids (réseaux électriques intelligents) consacrent une double révolution : le consommateur n'est plus seulement en bout de chaîne mais devient producteur ; la gestion de l'énergie se fait de plus en plus à une maille intermédiaire entre celle du bâtiment et celle de la ville, la maille du quartier. A travers quelques exemples de projets démonstrateurs, il s'agira de comprendre comment cette évolution bouleverse à la fois le monde des énergéticiens et des promoteurs et aménageurs, mais aussi celui des habitants-usagers-consommateurs.

**Maria Isabel Le
Meur**

16h00 – 17h45

Séance de travail en ateliers

17h45 – 19h00

Vendredi 16 septembre 2016

SMA BTP – 114 avenue Emile Zola, Paris 15^{ème}
(Métro 10 Émile Zola, Charles Michels – Métro 8 Commerce)

Accueil

9h00 – 9h30

Lorsque l'infrastructure de transport se double d'une infrastructure numérique

Le Grand Paris Express, 200 kilomètres de rails et 68 gares, est bien identifié comme une future infrastructure de transport majeure du Grand Paris. Il est en revanche moins connu que, parallèlement, il déploiera 200 kilomètres de fibre optique sous les rails et valorisera les espaces vacants des ouvrages du métro pour y créer des data centers. Ainsi, on aura à l'échelle métropolitaine une offre numérique inédite qui, même sans le métro, représente une infrastructure majeure. En quoi cette offre numérique modifie-t-elle le partage des rôles entre la Société du Grand Paris (SGP), en charge de la réalisation du métro, et les villes en charge des projets d'aménagement autour des gares ? En quoi offre-t-elle à l'Etat et aux élus qui composent la gouvernance de la SGP de nouveaux leviers d'action pour permettre le développement métropolitain ?

Gaëlle Pinson

09h30 – 10h45

Pause

Les espaces publics à l'heure de Pokemon Go

Les espaces publics sont aujourd'hui en pleine évolution sous l'effet notamment de la révolution numérique, avec de nouveaux usages et une hybridation beaucoup plus forte entre réalité et virtualité. Mais à qui appartient l'espace public augmenté ? Quelles sont les nouvelles formes d'inégalité qui en découlent ? Quels sont les enjeux en matière de données ?

Philippe Gargov

11h00 – 12h30

Buffet sur place

13h00 – 14h00

Les intervenants



Isabelle Baraud-Serfaty est maître de conférences à Sciences Po (Master Stratégies Territoriales et Urbaines), où elle a monté et anime un cours sur les acteurs privés de la ville. Consultante en économie urbaine (IBICITY), elle travaille notamment sur la mise en œuvre des projets urbains complexes, qui mêlent plusieurs acteurs, plusieurs dimensions et plusieurs échelles. Elle tient un blog sur son site ibicity.fr, structure dédiée à la conduite de missions stratégiques sur les problématiques urbaines.



Laurent David est directeur de recherche pendant 10 ans dans le domaine de l'imagerie numérique et des outils d'aide à la décision, avant de poursuivre sa carrière en tant que freelance dans des domaines aussi variés que l'industrie, l'architecture, l'urbanisme et l'entertainment, à présent expert au Cerema concernant l'émergence des réseaux et des services numériques.



Elisabeth Grosdhomme Lulin est directeur général de Paradigmes et caetera, société d'études et de conseil qu'elle a fondée en 1998, consacrée à la prospective et à l'innovation. Elle est aussi administrateur des groupes Safran, Elsan et SNCF Réseau, ainsi que de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) et de la Fondation pour l'Innovation Politique (Fondapol). Elle tient un blog sur son site www.paradigmes.com.



Maria Isabel Le Meur est directrice du pôle conseil smart grids et smart city au sein du groupe Embix, qui conseille les aménageurs sur la mise en œuvre des solutions « smart » dans leurs projets d'aménagement. Diplômée d'HEC, elle suit plus particulièrement, au sein du groupe, les questions d'énergie.



Gaëlle Pinson est responsable du développement des datacenters à la Société du Grand Paris, dans le cadre du projet de valorisation numérique. Normalienne agrégée d'allemand, elle a piloté des projets liés au développement économique et à l'aménagement du territoire à la DATAR puis au Secrétariat d'Etat pour le développement de la Région capitale.



Philippe Gargov est géographe de formation, ce qui ne suffit pas à le définir (quoique le champ de la géographie ne connaisse pas de limite). Il aime le football, la ville et la littérature numérique. Fondateur de pop-up urbain, il blogue avec aisance et conseille les maîtres d'ouvrage dans les détours de la prospective urbaine.

Éléments de bibliographie

Isabelle Baraud-Serfaty : *La ville restera-t-elle gratuite ?* Revue Futuribles, mai-juin 2015 – *Y aura-t-il un maire dans ma ville intelligente ?* Raisonance, revue internationale des maires francophones, juillet 2015 – *La nouvelle privatisation des villes*, Revue Esprit, 2011 3/4, p.149-167

Dominique Cardon : *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des Big Data*, Paris, Seuil, 2015 – *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010 – *Médiactivistes* (avec Fabien Granjon), Paris, Presses de Science-Po, 2010 – Dominique Cardon, Antonio Casilli, *Qu'est-ce que le Digital Labor ?*, Bry-sur-Marne, INA, coll. « Études et controverses », 2015, 104 p.

Nicolas Colin et Henri Verdier : *L'âge de la multitude – Entreprendre et gouverner après la révolution numérique*, Armand Colin, Paris 2012, réédité en 2015.

Session 7

Démocratie territoriale, développement communautaire

Coordination scientifique
Marie-Christine Jaillet

Mercredi 12, Jeudi 13 & vendredi 14 octobre 2016
Communauté d'agglomération Est Ensemble
100 Avenue Gaston Roussel – 93230 Romainville

Démocratie territoriale, développement communautaire

Le terme « communautaire » n'a pas bonne presse en France, dès lors qu'il renvoie à des figures particularistes, religieuses ou culturelles. Pourtant, les politiques dites « de la ville » insistent sur la mobilisation active des habitants comme facteur central de la transformation des quartiers populaires qui accueillent aussi des groupes ethniques minoritaires. Comment les acteurs territoriaux résolvent-ils cette tension ? La politique de la ville peut-elle être démocratique ?

Mercredi 12 octobre (ouverture à des participants extérieurs)

Communauté d'agglomération Est Ensemble- 100 Avenue Gaston Roussel – 93230 Romainville
Métro Raymond Queneau (ligne 5)

Accueil café 9h30

**Marie-
Christine
Jaillet**

10h – 11h

Comprendre la politique de la ville en France

Issues des premières opérations « habitat et vie sociale » à la fin des années 1970, la politique de la ville s'est progressivement déployée en étendant ses territoires (on compte aujourd'hui un millier de quartiers prioritaires) et ses champs d'intervention (du bâti à l'économique, de la santé à l'éducation, de la sécurité à la culture, etc.). L'effort de l'État atteint 500 M€ par an à quoi il faut ajouter 12 milliards € de l'ANRU. Pour autant, le sentiment domine d'un échec. Et si nous n'avions pas les bonnes lunettes pour comprendre les enjeux et mesurer les résultats ?

Pause

**Philippe
Estèbe,
directeur de
l'Ihedeat,**

Enjeux croisés de la politique de la ville et de l'aménagement du territoire

Le rapprochement de la politique de la ville et de l'aménagement du territoire est un projet qui date de plus de vingt ans, lorsque Michel Delebarre avait été nommé ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire. Ce n'est qu'en 2014, avec la création du CGET, que la fusion (administrative) de ces deux politiques est réalisée.

Marie-Christine Jaillet

11h15 – 12h30

Qu'est-ce que cette fusion dit de l'évolution croisée de ces deux politiques, et de la pertinence de l'objectif de relier les politiques dites de « développement » et les politiques dites de « solidarité » ?

Déjeuner sur place

12h45 – 13h45

Florian Weber

14h – 15h30

Le programme « Soziale stadt » en Allemagne : bilan et perspectives

Depuis 1999, l'État fédéral apporte une aide aux municipalités qui s'inscrivent dans le programme « Soziale Stadt », ciblant des quartiers défavorisés, accueillant une forte population d'origine étrangère. Ce programme, dont les moyens semblaient, un temps, devoir être réduits drastiquement, a connu un rebond, notamment suite à de fortes demandes émanant de municipalités. Quelles sont les caractéristiques, les réussites et les limites de cette politique de la ville « à l'allemande » ?

Pause

Renaud Epstein

15h45 – 17h

Participation démocratique et politique de la ville : une approche comparative européenne

La question de la participation démocratique des populations concernées est présente dans toutes les politiques qui s'apparentent, dans les pays européens voisins, à la politique française de la ville. Celle-ci pourtant semble régulièrement manquer le rendez-vous de la participation. En quoi le détour européen nous permet-il de comprendre les spécificités françaises ?

Travaux en Ateliers

17h – 19h

Jeudi 13 octobre

Le Relais- 61 Avenue Victor Hugo – 93500 Pantin - Métro Eglise de Pantin (ligne 5)

L'établissement public territorial Est Ensemble regroupant 9 villes et 400 000 habitants est situé aux portes de Paris et dispose d'une identité forte qui s'appuie sur une longue tradition ouvrière et populaire. C'est un territoire où la ville bouillonne d'initiatives et d'innovations grâce, en particulier, à sa population jeune et multi-culturelle ; il offre aussi des possibilités considérables en matière d'intensification, de renouvellement et d'innovation urbaine avec près de 1,5 millions de m² constructibles dans les zones d'aménagements concertées.

Le territoire de la Plaine de l'Ourcq, traversé par le canal de l'Ourcq, est un espace unique sur le plan urbanistique et paysager. En pleine reconversion, c'est l'un des rares lieux de création de la ville de demain qui cherche à composer avec 5 ZAC, deux PRU, l'arrivée de projets de transports structurants telles la ligne 15 du Grand Paris Express, la tangentielle nord ou un Tzen sur la RN3.

Les enjeux clairement affirmés par Est Ensemble dans son contrat de développement territorial d'être la « fabrique du Grand Paris » posent les questionnements suivants :

Comment développer des projets qui infusent sur l'ensemble du territoire ? Comment mettre en place une hybridation entre les opérations d'aménagement des ZAC et les projets des quartiers PRU ? Enfin, comment faire en sorte que les habitants, à travers les actions de la politique de la ville, intègrent ce processus de transformation urbaine ?

Hélène Planque,

8h30 – 9h30

Plaine de l'Ourcq, lieu d'engagement de la « fabrique du Grand Paris » : les enjeux d'interface des politiques d'Agglomération

Présentation de 3 projets de rénovation urbaine par **Philippe de Castilla**, directeur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du PRU de Bobigny

Déplacements en métro ou en bus

10h – 12h30

A la rencontre des acteurs des quartiers de la politique de la ville de l'est parisien (Quartiers Abreuvoir et Bobigny), par petits groupes, accompagnés par les chefs de projets de rénovation urbaine.

Déjeuner au Relais

13h – 14h

**Brice de La
Mettrie,
Michèle
Esposto**

14h – 15h

Enjeux croisés de la politique de la ville et de la rénovation urbaine : le cas de l'agglomération Est Ensemble

Les auditeurs

15h – 15h45

Quelle politique pour les quartiers ?

Chaque groupe d'auditeurs est invité à construire un propos interrogatif et prospectif sur les enjeux de la politique de la ville à partir des observations de la matinée.

Pause

**Faysa
Bouterfass,
Marc
Ratsimba**

16h – 17h

Débat à partir du rapport des groupes

Travaux en Ateliers

17h – 18h30

A l'initiative de Dominique Forgues et Franck Pouzol, auditeurs 2016

Conférence et débat avec **Christophe Dalstein**, directeur du projet EuropaCity,

EuropaCity, ou comment inscrire un projet privé dans les différentes échelles territoriales ?

19h – 20h30 Pavillon de l'Horloge

63 Avenue Gaston Roussel – 93230 Romainville - Métro Raymond Queneau (ligne 5)

Vendredi 14 octobre (ouverture à des participants extérieurs)

Communauté d'agglomération Est Ensemble - 100 Avenue Gaston Roussel – 93230 Romainville
Métro Raymond Queneau (ligne 5)

Accueil café

9h

**Loïc
Blondiaux**

9h30 – 10h45

A quelle condition la démocratie participative peut-elle tenir ses promesses ?

Depuis une vingtaine d'années, les collectivités locales ont mis en place de nombreux dispositifs dits de « démocratie participative » qui visent à mieux associer les citoyens au processus de décision. Cette offre politique de participation rencontre pourtant rarement le succès escompté. Les échecs se multiplient, au point de remettre en cause ces démarches dans leur principe et leur utilité mêmes. Comment expliquer ces difficultés et pourquoi arrive-t-il parfois que ces politiques atteignent leurs objectifs ?

Pause

Kaïs Marzouki

11h – 12h45

Démocratie et développement des quartiers :

Conseils citoyens : deux ans après leur création, quel état des lieux ?

Buffet sur place

13h – 14h

Les participants

14h – 15h

Sébastien Jallet

15h – 16h

Travail en groupes mixtes « Politique de la Ville et Aménagement »

Restitution des travaux

Discussion générale

Les intervenants



Marie-Christine Jallet est directrice de recherche au CNRS. Spécialiste de la ville, elle a mené de nombreux travaux sur la périurbanisation et en particulier sur les modes de vie pavillonnaires. Elle s'intéresse également à la "politique de la ville" et à la requalification des quartiers "en difficulté". Elle développe actuellement des réflexions sur les processus de métropolisation et leur impact sur l'organisation des modes de gouvernance urbaine. Après avoir dirigé un laboratoire de recherche pluridisciplinaire à l'Université de Toulouse 2, le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Sociétés Solidarités Territoires) associé au CNRS et à l'EHESS qui réunit des sociologues, des anthropologues et des spécialistes des études urbaines et assuré la vice-présidence du Conseil Scientifique de son Université jusqu'en avril 2012, elle travaille aujourd'hui au développement d'un Institut de la Ville à Toulouse et à la refondation du réseau français de recherche sur l'habitat et le logement (REHAL). Elle a été nommée à la présidence du Conseil de Développement de Toulouse Métropole. Elle a écrit de nombreux articles, dont plusieurs ont été publiés dans la revue *Esprit* et a contribué ou dirigé plusieurs ouvrages dont *La nouvelle question urbaine*, Editions PUCA, 1999 - *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, Editions PUCA, 2008. Elle est conseillère scientifique de l'Ifedate



Florian Weber travaille comme enseignant-chercheur à l'université de Tübingen en Bade-Wurtemberg après avoir été en poste à l'université des sciences appliquées Weihenstephan-Triesdorf près de Munich. Dans sa thèse, il a comparé les politiques urbaines Soziale Stadt en Allemagne et la politique de la ville en France en mettant l'accent sur les questions d'intégration et de migration. Il a notamment publié: *La politique de la ville en France et la ville sociale en Allemagne - une étude comparative* (i.ville.gouv.fr), *Krise der Banlieues und die politique de la ville in Frankreich* (Geographische Rundschau 2012, avec Hervé Vieillard-Baron et Georg Glasze), *Soziale Stadt - Politique de la Ville - Politische Logiken* (SpringerVS 2013) et *Fraktale Metropolen. Stadtentwicklung zwischen Devianz, Polarisierung und Hybridisierung* (SpringerVS 2016).



Renaud Epstein est maître de conférences en sciences politiques à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye après avoir été en poste à l'Université de Nantes. Spécialiste des politiques urbaines et de leur évaluation, il a conduit de nombreuses recherches sur la politique de la ville et la rénovation urbaine. Ses recherches actuelles portent sur l'usage des labels et trophées territoriaux dans la gouvernance multi-niveaux. Il a récemment publié *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État* (Presses de Sciences Po, 2013) ainsi que plusieurs articles dans lesquels il défend la thèse d'un retour de l'Etat dans la gouvernance territoriale, appuyé sur des instruments néo-managériaux tels que les appels à projets, les indicateurs ou les labels au travers desquels l'Etat gouverne à distance les territoires : *La gouvernance territoriale : une affaire d'État. La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires*, *L'Année sociologique*, 65 (2), 2015 ; *La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie*, *Gouvernement et action publique*, 3(3), 2015 (avec Vincent Béal et Gilles Pinson)



Géographe urbaniste de formation, **Hélène Planque** a choisi de travailler tout au long de sa carrière professionnelle, au sein de la fonction publique territoriale, sur des enjeux d'aménagement, et ce dans plusieurs territoires de la région parisienne. Elle est actuellement directrice de l'aménagement et des déplacements au sein de la Communauté d'agglomération Est Ensemble (territoire de 400 000 habitants réunissant 9 communes). Elle a été auditrice de l'Ihedata en 2015.



Directeur territorial, titulaire du cycle supérieur de management de l'INET et d'un master 2 management public territorial, **Brice de La Mettrie** est directeur de l'emploi et de la cohésion sociale de l'établissement public territorial Est-Ensemble, direction qui recouvre 3 pôles : politique de la ville, accès au droit et emploi, formation et insertion. En poste depuis 2012, il est au cœur des enjeux soulevés par les transferts de compétences des villes aux agglomérations. Brice de La Mettrie était précédemment membre de l'équipe de direction de la ville de Noisy-le-Sec.



De formation sociologue-urbaniste, diplômée de Sciences Po Paris, **Michèle Esposto** est depuis 3 ans directrice de l'habitat et du renouvellement urbain de l'établissement public territorial Est-Ensemble. Au cours de son parcours professionnel en Ile de France qui l'a conduite d'un bailleur HLM à l'administration centrale de l'Etat (ministère de la ville) et désormais dans une collectivité territoriale, Michèle Esposto a développé une expertise dans les domaines de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat, du développement social et du renouvellement urbain.



Faysa Bouterfass est Vice-Présidente chargée de la politique de la ville et de la cohésion sociale de la communauté d'agglomération Est-Ensemble, élue depuis 2014 en tant qu'Adjointe au Maire de Bobigny déléguée à l'Éducation, à l'Enseignement et à la Formation. Titulaire du diplôme d'avocat et d'un double master en Droit processuel et Libertés fondamentales et en Contentieux, Faysa Bouterfass exerce la profession d'avocate au Barreau de la Seine-Saint-Denis depuis 2012.



Marc Ratsimba est directeur général adjoint chargé du développement local pour la commune de Clichy-sous-bois (30 000 habitants – Seine-Saint-Denis). Il travaille sur l'un des plus importants PRU de France sur le quartier du plateau de Clichy/Montfermeil et sur la première opération de requalification de copropriétés dégradées issue de la loi ALUR sur le quartier du Bas-Clichy, qui doit bénéficier du NPNRU. Il encadre des équipes qui traitent de questions d'urbanisme, d'habitat, de développement commercial, de renouvellement urbain, de politique de la ville, de vie associative et de démocratie participative. Il préside le centre de ressources « Profession Banlieue » qui accompagne les professionnels intervenant sur les quartiers de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis. Il a été auditeur de l'Ifedat en 2012.



Loïc Blondiaux est professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne où il dirige le parcours « ingénierie de la concertation » du master de science politique. Il préside le conseil scientifique du GIS « Démocratie et participation » depuis sa création et dirige la revue universitaire Participations. Ses travaux portent sur la théorie de la participation et les innovations démocratiques. Il a publié notamment *La fabrique de l'opinion*, Paris, Seuil, 1998 et *Le Nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil, 2008.



Kaïs Marzouki est actuellement le chef du bureau de la participation, de la vie associative, de la jeunesse et des sports au sein du Commissariat à l'égalité des territoires (CGET).

Il a suivi un double cursus de didactique des langues à Grenoble 3 et de médias électroniques à Paris 8. Il a commencé sa carrière en tant qu'enseignant et formateur entre Tunis, Grenoble et Paris, avant de rejoindre l'administration, d'abord au Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, et ensuite à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Il y a occupé plusieurs fonctions en lien avec l'accompagnement et le soutien des associations, l'éducation et les jeunes.

Il a plusieurs engagements associatifs essentiellement autour de la question de l'engagement citoyen.



Sébastien Jallet est commissaire général délégué à l'égalité des territoires et directeur de la ville et de la cohésion urbaine depuis décembre 2015. Administrateur civil, il a été directeur de cabinet du préfet de Vaucluse (2004-2005), sous-préfet de l'arrondissement de Lyon (2005-2007), secrétaire général de la préfecture du Gers (août 2007-août 2009), puis chef du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale au secrétariat général du ministère de l'Intérieur (2009-2012).

Il a ensuite été directeur adjoint de cabinet du ministre délégué à la Ville, François Lamy (juin 2012-mars 2014), puis de la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Najat Vallaud-Belkacem (avril-août 2014), et directeur de cabinet de la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, Myriam El Khomri (septembre 2014-septembre 2015).

Depuis septembre 2015, Sébastien Jallet était directeur de cabinet adjoint chargé de l'emploi et de la formation professionnelle auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Myriam El Khomri.

Session 8

Ville durable, ville coproduite ?

Coordination scientifique
Marie Krier - Institut pour la Ville Durable

Jeudi 17 & vendredi 18 novembre 2016
EuroMéditerranée
L'Astrolabe – 79 boulevard de Dunkerque à Marseille

Ville durable, ville coproduite ?

Les politiques de développement durable reposent-elles sur des fondements techniques qui donnent encore plus de place aux spécialistes dans la production de la ville ? Ou bien se fondent-elles sur la multiplication « d'initiatives collectives » pour la prise en charge de la qualité de l'environnement et du rapport entre les hommes et leur milieu ? N'est-il pas nécessaire de concilier les deux, pour conjurer les risques sociaux et politiques de la contestation environnementale ? Comment ces deux registres de rationalité peuvent-ils se composer ? Quel peut être le rôle des autorités politiques locales ?

Jeudi 17 novembre 2016

Euroméditerranée – L'astrolabe, 79 boulevard de Dunkerque, Marseille
Salle Major

Accueil café
09h45

Centre Info Euromed

Marie Krier

10h – 10h15

Guillaume Kolf

Alexandre Sorrentino

10h30 - 11h

Introduction du module

Le projet Euroméditerranée dans le développement métropolitain marseillais

L'opération d'intérêt national Euroméditerranée a été lancée en 1995, dans le sillage du processus de Barcelone, qui définit un cadre de coopération entre les pays du pourtour méditerranéen. L'opération est ambitieuse : la réhabilitation d'un périmètre de 480 hectares au cœur de la métropole marseillaise, entre le port de commerce, le Vieux-Port et la gare TGV. Sont prévus 18 000 logements, 1 million de m² de bureau, 200 000 m² de commerces et autant d'équipements publics et 60 ha d'espace verts. Un tel projet peut-il être démocratique, alors qu'il présente tous les signes d'une opération très complexe et très "technique" ?

Pause

Stratégies de ville durable en France et dans le monde: regards croisés

Paul Citron

Yannick Schimpf

11h15- 13h

La « ville durable » ne constitue pas un produit calibré, défini de manière uniforme qui pourrait se transférer d'un pays à l'autre. Les acceptions de la ville durable varient d'un pays à l'autre, voire d'une ville à l'autre. A la lumière de comparaisons internationales, il s'agira de mieux cerner les ambitions françaises en la matière, et de situer le projet Euroméditerranée dans cette stratégie.

Buffet sur place

13h – 14h

Franck Faucheux

14h – 15h30

Mettre en œuvre la ville durable : intérêts et limites du cadre réglementaires pour la maîtrise d'ouvrage

Nombreux sont ceux qui déplorent que la conception, la production et la gestion de la ville durable se résument surtout à une avalanche de réglementations qui ralentissent et compliquent le travail des maîtrises d'œuvre et des maîtrises d'ouvrage. La multiplication des labels portant sur les techniques de construction, la conception et le fonctionnement des quartiers (éco-quartiers) apporte-t-elle pour autant clarté et simplicité aux stratégies de ville durable ? Les citoyens doivent-ils devenir experts pour se mettre à la hauteur des enjeux législatifs et réglementaires ?

Pause

L'îlot Allar : le « démonstrateur » par excellence ?

Christophe Bouyer

Franck Geiling

15h45 -17h30

17h45 - 19h00

La notion de « démonstrateur » est au cœur de la stratégie française de ville durable. En un même lieu, il s'agit de faire la démonstration de l'excellence des techniques de construction, de conception, de fonctionnement permettant d'atteindre des standards élevés en termes de sobriété, d'efficacité énergétique et plus généralement de qualité de vie. Mais cette volonté démonstratrice ne s'apparente-t-elle pas à une utopie, où les développements forcément inattendus de la vie n'auraient plus leur place ? Le citoyen ordinaire en a-t-il vraiment une dans l'éco-cité ?

Séance de travail en ateliers

Vendredi 18 novembre 2016

Déplacement en bus d'Euroméditerranée - 79 boulevard de Dunkerque

Visite de l'îlot Allar en sous-groupes thématiques : EDF / Eiffage

**Christophe
Bouyer**

**Jean-
Christophe
Daragon**

**Franck
Geiling**

8h30 – 12h15

EDF est partenaire d'Eiffage pour la mise en œuvre de la boucle à eau de mer et de la boucle de solidarité énergétique. Par ailleurs, le label EcoCité a été obtenu par Euroméditerranée pour le parc des Aygaldes, la boucle d'eau de mer d'EDF et smartseille.

Groupe 1 :

- Accès au port, suivi de la station centrale sur le chantier de smartseille.
- Accès à la maison de projet pour une présentation de l'enjeu des bâtiments durables méditerranéens, les démonstrateurs et la rénovation urbaine suivi d'un accès à l'îlot C.

Groupe 2 :

- Accès à la maison de projet pour une présentation de l'enjeu des bâtiments durables méditerranéens, les démonstrateurs et la rénovation urbaine suivi d'un accès à l'îlot C.
- Accès au port, suivi de la station centrale sur le chantier de smartseille.

Trajet en bus

Déjeuner au restaurant Beef House

Les Terrasses du Port, 9 Quai du Lazaret, 13002 Marseille

12h45 – 13h45 - Trajet à pied vers les locaux d'EuroMéditerranée

79 boulevard de Dunkerque (8 min à pied)

**Les
auditeurs**

14h – 15h

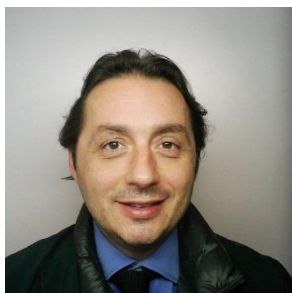
**Anne
Cecconello,
Directrice
projets
urbains de la
Métropole
d'Aix**

15h – 16h30

Travaux de groupes

Restitution et échanges avec un grand témoin

Les intervenants



Alexandre Sorrentino a rejoint l'équipe de la direction générale de l'Euroméditerranée en 2009, d'abord au poste de chargé de la prospective puis en charge des questions métropolitaines, des problématiques de formation et de rayonnement international. Ancien élève de khâgne, et titulaire d'un master 2 en lettres et arts et d'un diplôme universitaire de cinéma et d'audiovisuel, il a commencé sa carrière dans l'enseignement et le journalisme puis il a servi pendant 12 ans à l'étranger comme attaché de coopération et d'action culturelle dans différentes ambassades (Afrique du Sud et Afrique australe, Israël, Egypte).



Guillaume Kolf est directeur de l'habitat et du renouvellement urbain au sein de l'établissement public Euroméditerranée, après avoir occupé en 2004 le poste de directeur de projet. Il a été monteur d'opérations d'aménagement puis chef de projet au Grand Paris Aménagement (ex-AFTRP) de 1990 à 2003. Il est diplômé d'un DEA de droit public (Panthéon-Sorbonne) et d'un DESS d'urbanisme (Institut Français d'Urbanisme).



Yannick Schimpf est directeur régional adjoint de la caisse des dépôts Provence Alpes Côte d'Azur depuis octobre 2015. Il a rejoint la CDC en 1999 en tant que gestionnaire actif-passif à la direction des fonds d'épargne, pour ensuite réaliser des investissements immobiliers (2003-2007), occuper la fonction de directeur territorial en Picardie (2007-2012) et de responsable des investissements d'Exterimmo (2012-2015).

Il est titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en économie monétaire et financière et d'une maîtrise d'économétrie (Université Louis Pasteur de Strasbourg).



Franck Faucheux, est ingénieur architecte. De 1999 à 2005, Franck Faucheux a été responsable d'un groupe Construction au CETE (Centre Technique de l'Équipement aujourd'hui CEREMA) à Nantes. Il intègre en 2005, le plan Urbanisme Construction et Architecture - PUCA, à Paris pour piloter l'appel à expérimentation "Les Villas Urbaines Durables". Franck Faucheux a piloté entre 2008 et 2014 la démarche EcoQuartier du Ministère du Développement durable. En 2015, Franck Faucheux a participé à la mission de préfiguration de l'Institut pour la Ville durable. Depuis juillet 2016, Franck Faucheux est chargé de mission pour le réseau Vivapolis des acteurs publics et privés de la Ville Durable.



Franck Geiling est architecte et urbaniste, diplômé de l'Ecole d'architecture de Marseille et titulaire d'un master en développement économique local de l'Université de la Méditerranée. Il a exercé au CAUE des Bouches du Rhône avant d'intégrer en 2003 l'EPA Euroméditerranée dont il assure depuis 7 ans la direction de l'architecture, de l'urbanisme et du développement durable. Il co-anime le réseau des aménageurs et opérateurs de la Ville Méditerranéenne Durable en association avec le CMI, la Banque Mondiale, la BEI, l'AFD et la CDC. Il a enseigné à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional ainsi qu'au Politecnico de Turin.



Christophe Bouyet a rejoint Eiffage Construction Méditerranée en 2006 en tant que Responsable Qualité – Environnement. En 2014, il intègre l'équipe de projet du « démonstrateur Allar » pour assurer le suivi des aspects «développement durable et innovations». Titulaire d'un master management général cadres, il intervient à la fois pour Eiffage Construction et Eiffage Immobilier de façon transverse.



Jean-Christophe Daragon est chargé de mission développement durable au sein de l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée. Il est chargé de développer et d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de l'établissement par une approche transversale et globale, en cohérence avec les ambitions des différentes directions (développement économique, Aménagement, Communication) et les partenaires du projet (habitants, Etat, collectivités locales, entreprises privés).



Paul Citron est chercheur en aménagement à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il soutiendra prochainement son doctorat sur le thème du rôle des opérateurs immobiliers privés dans la production de la ville en zone dense. En plus de ses recherches sur les acteurs de l'immobilier, il a également travaillé sur le modèle urbain des écoquartiers. Il travaille actuellement comme urbaniste au sein de l'Association Plateau Urbain, opérateur d'urbanisme temporaire qui développe des projets d'occupation de sites ou d'immeubles vacants, à destination de projets culturels, associatifs ou entrepreneuriaux.



Marie Krier est urbaniste. Elle a exercé en maîtrise d'œuvre, en programmation architecturale, avant de rejoindre le secteur public à la ville d'Aulnay-sous-Bois, en charge des déplacements urbains, puis des aspects techniques et économiques des affaires juridiques et des marchés publics. Elle rejoint l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées en 2014 en qualité de responsable académique du master spécialisé integrated urban systems. Elle est responsable du département Ville Environnement Transport de l'Ecole des Ponts depuis septembre 2015. Elle coordonne la mission recherche et formation de l'Institut pour la Ville Durable.

Session 9

La parole aux auditeurs

Restitutions des ateliers

Retour sur le cycle 2015-2016

Judi 08 & vendredi 09 décembre 2016
Colas – Amphithéâtre
7, place René Clair, Boulogne-Billancourt

L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ?

Judi 08 décembre
Colas – Amphithéâtre
7, place René Clair, Boulogne-Billancourt
(Métro Porte de Saint-Cloud)

Accueil café
09h

Atelier Mobilités périurbaines : la route négociée ?

Partenaire : Association des sociétés françaises d'autoroutes

Problématique

Les transports collectifs en site propre ont longtemps représenté le moyen d'assurer un transport de masse, propre et démocratique. Mais la vague des investissements dans ces dispositifs atteint ses limites : tram et métros ne fonctionnent que dans des territoires où l'on peut massifier les flux et à l'usage, ils se révèlent peu souples et finalement pas toujours adaptés à la réalité des déplacements. Si certains investissements d'envergure sont prévus (grand Paris express, deuxième ligne de métro à Rennes), l'étendue des aires urbaines et la diversité des trajets et des motifs de déplacements, qui tendent à transgresser les échelons administratifs repose la question de la pertinence de la route comme infrastructure multimodale et adaptée à une mobilité très diffuse. L'exemple madrilène, où un réseau de car express fait office de RER, montre le potentiel des modes routiers comme mode de transport massif. Mais cette infrastructure sera d'autant plus efficace si elle sait s'adapter à la diversité des pratiques, des modes et des motifs de mobilité. L'innovation dans le champ de la mobilité routière sera sans doute

technologique et organisationnelle ; elle sera surtout démocratique, à partir d'une compréhension des usages, des attentes et de la mise en œuvre de régulations collectives.

Question : Comment inclure les usagers dans des usages collectifs de l'infrastructure routière ?

Sylvie Delatte,

Jean-Yves Soriano,

Auditeurs

9h30 -9h45

Gaëlle Berthaud, Wilfrid

Pasquer, Quentin

Vaillant,

Auditeurs

9h45 -10h15

Claire Hallegouet,

Sandrine Pivard,

Auditrices

10h15 -10h30

François Bellanger

10h30 – 10h45

François Bellanger,

Olivier Bonin,

Pascal Clochard,

Florence Hanappe

11h – 12h

12h – 12h15

Ghislaine Baillemon,

Christophe Boutin,

Laurence Guillerm

12h15 – 12h45

Introduction générale

Présentation de scénarios

Présentation d'un exercice de vote

Transit City

Pause

Table ronde animée par Gaëlle Berthaud et Jean-Yves Soriano

Vote sur le scénario le plus probable

Le mot du partenaire

Discussion générale

Déjeuner au Mercure

37 Place René Clair

13h – 14h15

Atelier Démocratie sanitaire et aménagement de la ville

Coordinateurs : Emmanuel Vigneron, professeur de géographie et notamment géographe de la santé à l'université de Montpellier, animateur du groupe Santé des anciens auditeurs de l'Ithedate et Benoît Péricard, directeur associé KPMG, auditeur 2000 de l'Ithedate (excusés)

Problématique

Le monde de la santé a connu une évolution considérable, sous l'impact de deux phénomènes. D'une part, l'évolution du système de santé lui-même (et les controverses qui agitent le milieu médical) ont contribué à donner plus de place aux usagers et aux malades au sein du système de soin et de fonctionnement des institutions hospitalières. D'autre part, le vieillissement de la population et la montée des maladies chroniques donne plus de place au patient, dans la relation aux soignants et dans la responsabilisation face aux traitements. L'hôpital est de plus en plus hors les murs, inscrit dans des réseaux urbains.

Question : Ces évolutions rejaillissent-elles sur les conceptions de l'aménagement sanitaire ? La forme des hôpitaux et des cliniques évolue-t-elle ? Les réseaux ville-hôpital s'inscrivent-ils dans le fonctionnement urbain ? Les usagers, patients, habitants sont-ils consultés sur l'organisation des soins et leur impact sur l'aménagement urbain ?

Alexandre Sorrentino, Pascal Brenot, Auditeurs

14h30 – 14h45

Deniz Boy, Julie Taldir Auditeurs

14h45 – 15h
Julien Artu, Luigi Flora

15h – 16h

Introduction et rappel de la commande initiale

Le patient ? Séquence 1

Le patient ? séquence 2

Pause

Magali Fitzgibbon, Hervé Véronèse, Auditeurs

16h 15– 16h30

Emmanuelle Pierga, Manon Molins

16h 30– 17h30
Matthieu Pasquio

Auditeur

17h 30– 18h

Le numérique, l'E-santé – Séquence 1

Le numérique, l'E-santé – Séquence 2

Conclusion et discussion générale

Vendredi 09 décembre
Colas – Amphithéâtre
7, place René Clair, Boulogne-Billancourt
(Métro Porte de Saint-Cloud)

Accueil café
09h

Atelier Eole : peut-on concevoir collectivement un moyen de transport en commun?

Coordinatrice : Anne Barlet, ancienne directrice des affaires publiques de la SNCF, consultante

Partenaire : Xavier Gruz, Directeur de projet EOLE-NExTEO

Problématique

Le prolongement du RER E vers l'Ouest vise non seulement à assurer une nouvelle liaison avec la Défense, mais aussi jusqu'à Mantes la Jolie. En fait, Eole s'inscrit dans l'ensemble des chantiers qui visent à doter l'Île-de-France d'un véritable réseau de transport, là où n'existait qu'un ensemble de lignes radiales. Cet effet réseau change la donne du rapport entre les usagers et le moyen de transport : les connexions facilitées, le passage par le centre évité, ouvrent de très nombreuses opportunités nouvelles. Cependant, pour que cet effet prenne corps, il faut associer les différentes parties prenantes, au-delà de l'infrastructure, au « design » et au fonctionnement des services de mobilité : non seulement la question des fréquences, mais aussi celle des services embarqués, du fonctionnement des gares, des opérations d'aménagement autour d'elles, etc.

Question : Comment bien identifier les parties prenantes d'un tel chantier, dans la perspective du réseau ? Comment proposer des services polyvalents, incluant une diversité d'usages, au-delà des déplacements pendulaires quotidiens ? Quels dispositifs pour faire d'Eole un service de mobilité coproduit avec ses parties-prenantes ?

**François
Philizot,
Alexandre
Bernusset,
Sophie
Dumas,
Jean
Faussurier**

Table ronde « Articulation des différents projets de transports et organisation territoriale »

Séquence 1 : vidéo de présentation d'Eole et présentation du contexte des transports par les auditeurs

Questionnements proposés aux invités de la table ronde :

-une conception plus «collective» du projet Eole avant la déclaration d'utilité publique (DUP) aurait-elle été possible ? Les projets Eole et LNPN ne pouvaient-ils pas être pensés ensemble ? La gare Saint-Lazare est-elle le nœud des problèmes d'arrivée sur Paris pour les circulations transiliennes et normandes ? Quel est le dispositif de réflexion et de conception, pour les résoudre et pourquoi cela n'a pas été «débattu» en même temps qu'Eole et LNPN ?

- Séquence 2 : présentation des enjeux du territoire de Seine Aval et le contexte institutionnel de GPSEO par les auditeurs

Questionnements proposés aux invités de la table ronde :

Comment le projet Eole a-t-il intégré les enjeux de mobilité locale dès sa conception et ses impacts ? Comment appréhender les réponses adaptées de mobilité pour des populations et des dynamiques très contrastées ? (pôles défavorisés/communes périphérie CSP+) ? Qui est garant de la qualité de l'intermodalité ? Quels sont les freins, notamment institutionnels à la fabrique collective du système urbain de déplacement ? Quels dispositifs envisager pour une approche intégrée ? Comment seront desservies les gares non desservies par Eole

9h30 – 10h30

**Christophe Barge,
Alexandre Bernusset,
Sophie Dumas,**

10h30 – 11h15

si la ligne J est supprimée ? Que reste-t-il à définir pour Eole (matériel roulant, fréquence, horaires...)? Quel est le processus d'échanges institutionnel et d'association de parties prenantes sur ces aspects ?

Table ronde 2 « Focus sur Les Mureaux, présentation et propositions par les auditeurs »

Séquence 3

Questionnements proposés aux invités de la table ronde :

A partir du cas des Mureaux et des propositions, un processus intégré pour garantir la performance du système de mobilité et le développement urbain du quartier est-il possible? Comment garantir l'effet d'entraînement attendu pour les territoires, y compris par exemple les quartiers sud des Mureaux ? Quelles articulations entre les différents maîtres d'ouvrage et responsables institutionnels (Commune-intercommunalités-Département-Région-Etat)?

Séquence 4 : les services en gare, la gare connectée

Selon quelles modalités la co-production avec les usagers et les habitants est-elle envisagée? A partir des références de ce qui se fait ailleurs (innovations, gare connectée...), peut-on projeter ce type de solutions sur le territoire? A quelles conditions? «Smart Mureaux» 2024 ?

Pause

**Christophe Barge,
Alexandre Bernusset,
Sophie Dumas, Jean Faussurier,
François Philizot**
11h30 – 12h45

Table ronde « L'impact du projet sur l'aménagement équilibré en Ile-de-France et sur les franges franciliennes/normandes »

Questionnements proposés aux invités de la table ronde :

Le projet Eole qui se voulait un projet de liaison de banlieue et de rééquilibrage est-ouest ne renforce-t-il pas, avec ses 3 gares nouvelles (Porte Maillot, La Défense, Nanterre La Folie), le coeur de la métropole pour l'immobilier d'entreprise (bureaux notamment). Quels sont les développements possibles pour fédérer la Vallée de la Seine ?

Quelle cohérence de transport et des mobilités à l'échelle de Vallée de la Seine ?

**Anne Barlet,
Armelle Lagrange,
Xavier Gruz**
12h45 – 13h15

Le mot du partenaire, discussion générale

Déjeuner sur place

13h15 – 14h15

L'association des auditeurs de l'Ihedeate –Blandine Alglave, présidente (promotion 2013)

14h30 – 15h30

Travail en groupes

Des questions sur le fond :

- 1- Quels sont pour vous les trois moments les plus intenses du cycle et/ ou les plus instructifs ?
- 2- Pourquoi ?
- 3- Quels sont les trois enseignements que vous retirez du cycle quant à l'aménagement du territoire et la démocratie

Des questions sur la forme :

- 1- Qu'est-ce qui ne peut plus durer à l'Ihedeate ?
- 2- Qu'est-ce qui doit impérativement évoluer ?
- 3- Comment intensifier la dimension européenne ?
- 4- Faut-il alléger le programme annuel ?
- 5- Faut-il diminuer le nombre d'auditeurs par promotion ?

Discussion générale

15h30 – 16h30

Les intervenants



François Bellanger est directeur de transit-City, programme de réflexions prospectives sur la ville et les modes de vie
Pour en savoir plus : <http://www.transit-city.com>
ou <http://transit-city.blogspot.fr>



Olivier Bonin est ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, docteur en mathématiques et géographe. Il est actuellement directeur adjoint du Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT UMR T 9403 associant l'IFSTTAR, l'école des Ponts ParisTech et l'université Paris-Est Marne-la-Vallée). Ses travaux portent sur la modélisation urbaine, notamment la morphogenèse, ainsi que la conception et l'évaluation de scénarios de développement urbain durable. Il conduit également des recherches sur la mobilité et sur la cartographie. Impliqué dans Efficacity, ITE pour la transition énergétique de la ville, il y codirige le programme de recherche sur les modèles d'affaire innovants de l'efficacité énergétique.



Pascal Clochard est Senior Innovation Projects Manager avec une expérience en termes de gestion avancée de projets de 15 ans dans l'automobile comme chef de projet (Continental, Magneti-Marelli) et de 10 ans dans l'avionique comme ingénieur système et chef de projet (Thales Optronique).



Ingénieur, urbaniste et architecte de formation, **Florence Hanappe** est chef de projet en urbanisme, spécialisée sur les questions de mobilité et d'espace public dans la métropole du Grand Paris. Depuis 2002, elle mène au sein de l'Apur, atelier parisien d'urbanisme, des missions d'élaboration et de suivi de projets d'aménagement urbain (Paris Nord-Est, candidatures aux JO), des projets d'espace public (tramway, portes de Paris, restructuration d'échangeur) et sur des études prospectives (trame viaire du cœur d'agglomération, insertion urbaine des voies rapides, espace public parisien). Dans le cadre des réflexions sur le Grand Paris, Florence Hanappe travaille sur la construction métropolitaine au travers notamment des questions de transports collectifs et d'espaces publics (métro et places du Grand Paris, stratégie de développement des territoires, études de la trame viaire du cœur d'agglomération).



Julien Artu, diplômé en management hôtelier, subit en septembre 2011 un grave accident de voiture. Suite à 2 mois d'alitement puis 3 mois d'une lourde rééducation, il a jugé qu'il était nécessaire de faire quelque chose pour humaniser l'hôpital et rendre le partage possible entre les personnes hospitalisées.

Son réseau, My Hospi Friends permet à chacun(e) des malades d'échanger avec les autres en partageant sur leurs passions.

Son expérience dans le digital avec My Hospi Friends le place aujourd'hui comme un expert de la communication et du développement de médias sociaux. Julien Artu a été récompensé par le député-maire de Caen, sa région d'origine, «personnalité de l'année» dans la catégorie Innovation.

Julien est également président de la commission «startup et international» de la Fédération Française du Senior.

Vivant avec plusieurs maladies chroniques, c'est de cette expérience que

Luigi Flora s'est investi dans des recherches académiques. Il est ainsi devenu successivement : titulaire d'une maîtrise en réseau numérique et nouvelles technologies de l'information - 2004, d'une maîtrise en droit de la santé - 2007, d'un doctorat en sciences de l'éducation - 2012 et a réalisé un post doctorat en santé publique à l'institut de recherche en santé publique de l'université de Montréal. Chercheur multi référentiel, il est un des spécialistes des savoirs expérientiels issus de la vie avec la maladie et des interactions qu'ils génèrent avec les systèmes de santé. Il est à ce titre co-auteur avec Emmanuelle Jouet et Olivier Las Vergnas d'une note de synthèse sur le sujet et auteur d'un référentiel de compétences du patient, pourquoi faire?...L'exemple du modèle de Montréal (presses académiques francophones). Luigi Flora est un des co-concepteurs du modèle de Montréal qui redéfinit la relation entre patients et professionnels de la santé au travers d'un partenariat de soin opérationnel pour les propres soins du patient, mais également dans le cadre des services de soin, dans l'organisation des services et pour le système de santé selon une approche systémique allant de l'enseignement, les milieux de soins jusqu'à la recherche dans le domaine de la santé. Il a auparavant participé au lancement de la première université des patients dans une Faculté de médecine en France (2009) et à l'initiation de la Cité de la santé à la cité des sciences et de l'industrie de Paris (2000). Il prépare aujourd'hui avec un médecin, Jean-Michel Benattar, l'*UniverCité du Soin*, une greffe du modèle de Montréal avec l'action de la Maison de la Médecine et de la Culture (MMC), elle-même initiée en 2015.



Co-pilote du projet MesInfos, **Manon Molins** a rejoint la Fing en 2014. Elle a étudié l'économie et les sciences politiques à la Sorbonne (Paris 1) ainsi que l'ingénierie de l'information au Cnam. Elle contribue également au programme annuel de prospective Questions Numériques - cycles Transitions et Transitions squared, particulièrement sur les enjeux liés aux territoires et à l'action publique.



Emmanuelle Pierga est directrice de la communication d'Orange Healthcare, la filiale santé d'Orange Business Services. Orange Healthcare. Elle a pour mission de développer les activités e-santé pour le Groupe Orange, en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication en France et à l'international.

Emmanuelle pilote l'ensemble des actions de communication sur la santé au nom du groupe Orange, tels les plans de communication, les relations avec la presse et les analystes industriels, les actions de communications interne, un programme d'interventions et prises de parole en France et à l'international ainsi que la stratégie de communication digitale.

Avant de rejoindre Orange Healthcare, Emmanuelle a dirigé des activités de communication et de business intelligence pour le groupe Orange.

Emmanuelle est diplômée de La Sorbonne et le Conservatoire National des Arts et Métiers où elle s'est spécialisée en traduction, business intelligence et communication.



Christophe Barge, 45 ans, est un professionnel de la communication. Il s'est spécialisé dans les nouvelles technologies. Diplômé de Sciences Po, il se concentre aujourd'hui sur le conseil aux collectivités et aux entreprises dans l'intégration de solutions numériques de gestion et de communication adaptées à leurs besoins, ainsi que dans le développement de l'open innovation. Il anime de nombreuses conférences sur ces sujets.

Il est l'auteur de *La Ville de demain* (Cherche-Midi, mars 2014), véritable guide à destination des collectivités. Il publiera en 2016 *La Ville intelligente pour les Nuls*.



Jean Faussurier est ingénieur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, titulaire d'un MBA HEC et ancien auditeur au centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Entre 1985 et 1992, il exerce différents postes de direction de projet dans le secteur de l'immobilier et de l'aménagement avant de rejoindre la direction des affaires économiques & internationales du ministère des transports (1993-1997) comme responsable de la cellule Asie. Entre 1997 et 2000, Jean Faussurier est rapporteur à la direction générale de la concurrence de la Commission européenne pour des affaires concernant les secteurs ferroviaire et aéroportuaire.

Entré à Réseau Ferré de France, il y est successivement directeur délégué aux affaires européennes et internationales (2001-2009), directeur du service d'animation stratégique (2008-2009), directeur du projet Eole et du projet NExTEO (2010-2012), directeur régional Ile-de-France (2013-2015). Jean Faussurier est actuellement directeur de l'accès au réseau Ile de France au sein de SNCF Réseau.



François Philizzot est Préfet, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine depuis avril 2013 et conseiller du Gouvernement depuis juillet 2015. Diplômé de Sciences-Po Paris, il est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA en 1982. Détaché comme sous-préfet, chef de cabinet du préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris en 1982-1983, il est ensuite adjoint au chef du bureau des élections et des études politiques à la direction générale de l'administration au ministère de l'Intérieur. En 1986, il est nommé sous-préfet de St-Dié (Vosges) puis de St-Pierre-de-la-Réunion de 1989 à 1992. Affecté à la DATAR de 1992 à 1995 comme conseiller technique, il est ensuite nommé secrétaire général de la préfecture du Finistère de 1995 à 1998, puis de la préfecture du Nord de 1998 à 2000. Il retrouve la DATAR de 2000 à 2005, comme directeur, adjoint au délégué, avant d'être promu préfet de l'Indre en 2005, préfet du Tarn en 2007, préfet du Morbihan en juin 2009 et préfet de Saône-et-Loire du 1^{er} février 2011 au 1^{er} avril 2013.

Les programmes des ateliers 2015

Mobilités périurbaines : la route négociée ?

Partenariat
Association des sociétés françaises d'autoroutes



jeudi 30 juin & vendredi 01 juillet 2016

Lyon

APRR, 20 rue de la Villette 69328 Lyon

Mobilités périurbaines : la route négociée ?

Les transports collectifs en site propre ont longtemps représenté le moyen d'assurer un transport de masse, propre et démocratique. Mais la vague des investissements dans ces dispositifs atteint ses limites : tram et métros ne fonctionnent que dans des territoires où l'on peut massifier les flux et à l'usage, ils se révèlent peu souples et finalement pas toujours adaptés à la réalité des déplacements. Si certains investissements d'envergure sont prévus (grand Paris express, deuxième ligne de métro à Rennes), l'étendue des aires urbaines et la diversité des trajets et des motifs de déplacements, qui tendent à transgresser les échelons administratifs repose la question de la pertinence de la route comme infrastructure multimodale et adaptée à une mobilité très diffuse. L'exemple madrilène, où un réseau de car express fait office de RER, montre le potentiel des modes routiers comme mode de transport massif. Mais cette infrastructure sera d'autant plus efficace si elle sait s'adapter à la diversité des pratiques, des modes et des motifs de mobilité. L'innovation dans le champ de la mobilité routière sera sans doute technologique et organisationnelle ; elle sera surtout démocratique, à partir d'une compréhension des usages, des attentes et de la mise en œuvre de régulations collectives.

Comment inclure les usagers dans des usages collectifs de l'infrastructure routière ?

Information : tgv Paris – Lyon Part Dieu 6h59 – 8h56

Jeudi 30 juin

APRR - 20 rue de la Villette 69003 Lyon, salle Confluence

Accueil café
09h30

Ghislaine Baillemon,
directrice de la
construction, de
l'innovation et du
développement
Groupe APRR

9h45 – 10h

Christophe Boutin, adjoint
au délégué
général

Laurence Guillerm,
directeur de la
communication
ASFA
10h – 11h

Ghislaine Baillemon,
directrice de la
construction, de
l'innovation et du
développement
Groupe APRR

11h15 – 12h15

Arnaud Hary,
directeur des
concessions et du
développement,
SANEF

12h15 – 13h15

Vincent Fanguet,
directeur
opérationnel
projets, VINCI
autoroutes

14h15 – 15h15

Accueil par la direction de la construction, de l'innovation et du développement

Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes

Introduction et formulation de la problématique

Eclairage sur l'autoroute du futur : restitution des résultats d'une enquête d'opinion sur « comment les français voient l'autoroute à l'horizon 2050 ? »

Pause

APRR

APRR, concessionnaire autoroutier, pense l'autoroute du futur et plus largement l'innovation dans le domaine des infrastructures de transport.

Evolution des réseaux magistraux dans leurs extrémités périurbaines

Les autoroutes ont été pensées et construites pour les transports interurbains, or, sur leurs extrémités, notamment en région parisienne, l'étalement urbain et la présence de sections hors péage pour le trafic local ont conduit à un renversement des priorités. Ainsi, le trafic longue distance payant devient largement minoritaire par rapport au trafic péri-urbain hors péage. Comment retrouver un équilibre entre ces deux usages ? L'exemple de l'autoroute A4 en Ile de France.

Déjeuner sur place

13h15 – 14h15

Villes et autoroutes urbaines, l'exemple de Tours

A quelles conditions les autoroutes urbaines peuvent-elles devenir des leviers de nouveaux usages de mobilité et de projets urbains et paysagers ? Quelles innovations techniques, sociales, politiques ?

Pause

Jean-Baptiste Ray, responsable du développement économie des transports
ARCADIS

15h45 - 17h15

Rôle de la puissance publique face à l'émergence d'offres privées ou citoyennes

Quels rôles la puissance publique peut-elle jouer face à l'émergence d'offres privées et citoyennes ? Quel est le système d'acteurs publics de la mobilité périurbaine et quels sont les leviers d'action, les moyens ?

La diversité des modèles économiques des solutions de covoiturage du quotidien proposées par les start-up et associations renvoie fortement les collectivités à ces questions.

20h - Diner au restaurant Le Musée 2 Rue des Forces, 69002 Lyon

Vendredi 1^{er} juillet

APRR - 20 rue de la Villette 69003 Lyon, salle Confluence

Accueil café
9h15

Yves Crozet, spécialiste de l'économie des transports,
IEP Lyon

09h30 - 11h

Le futur de l'auto-mobilité : nouvelles opportunités, nouvelles contraintes

La « ville intelligente » est à la mode. Les NTIC changent la donne de la mobilité urbaine. Elles donnent les moyens d'optimiser la mobilité. Mais elles ne suppriment ni la rareté du temps pour les individus, ni la rareté de l'espace pour les politiques publiques. Evitons donc de faire croire qu'avec les smartphones il est possible de "battre le système".

Avec les nouvelles opportunités de l'auto-mobilité (baisse des coûts, covoiturage, taxis et VTC, auto-partage, voiture automatique...), se profilent de nouvelles contraintes, de nouvelles réglementations plus ou moins importunes et pourtant opportunes.

Pause

Jean Coldefy, Adjoint au responsable de service / Pôle Projets et Services de mobilité
Métropole de Lyon
Vice-Président
ITS France

11h15 - 12h45

Optimod'Lyon

La stratégie d'information mobilité de la Métropole de Lyon.

Déjeuner sur place

13h - 14h

Christophe Boutin
adjoint au délégué général,
ASFA

14h - 15h

Regards croisés avec les auditeurs

Débriefing et approfondissement de la problématique

Information : tgv Lyon Part Dieu - Paris – 17h34 – 19h33

Les intervenants



Christophe Boutin est adjoint au délégué général de l'ASFA depuis 2013. Il a auparavant exercé des fonctions de direction au sein de la SANEF et de la SAPN.



Laurence Guillerm est directeur de la communication de l'Association française des sociétés d'autoroutes depuis une dizaine d'années. Auparavant, elle a assuré la communication des Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc. Elle a été auditrice de l'Ihedata en 2009.



Ingénieure des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie et diplômée de l'EMLyon Business School, **Ghislaine Baillemont** a une expérience de plus de 20 ans dans le secteur des infrastructures autoroutières ; d'abord à la SANEF dont elle a exercé la direction d'exploitation pour le réseau Nord puis au sein d'APRR et d'AREA. Elle est aujourd'hui directrice de l'innovation, de la construction et du développement.



Arnaud Hary, directeur des concessions et du développement durable chez Sanef depuis 2002 est en charge du suivi de la relation contractuelle avec le concédant et de la négociation des modifications aux contrats de concession Sanef et SAPN et responsable de gestion des appels d'offres pour les nouvelles concessions et de leur suivi (A28, A65, BPNL ...)

Il est par ailleurs, PDG de la société concessionnaire ALIS SA (125 km en Normandie entre Rouen et Alençon).

Auparavant, Arnaud HARY a travaillé dans le domaine des infrastructures depuis sa sortie de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées en 1993 : 7 ans chez Cofiroute, autre concessionnaire autoroutier et 2 ans chez RFF, à l'époque comme responsable des études de la partie Ouest de la France.



Ancien élève de l'École normale supérieure, titulaire d'un DEA de Physique des Liquides et diplômé de l'École nationale des Ponts et Chaussées, **Vincent Fanguet** a d'abord exercé au sein de service déconcentrés de l'Etat. Il est depuis 2010 chez VINCI Autoroutes / réseau Cofiroute. Après avoir été en charge du développement et de la prospective, VINCENT Fanguet est depuis deux ans directeur opérationnel projet. Il a été auditeur de l'Ihedata en 2014.



Impliqué depuis longtemps dans de nombreux projets de modélisation, de calcul économiques, de schémas de déplacements, d'observatoire socio-économique et de prospective mobilité, **Jean-Baptiste Ray** partage actuellement son temps entre de la recherche (en lien étroit avec le Laboratoire Aménagement, Economie Transports - LAET), de l'expertise sur des projets opérationnels et de l'AMO stratégique.



Yves Crozet est professeur d'économie à l'Université de Lyon (Institut d'études politiques) et membre du Laboratoire Aménagement Economie Transports (LAET). Secrétaire général de la WCTRS (société de la conférence mondiale sur la recherche dans les transports) de 2010 à 2015, membre du conseil d'administration de RFF (Réseau Ferré de France, 2008-2012) et aussi de la commission Mobilité 21 (2012-2013), présidée par Philippe Duron, il est depuis 2009 président du think-tank de l'URF (Union routière de France).



Ingénieur de l'école centrale de Lille, **Jean Coldefy** est en charge des programmes de mobilité intelligente à la Métropole de Lyon, après avoir été responsable d'activité sur les systèmes et infrastructures de transport et l'innovation dans une société de conseil.

Il est adjoint du service mobilité urbaine du Grand Lyon et a en charge également le pôle Projets et Services (information voyageur, billettique, péage, covoiturage, autopartage, véhicule électrique, plan modes actifs), les projets Optimod'Lyon et OptiCities ainsi que la stratégie de régulation de l'agglomération.

Il est conseiller de la Commission Européenne sur les questions de mobilité urbaine et représente le Grand Lyon dans le groupe à haut niveau de la Commission Européenne sur les Systèmes de Transports Intelligents. Il est également vice-président d'ITS France.

Éléments de bibliographie

- Coldefy Jean, *Mobilité et numérique, impacts et synergies*, Fondapol, avril 2015
- Crozet Yves, *Hyper-mobilités et politiques publiques - changer d'époque ?*, Paris, Economica, coll Méthodes et approches, 2016
- Flonneau Mathieu, Orfeuill Jean-Pierre, *Vive la route, vive la République !*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 2016

Atelier 2

Démocratie sanitaire et aménagement de la ville

Coordination scientifique
Pr Emmanuel Vigneron

jeudi 30 juin & vendredi 01 juillet 2016

Strasbourg

Démocratie sanitaire et aménagement de la ville

Le monde de la santé a connu une évolution considérable, sous l'impact de deux phénomènes. D'une part, le système de santé s'est démocratisé sous l'impulsion des associations ; le milieu médical accepte une plus grande présence des usagers dans le fonctionnement du système de soins et des établissements. D'autre part, le vieillissement de la population et la montée des maladies chroniques transforme la relation soignant/patient, ce dernier étant plus responsabilisé dans son parcours de soin.

Ces évolutions rejaillissent-elles sur les conceptions de l'aménagement sanitaire ? La forme des hôpitaux et des cliniques évolue-t-elle ? Les réseaux ville-hôpital s'inscrivent-ils dans le fonctionnement urbain ? Les usagers, patients, habitants sont-ils consultés sur l'organisation des soins et leur impact sur l'aménagement urbain ?

Information : tqv Paris – Strasbourg 6h55 – 9h14

Jeudi 30 juin

IRC Hôpital de Hautepierre - 1 Av Molière (tram 15 mn de la gare, lignes A et D, arrêt « hôpital de Hautepierre »)

Accueil café
9h45

**Geneviève
Carini, Franck
d'Attoma,
Louis Roessel**

10h15 – 11h15

Présentation du futur Institut Régional du Cancer

L'IRC de Strasbourg répond aux plus hauts standards de la recherche sur le cancer et du traitement de la maladie. Quelle est dans ce contexte la place de la démocratie sanitaire ? A-t-elle un rôle, y compris curatif, à jouer ?

**Emmanuel
Vigeneron,
Benoît
Péricard**

11h30 – 12h45

Recompositions Hospitalières et Démocratie Sanitaire : une conciliation impossible ?

Pour de nombreuses raisons, financières, démographiques, techniques, organisationnelles, la recomposition du paysage hospitalier est en cours, et la nouvelle constitution des Groupements Hospitaliers de Territoire marque une étape importante. La recomposition hospitalière se heurte à l'histoire, aux habitudes et suscite des oppositions parfois vives. La démocratie est-elle un moyen de dessiner ensemble un aménagement sanitaire alliant proximité et qualité des soins ?

Trajet en tram – 15 mn (ligne D – Station Dante arrêt Paul Eluard)

Déjeuner au restaurant « Table et culture »

13 Pl André Maurois

13h – 14h

Trajet vers la Maison des services de HautePierre (à 10 mn à pied)

8 Pl de la Comtesse de Ségur

**Mathieu Hild,
Laetitia
Jacquemin**

14h30 – 16h30

Politique de santé dans les quartiers et Ateliers Ville Santé

Les « ateliers santé ville », développés à partir de l'année 2000 dans le cadre des volets santé de la politique de la ville et de la loi de lutte contre les exclusions, ont pour objet de fournir le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets locaux de santé publique. Leur méthode d'élaboration les place en interface entre les élus des villes et la politique de santé de l'Etat ; elle permet en particulier d'associer des groupes d'habitants au diagnostic local et d'adapter ainsi les projets de santé publique au plus près des besoins locaux.

Trajet vers le Nouvel hôpital civil

1 Pl de l'hôpital – Tram (lignes A et D arrêt « Porte de l'hôpital »), Salle du conseil d'administration

**Pr Jacques
Marescaux,
Pr Pierre
Vidailhet**

17h – 18h30

L'hôpital dans la ville

Les hôpitaux universitaires de Strasbourg, très anciens, sont à la pointe du progrès médical. Nous verrons, avec des personnalités éminentes du monde médical, comment concilier recherche de haut niveau et insertion de l'hôpital dans la cité.

20h – Dîner au restaurant A l'Ancienne douane, 6 Rue de la Douane, Strasbourg

Vendredi 1^{er} juillet

Nouvel hôpital civil

1 Pl de l'hôpital – Tram (lignes A et D arrêt « Porte de l'hôpital »), Salle du conseil d'administration

**Accueil café
09:00**

**Christophe
Gautier,
Jean-Louis
Bonnet,
Dr Etienne**

Table ronde animée par Emmanuel Vigeneron

En compagnie du directeur général des HUS, d'élus mais aussi de représentants du monde associatif, nous échangerons avec des représentants de l'administration et les questionnerons sur l'état actuel de la démocratie sanitaire, son intérêt, ses limites, et

**Butzbach,
Dr Alexandre
Feltz,
Marie
Fontanel,
Benoît
Péricard,
Christian
Saout**

9h30 – 13h

ses réalisations concrètes.

Une large place sera ici laissée aux réactions des auditeurs qui pourront ainsi tester des pistes pour leur travail ultérieur. Pour cela la lecture de la bibliographie indicative fournie est vraiment recommandée.

Cocktail déjeuner dans la cave historique des HUS

13h – 14h

**Emmanuel
Vigneron,**

**Benoît
Péricard**

14h15 – 16h15

Regards croisés avec les auditeurs

Discussion générale et organisation du travail entre les auditeurs

**Information : trajet vers la gare, 10 mn tram lignes A dir Parc des Sports et D
tgv Strasbourg - Paris 16h46 – 19h05**

Les intervenants



Studio Mesplié

Emmanuel Vigneron est professeur d'aménagement sanitaire à l'université de Montpellier, agrégé de géographie et docteur en histoire et en géographie. Il a été directeur scientifique du groupe de prospective Santé et Territoires de la DATAR, (1998-2003), conseiller scientifique du même organisme et membre du Haut conseil de la santé publique. Il conseille et réalise des études pour les collectivités, les associations d'élus, les établissements de santé et les ministères concernés.

Il a consacré sa carrière professionnelle à l'approche territoriale de l'organisation du système de santé et des inégalités de santé ainsi que des autres services publics, conscient de leur rôle de ciment du pacte républicain. Il est membre de la Conférence nationale de santé.



Geneviève Carini est architecte DPLG, diplômée de l'École d'architecture Paris La Seine (1989). S'appuyant sur une expérience significative de plus de 20 ans chez Groupe-6, Geneviève est aujourd'hui directrice d'un important projet hospitalier à Strasbourg, constitué d'un plateau médico technique et locomoteur et de l'Institut régional du cancer. Elle a également livré, en 2012, la Cité sanitaire de Saint-Nazaire, projet mixte public/privé, réalisé sous forme de BEH/PPP. Elle a par ailleurs conçu le Pôle mère-enfant du CHU de Limoges (2006), le Pôle gynécologique de Belfort, le Pôle santé Sud Vendée à Fontenay-le-Comte. Elle a également participé à d'autres projets de santé comme le CHU de Caen (en PPP) ou le nouvel hôpital de Chambéry.

Franck d'Attoma est directeur général adjoint du CHU de Strasbourg. Ancien élève de l'École nationale de santé publique, il a successivement occupé des fonctions de directions au sein des hôpitaux universitaires de Besançon, Lyon, avant d'être nommé directeur de l'offre de soins et de l'autonomie (DOSA) à l'ARS du Limousin.

Louis Roessel est responsable de la CERHUS et chef de projet.

Diplômé de Sciences-Po Strasbourg et d'un master 2 en sciences sociales, **Mathieu Hild** a été jusqu'en 2010 responsable du pôle urgences sociales du CCAS de Quimper et en charge de la santé publique. Il est actuellement chargé de projet à la Ville de Strasbourg, coordinateur des ASV, référent des maisons de santé urbaines et de la problématique des conduites à risques.



Christophe Gautier est directeur général des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg depuis 2014.

Il anime également la Commission des relations internationales de la Conférence des directeurs généraux des CHU.

Diplômé de l'IEP de Bordeaux et ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Christophe Gautier a auparavant occupé différentes fonctions, au sein de CHU, notamment directeur du CH d'Orthez, directeur du CH de Pau.

Au cours de son parcours professionnel, Christophe Gautier a exercé plusieurs mandats de représentant du monde hospitalier : président du Syndicat des Managers Publics de Santé, vice-président du conseil d'administration du Centre national de l'expertise hospitalière ou encore vice-président de l'association des directeurs d'hôpital.

Christophe Gautier a exercé en parallèle une activité d'enseignement à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux de 1990 à 2010, puis à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, en qualité de Professeur Associé.

Le professeur **Jacques Marescaux** est un médecin et chirurgien hospitalier français. Il est le fondateur de l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (Ircad), centre de référence de renommée mondiale en matière de chirurgie mini-invasive et de l'European Institute of TeleSurgery, pour la formation des chirurgiens à ces techniques. C'est pour « l'accomplissement de son œuvre chirurgicale » que lui a été décernée la plus prestigieuse récompense de la Société américaine de chirurgie et d'endoscopie gastro-intestinales à Washington en 2010.



©Philippe Eranian/IRCAD



Pierre Vidailhet est professeur de psychiatrie au centre hospitalier universitaire de Strasbourg. Il est titulaire d'un doctorat de sciences en neurosciences cognitives et mène des recherches dans ce domaine appliqué à la compréhension et au traitement des troubles psychiatriques. Sur le plan clinique, il assure la responsabilité de l'unité des urgences psychiatriques pour l'Eurométropole. En termes d'enseignement, il dirige l'unité de simulation européenne en santé (UNISIMES) de la faculté de médecine de Strasbourg.



Jean-Louis Bonnet est inspecteur général des affaires sociales honoraire. Ancien élève de l'Ecole Nationale de la Santé publique, il a été directeur d'hôpital, conseiller de chambre régionale des comptes, directeur régional des affaires sanitaires et sociales puis directeur d'agence régionale de l'hospitalisation avant de rejoindre l'IGAS en 2010.

Christian Saout a été président de AIDES. Après avoir été président du Collectif interassociatif sur la santé, il en est le secrétaire général délégué depuis 2012.

En lien avec ses engagements associatifs, il a exercé et exerce des fonctions au sein d'organismes publics : Conseil national du Sida, Inpes, CNAMTS, Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie, INSERM.

Il est membre (personnalité associée) de la section des affaires sociales et de la santé du Conseil Economique, Social et Environnemental.

Il est co-auteur avec le Pr B. Charbonnel et le Pr D. Bertrand du rapport « Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique », à la demande de la ministre de la Santé (Sept. 2008), ainsi, qu'avec les mêmes co-auteurs, du rapport complémentaire sur les « Actions d'accompagnement des patients » (Juin 2010).

Il a également été, avec C. d'Autume, IGAS, co-rapporteur de la mission « 2011, Année des patients et de leurs droits ».

Il vient de remettre à la ministre des Affaires sociales et de la Santé : « Cap Santé », en vue de l'expérimentation des projets d'accompagnement à l'autonomie en santé.





Etienne Butzbach, médecin, a été maire de Belfort (2007–2014), président de la communauté d'agglomération belfortaine, conseiller régional de Franche-Comté.



Alexandre Feltz, médecin, est adjoint au maire de Strasbourg, en charge de la santé publique et environnementale. Il a également un mandat de conseiller eurométropolitain.



Marie Fontanel est directrice générale déléguée en Alsace de l'ARS Grand Est où elle travaille depuis 2009. Ancienne Elève de Sc.Po Paris puis de l'ENA, elle est co-auteur en 2014 d'un rapport à la ministre de la Santé " Protocole de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes et, en 2007, d'un ouvrage sur le modèle social français (Doc.Fr/O.Jacob).



Benoît Péricard est Associé, directeur des activités Secteur public et Santé chez KPMG. Il a été auditeur de l'Ihedata en 2000. Il a successivement occupé des postes au bureau international du travail puis de directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Bourgogne, directeur général de l'ARH des Pays-de-la-Loire puis directeur général du centre hospitalier de Nancy. Il a par ailleurs participé à des missions de réflexion et de propositions (DATAR, CGP). Il assure des enseignements à l'université de Nantes et à l'ENA.

Éléments de bibliographie

- Un livre pour démarrer

Didier Tabuteau, *Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé*, Odile Jacob, 2013

- Un rapport important

Cordier Alain et al. Un projet global pour la stratégie nationale de santé : 19 recommandations du comité des sages

- Un film

Abécédaire de la démocratie sanitaire : <http://www.leciss.org/abecedaire-democratie-sanitaire>

- Un dossier internet

<http://cissra.org/fr/sante-vos-droits/les-droits-collectifs-et-la-democratie-sanitaire/>

- Deux articles

<https://anthropologiesante.revues.org/1342#tocto1n1>

et

Et un document de la politique de la ville

http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/atelier-sante-ville-reperes_cle25cbf4.pdf

Publications des intervenants

Emmanuel vigneron

- Solidarités et Territoires, Atlas santé social de la France. FEHAP/ Territorial Editions, 2010.
- Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès. Paris, Elsevier/Masson, 2011.
- Les services à domicile médico-sociaux et sanitaires. Paris, FEHAP, décembre 2011. Collection de 26 guides régionaux. 26*132 p. (réédition en 2013)
- Les Centres de Santé. Une géographie rétro-prospective. Paris, FEHAP, 2014, 248p.

Christian Saout

- « L'éducation thérapeutique du patient, une nouvelle exception française ? », *Revue Soins Cadres*, n° 73, Elsevier Masson, Paris, Févr 2010
- « L'irruption de la personne malade », *Traité de Bioéthique*, dir Emmanuel Hirsch, Ed Erès, nov 2010
- « Les internistes et l'éducation thérapeutique du patient », avec Laurent Chiche, Praticien Hospitalo-Universitaire, spécialiste de médecine interne, *La Revue de Médecine interne*, 33, 2012, pp 646-649
- « Santé, Citoyens », Paris, Ed de Santé, déc 2013, 319 p.
- « Les droits individuels et collectifs du patient », avec Florence Maréchaux, in *Apprentissage de l'exercice médical et de la coopération interprofessionnelle*, dir. de Jean-Michel Chabot et René Amalberti, Préface du Pr Jean-Luc Harousseau, avr 2014, *La Revue du Praticien*.

Atelier 3

Eole et conception collective d'un moyen de transport en commun ?

**Coordination scientifique
Anne Barlet**

jeudi 30 juin & vendredi 01 juillet 2016

Paris - Eole

66 Rue de la Chaussée d'Antin – 75 009 Paris (RER A, E, lignes M 3, 7, 8, 9, 12)

Eole : peut-on concevoir collectivement un moyen de transport en commun ?

Le prolongement du RER E vers l'Ouest vise non seulement à assurer une nouvelle liaison avec la Défense, mais aussi jusqu'à Mantes la Jolie. En fait, Eole s'inscrit dans l'ensemble des chantiers qui visent à doter l'Île-de-France d'un véritable réseau de transport, là où n'existait qu'un ensemble de lignes radiales. Cet effet réseau change la donne du rapport entre les usagers et le moyen de transport : les connexions facilitées, le passage par le centre évité, ouvrent de très nombreuses opportunités nouvelles. Cependant, pour que cet effet prenne corps, il faut associer les différentes parties prenantes, au-delà de l'infrastructure, au « design » et au fonctionnement des services de mobilité : qu'il s'agisse des services eux-mêmes, des gares, des opérations d'aménagement autour d'elles, etc.

Comment bien identifier les parties prenantes d'un tel chantier, dans la perspective du réseau ? Comment proposer des services polyvalents, incluant une diversité d'usages, au-delà des déplacements pendulaires quotidiens ? Quels dispositifs pour faire d'Eole un service de mobilité construit avec ses parties-prenantes ?

Jeudi 30 juin

Eole- 66 Rue de la Chaussée d'Antin – 75 009 Paris

Accueil café *09:30*

Anne Barlet,
Associée gérant
HSB Conseil

9h45 – 10h15
Xavier Gruz,
directeur de projet
Eole,
**Armelle
Lagrange,**
directrice des
relations
institutionnelles et
de la
communication

10h15 – 11h

Introduction

Présentation du projet dans ses composantes techniques, économiques et sociales.

Présentation des enjeux et bénéfices, y compris pour la ligne déjà existante à l'Est.

Pause

Suite
11h15 – 12h30

Présentation des procédures de construction démocratiques déjà engagées ou décidées.

Echanges

Buffet en « Salle de direction »

22-28 rue Joubert (à 5 min à pied)

13h – 14h

**Alexis
Kummetat,**
Consultant (Kaqi)
14h30 – 17h30

Présentation de la démarche des Clubs Territoriaux

20h – Dîner au restaurant **Bœuf sur le toit**

34 rue du Colisée – 75 009 Paris

Vendredi 1^{er} juillet

Eole- 66 Rue de la Chaussée d'Antin – 75 009 Paris

**Accueil
café
09:00
Les
auditeurs**
9h30 – 12h30

Organisation du travail

Pause

Déjeuner « **Le Faux Filet** »

16 rue Joubert – 75 009 Paris

12h30 – 13h30

**Anne
Barlet**
13h45 – 16h

Regards croisés avec les auditeurs

Cette séquence permettra, à partir des pistes de travail retenues le matin par les auditeurs, d'échanger sur les moyens de leur mise en œuvre et de leur approfondissement.

Les intervenants

Anne Barlet est consultant (HSB Conseil).

Diplômée de Sciences Po Paris, ancienne journaliste, Anne Barlet fut notamment conseiller à la présidence du Sénat avant d'être directrice des Affaires publiques de la SNCF (2007-2014).

Xavier Gruz, quarante-cinq ans, est ingénieur civil des Ponts et Chaussées. Après une première expérience en bureau d'études, comme maître d'œuvre, il a intégré l'équipe de maîtrise d'ouvrage chargée de la réalisation de deux projets autoroutiers en Haute-Savoie. Il a ensuite réalisé des études économiques sur plusieurs dossiers d'infrastructure et travaillé sur des projets de transports publics en milieu urbain.

En 1999, il a rejoint RFF, à Besançon, en tant que responsable du pilotage technique du projet de LGV Rhin-Rhône. Projet qu'il a accompagné jusqu'à sa mise en service en qualité de chef de mission puis directeur du projet, Depuis juillet 2012, Xavier Gruz a rejoint l'équipe EOLE (prolongement du RER E vers l'ouest) en tant que Directeur de projet.

Armelle Lagrange, titulaire d'un DEA de droit administratif, est entrée en 1999 à la SNCF pour prendre en charge l'animation des trois centres d'appel "Ligne Directe" de Paris avant de rejoindre le réseau des responsables institutionnels de Transilien. Elle est directrice de la Communication et des Relations institutionnelles du projet Eole depuis 1994.

Alexis Kummetat, diplômé HEC Paris et Université d'Oxford, AK est consultant en conduite du changement et mobilisation d'acteurs depuis plus de quinze ans.